



Portrait

Frédéric Eymeri
« Chaque rencontre est une grâce »

Reportage

La maison de Denicé



Réflexion

« Tu as du prix à mes yeux »

Actualités

« Les financements publics ne sont pas des cadeaux ! »

Culture

Histoire
Cinéma d'animation
Livres
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 307, Octobre 2006, 4,50 €



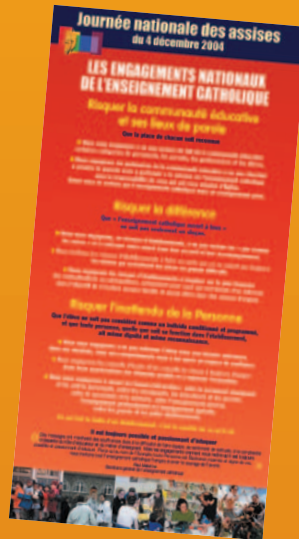
S'ouvrir à l'apprentissage

Les hors-série de la rentrée



*Après la parole,
le regard...*

**3 affiches
pour
rendre
compte
de la
démarche
des
assises**



BON DE COMMANDE

« CHANGER DE REGARD » « TENIR PAROLE »

3,50 € L'exemplaire

2 € l'exemplaire à partir de 10 ex., 1,80 € l'exemplaire à partir de 50 ex., 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex.

« AFFICHES ASSISES » (par lots uniquement)

12 € les 2 affiches ; 15 € le lot des 3 affiches

25 € les 5 affiches (au choix), 45 € les 10 affiches (au choix)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « CHANGER DE REGARD » ex. de « TENIR PAROLE »

..... Affiches jaunes Affiches rouges Affiches bleues Lot(s) des 3 affiches

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de AGICEC :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

Tous nos prix s'entendent frais de port compris.

ÉDITORIAL

Des parcours de réussite 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 16

Religion 18

Revue express/Agenda/BO 20

PARTENAIRES

Être en cohérence avec la communauté éducative 35

Entretien avec François Legendre, directeur des Cours Legendre.

PORTRAIT

Frédéric Eyméri : « Chaque rencontre est une grâce » 36

Frédéric Eyméri a vécu en Roumanie, en Inde et en France auprès des enfants de la rue, des Tziganes, des intouchables, des SDF.

INITIATIVES

Graines d'entrepreneurs 38

Les élèves de 3^e du collège Notre-Dame-de-Liesse (Aisne) ont monté une mini-entreprise avec l'aide de professionnels.

PAROLES D'ÉLÈVES

Les voyages forment la jeunesse 40

Treize élèves de la Segpa du collège Notre-Dame-de-Bourgenay aux Sables-d'Olonne (Vendée) ont vécu un périple de dix jours en Nouvelle-Calédonie.

L'ÉCOLE EN EUROPE

L'école catholique en Europe du Nord 42

Le secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC) éclaire la place et le rôle de l'enseignement catholique au Danemark, en Norvège et en Suède.

REPORTAGE

La maison de Denicé 44

Lieu de vie et d'accueil, la maison de Françoise et Jean-Jacques Fornier est le dernier recours pour des jeunes rejetés de tous les autres cadres institutionnels.



Couverture : Y. Mariani, Institut de Genève, E. du Closel, D. R. - Sommaire - V. Leray

DOSSIER

S'ouvrir à l'apprentissage 22

L'apprentissage permet à des jeunes d'être dans le monde du travail tout en poursuivant une formation qui leur donne de nouveaux atouts pour leur avenir. Le secteur éducatif ne peut pas rester en marge d'une telle proposition d'intégration. Avec leurs communautés éducatives ainsi élargies, les lycées seront encore plus des lieux de « toutes les intelligences, des ruptures et des seuils ». Des lycées pour toute la vie.

RÉFLEXION

Les attentes des lycéens 48

Dans leur livre *Radiographie du peuple lycéen*, Roger Establet et son équipe explorent la vie lycéenne.

« Tu as du prix à mes yeux » 50

La Toussaint peut-elle faire sens avec le projet de l'école catholique ? Cette fête et les Béatitudes parlent au cœur de tout éducateur et invitent à changer de regard sur l'élève...

CULTURE

Histoire 52

Par Toutatis ! Le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière présente une exposition iconoclaste sur les Gaulois.

Cinéma d'animation 53

L'enchanteur Disney. Une exposition au Grand Palais, à Paris, nous plonge dans l'univers du créateur de Mickey en insistant sur ses multiples sources d'inspiration venues avant tout d'Europe.

Livres 54

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

CD, cédérom et télévision.

Au centre de ce numéro

Un cahier de 8 pages pour préparer la « journée des communautés éducatives » du vendredi 1^{er} décembre 2006.

Enseignement et Religions

Une mission du Sgec - Une mise en œuvre Formiris

Un site pour prendre en compte le fait religieux dans l'enseignement



- **Vous êtes éducateur, enseignant, formateur...**
Vous avez envie d'aborder le fait religieux avec des élèves, dans des dispositifs de formation, dans des réunions d'information...
Vous trouverez sur le site pour vous y aider des réflexions et des outils.
Vous aurez plusieurs possibilités d'accès aux documents : par discipline, par niveaux d'enseignement, par religion, par thème.

- **Des exemples de dossiers :**
Pourquoi enseigner le fait religieux ? La monarchie absolue de droit divin au temps de Louis XIV. Le fait religieux dans l'autobiographie. La Vierge à l'enfant : séquence pour le cours d'allemand. Le fait religieux et l'anglais : des pistes autour du Gospel et du Negro spiritual. Visiter une église : un espace orienté, un itinéraire.

• Les "plus" :

- Un **glossaire** explicitant 26 concepts pour y voir plus clair dans la complexité du fait religieux.
- Une **lettre d'information** mensuelle gratuite.

Venez nous rendre visite sur ...

www.enseignement-et-religions.org

Contact : Béatrice Mas, bmas@formiris.org

Des parcours de réussite

Même si l'enseignement catholique n'est pas concerné par la sectorisation, le débat relancé récemment sur la carte scolaire ne peut le laisser indifférent. En effet, l'enjeu ne porte pas sur les principes de la carte scolaire, ni même seulement sur la mixité sociale dans les établissements scolaires, mais avant tout sur les moyens de favoriser l'égalité des chances pour tous les élèves. Or tout observateur réaliste constate que la mixité sociale et l'égalité des chances ne passent pas aujourd'hui par des périmètres urbains de scolarisation. On peut même penser que la carte scolaire a produit le phénomène inverse à celui qui était recherché. C'est dire que l'enseignement catholique, tout en reposant sur la liberté de choix des familles, peut prendre toute sa part pour relever avec l'enseignement public le défi de l'égalité des chances.

Il peut et doit la manifester par la mise en place accentuée de parcours pédagogiques diversifiés, par des propositions pertinentes de formations professionnelles et par des structures d'accueil qui répondent à des besoins éducatifs particuliers. C'est pourquoi l'enseignement catholique veut s'engager davantage dans la recherche actuelle sur l'apprentissage et dans de nouvelles formes de sa mise en œuvre.

Il doit le faire avec le triple objectif de permettre à des jeunes d'acquérir des compétences pour préparer leur insertion professionnelle, de poursuivre leur éveil culturel pour préparer leur insertion sociale et civique, de répondre à leurs aspirations spirituelles pour qu'ils assument pleinement leur vie d'homme et de femme. À ces conditions, l'apprentissage n'est pas une orientation par défaut mais l'un des parcours de réussite. En changeant notre regard sur l'apprentissage, nous concrétiserons un peu plus l'école de toutes les intelligences.



© J. Guillemain

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Relevons le défi
de l'égalité des chances. »

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITES

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Élisabeth du Closel, Yvon Garel, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Virginie Leray, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Marie Schlosser, Étienne Verhack ► **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Les nouveaux directeurs diocésains

Conséquence d'un grand nombre de départs à la retraite, on compte quatorze nouveaux directeurs diocésains à la rentrée 2006. Ainsi, en trois ans, c'est près de 30% du corps des directeurs diocésains qui a été renouvelé.

Thierry Aillet

Avignon (Vaucluse)



Il est né dans l'ex-Dahomey (actuel Bénin), est passé par la Tunisie puis a vadrouillé en France en fonction des nominations de son père, officier. Mais ce nomade a des racines en Bretagne. « À l'école, je n'étais pas doué du tout. Je ne m'intéressais qu'à la poésie, à la littérature, à la mer et aux chevaux. Passions toujours vivantes. À 16 ans, en séjour d'été en Espagne, je rencontre celle qui allait devenir ma femme. Tout s'est déclenché. Je suis devenu bon élève ! » Il oublie ses vocations passagères de moine ou d'avocat et s'embarque dans l'enseignement. Prof d'espagnol, forcément ! Région parisienne, puis détour par Caen comme chef d'établissement, avant de déménager pour la région nantaise et de redescendre dans la cité des papes. Il a toujours pensé qu'il ne fallait pas se fossiliser dans un établissement, mais de là à songer à être directeur diocésain... « Je ne connais pas ce diocèse. Et la tâche est importante en cette période charnière pour l'enseignement catholique. Actuellement, l'accent est mis sur l'évangélisation. Pas facile,

car il y a des sensibilités différentes. Mieux vaut faire, à mon sens, l'unité dans la diversité plutôt que dans l'adversité. » Notre cavalier (propriétaire de trois andalous), marin (« Je réalise que la Grande Bleue peut être océane »), écrivain (auteur de recueils de poésie et de nouvelles), a donc tout à découvrir. Mais il n'en est pas à un défi près.

Pascal Balmand

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)



Il commence par enseigner l'histoire en classes préparatoires et comme maître de conférences à Sciences-Po. Puis il est happé par Saint-Michel-de-Picpus, à Paris. Récemment, il a participé à la commission Thélot (celle-là même qui a préconisé le socle commun), et était vice-président du Snceel¹. Sollicité pour devenir directeur diocésain de Seine-Saint-Denis, il dit oui « pour l'image que j'avais de ce diocèse. On en parle uniquement sous des jours bien sombres. S'il est un terrain où l'enseignement catholique a un rôle à jouer, c'est celui-ci ». Une priorité ? « Renforcer la cohésion. Les chefs d'établissement sont isolés par rapport

aux violences et aux situations socio-économiques des familles. Mais je me sens proche de cet univers multiculturel où les réalités humaines sont très bigarrées. »

Jérôme Brunet

Blois (Loir-et-Cher)



Il dit : « J'ai sept filles, comme l'ogre du Petit Poucet. » Il dit encore : « Je suis un enfant des assises, car je n'ai intégré l'enseignement catholique que peu de temps avant leur lancement. » C'est que Jérôme Brunet a un parcours un peu atypique. Institut dans le public en Eure-et-Loir, il quitte l'enseignement pour créer une société de communication et d'édition à Perpignan où il s'occupe notamment des campagnes pour le denier du culte. Sept années pendant lesquelles il chemine, familialement, en vivant notamment une expérience charismatique, « sans que ce soit une identité. Cela fait partie des richesses de l'Église. Nous avons voulu voir ». Retour à l'enseignement, sa passion première. Dans l'enseignement catholique, cela s'impose. À Tours, à la tête d'une école primaire sous tutelle du Sacré-Cœur : « Une spiri-

tualité de la relation. Voilà pourquoi je me retrouve dans les assises qui se centrent sur la personne. » Et comme animateur-formateur dans le Loir-et-Cher. Homme de conviction, il se passionne en outre pour le cinéma et l'informatique. Il a créé trois sites, notamment sur le chant et sur les nouvelles formes de parentalité. Et l'été, il n'hésite pas à partir randonner dans le Limousin avec sa femme, ses filles et des ânes. Encore quelques étapes, et ils se retrouveront sur les traces de Stevenson !

Régine Chardonnet

Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)



Elle enseigne d'abord les maths tout en faisant de l'animation pastorale pour les jeunes à la direction diocésaine de Rennes. Elle passe de longues années à Saint-Vincent, à Rennes, puis migre vers Dinan où elle assumera, juste avant l'an 2000, la délicate fusion de deux établissements « rivaux ». Accepter d'être directrice diocésaine ? « On sent d'abord sa propre fragilité face à l'envergure du poste. » Elle connaît bien le diocèse puisqu'elle a participé, ces deux der-

nières années, au grand chantier sur les orientations à donner, lancé par son prédécesseur. Un diocèse où elle voudrait nouer des relations plus solides avec les prêtres des paroisses. « Une meilleure compréhension est nécessaire. Certains ne se rendent pas compte que l'enseignement catholique touche aux marges et n'est plus un château fort réservé aux catholiques. » Quoi qu'il arrive, Régine Chardonnet se réserve des plages de silence et de calme, de balades en bord de mer, source d'équilibre pour elle. Israël est une passion. Elle y a fait moult pèlerinages. Et ses lectures se tournent vers la théologie, la philosophie, voire les romans policiers pour se détendre.

Michel Cousquer

Coutances (Manche)



Qui prétend que Bretons et Normands sont frères ennemis ? Pas Michel Cousquer qui passe la frontière des deux régions sans problème quand il ne file pas vers la Méditerranée – l'Italie et l'Espagne où l'art et l'architecture sont ses guides de voyage – ou le Maghreb parce qu'il y a posé ses marques de coopérant. C'est en Algérie, en effet, au tournant des années 80, qu'il découvre l'enseignement après des études de chimie à Rennes. Retour en Normandie, prof de physique-chimie, adjoint du directeur, puis chef d'établissement pendant neuf ans à l'institution Notre-Dame, à Carentan, où il ouvre un lycée professionnel. « Je songeais à changer de direction d'établissement pour ne pas m'ankyloser, pas du tout à être directeur diocésain ! » Hésitation avant de franchir le pas. Une des raisons

d'accepter ? « Il y a une grande solidarité entre les chefs d'établissement. Tous sont au service de l'institution et sont vraiment entrés dans la démarche des assises. » Sa passion première pour la chimie ? « J'ai tourné la page. Mais ma femme enseigne cette matière. »

Dieudonné Davion

Cambrai (Nord)



Il appelle ses comparses, « les copains ». On comprend que derrière ce terme amical, il existe, sans aucun doute, une solidarité évidente entre chefs d'établissement des deux diocèses du Nord. Dieudonné Davion a initié, il y a 10 ans, le réseau dunkerquois Janssoone, du nom du franciscain béatifié en 1986, originaire de la région. L'objectif du réseau est de fédérer les établissements pour éviter la baisse d'effectifs et assurer une cohérence pédagogique. Lan dernier, il devient adjoint du directeur diocésain de Cambrai. Après 20 ans dans le même établissement, et ses multiples engagements au Snceel¹ et au Caec², être directeur diocésain et directeur régional est « une autre façon d'investir l'enseignement catholique ». « Je découvre un diocèse riche, non pas financièrement, mais sur le plan humain avec une vie chrétienne vécue avec simplicité. Ce qui correspond à la devise de M^{gr} Garnier, notre évêque : "L'humble fierté d'être chrétien". » Il définit ainsi son poste : « J'ai un rôle de tutelle, c'est-à-dire de tuteur, le bâton sur lequel on peut s'appuyer. Il ne sert qu'en cas de tempête. » Dans son diocèse, un collège vient d'être classé « ambition-réussite », un parmi 11 dans l'enseignement catholique.

Jean-Pierre Dénarié

Chambéry (Savoie)

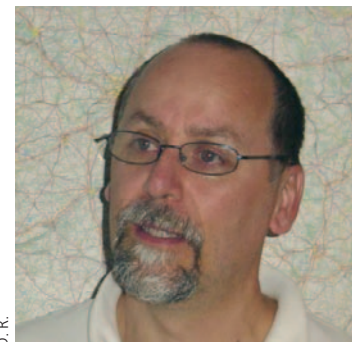


Cette nomination est un retour Caux sources. Non que Jean-Pierre Dénarié soit parti très loin de son fief d'origine, mais l'Isère, où il a été enseignant, directeur de collège puis d'un ensemble scolaire qu'il a remis sur pied, l'a accaparé plus de 30 ans. « À 56 ans, je voulais relever d'autres défis. Devenir directeur diocésain est un saut vertigineux, même si je connais les rouages de l'enseignement catholique », dit-il. Vrai qu'il était membre du Codiec³ et du Caec² depuis un certain nombre d'années. Pour lui, l'urgence est d'arrêter la spirale des fermetures d'écoles, liée à une perte d'effectifs significative depuis 10 ans. Et de créer une véritable solidarité inter-établissements, en tissant des liens entre Chambéry et les vallées plus délaissées. Mais le diocèse ne manque pas d'atouts. Ses points forts ? Le développement des langues européennes et l'accueil du handicap. Les projets s'articuleront cette année autour de son leitmotiv : « Aimer, c'est aider l'autre à exister. » Cette nomination l'oblige cependant à quitter la présidence d'un club de foot, une de ses passions avec « le voyage en Italie ». Un jour, peut-être, ses pas l'entraîneront jusqu'au Laos, pays qu'il connaît à travers un jeune garçon qu'il parraine et accompagne de-

puis son arrivée en France, au tournant des années 80.

Olivier Fetet

Troyes (Aube)



Il a fait tout son chemin dans le premier degré. Avec, à l'instar de sa femme – elle-même enseignante spécialisée –, une attention particulière pour les enfants en difficulté. Formation au CFP⁴ Pierre-Faure (aujourd'hui Emmanuel-Mounier), à Paris, instituteur dans une école rurale des Vosges dans laquelle il a créé une classe d'adaptation, directeur d'école. Passage à l'Ispec⁵ d'Angers, suivi de sept années au CFP de Besançon, avant de participer à la création de l'Institut catholique de formation pédagogique (ICFP) de Dijon, né du regroupement interrégional (qui ne s'est pas fait sans remous) entre le CFP déjà cité et l'IFP de Dijon. Souhaitant donner une autre orientation à sa vie professionnelle, il passe un DESS⁶ gestion du changement dans les organisations. L'enseignement catholique le rattrape en lui proposant la direction diocésaine de Troyes. Il accepte pour les orientations prises par ce diocèse, qui correspondent à ses aspirations : « LAIS [adaptation et intégration scolaires] est une réalité, en démarche inclusive et non pas en créant des classes spécialisées. Il y a une vraie prise en compte des enfants

Migrations

Outre les nominations, deux directeurs diocésains migrent d'un diocèse à l'autre : Gilles de Bailliencourt quitte Toulon pour Lyon où il prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2007 ; Yves Gainche quitte Rodez pour Perpignan et Carcassonne.

en difficulté dans la majorité des établissements. Il y a également une démarche autour de l'alternance, pensée en terme de réseau et non pas de façon cloisonnée. »

Marie-Jean Keletolona

Wallis-et-Futuna

Nous n'avons malheureusement pas pu la joindre. Elle sera présentée dans notre n° 308.

Élisabeth Meyer

Gap (Hautes-Alpes)

Tout récemment nommée, elle sera présentée dans notre n° 308.

Bruno Prangé

Fréjus-Toulon (Var)



Son premier contact avec l'enseignement catholique a été tardif, alors qu'il était surveillant dans un établissement salésien du Var. « Marqué par la figure de Don Bosco, ce premier poste n'est pas étranger à mon engagement dans l'enseignement. Auparavant, je n'y pensais pas trop. » Le voilà prof de philo et de latin au lycée Jeanne-d'Arc de Brignoles. En parallèle, il donne des cours au séminaire de Toulon et aux moines novices de l'abbaye de Lérins, activité qu'il poursuivait encore il y a trois ans. En 2001, il prend la direction de l'ensemble scolaire de Brignoles. Il est jeune, à peine 35 ans. « J'ai trouvé un peu fou de prendre la direction d'un établissement de plus de 1 000 élèves. Mais il est toujours un peu fou d'accepter une mission qui vous dépasse, bien qu'il y ait un véritable travail d'équipe. » Ces propos, il les tient toujours aujourd'hui, alors qu'on vient de

lui proposer la direction diocésaine. « J'ai été un prof et un directeur heureux, et n'ai jamais vécu ma vie professionnelle comme une carrière. Chaque étape est une page qui se tourne. Ne plus avoir de contact direct avec les jeunes sera sans doute une ascèse pour moi. Mais accepter d'être directeur diocésain, c'est répondre à un appel. Et une manière de faire vivre les assises auxquelles je suis très attaché. » Car, pour ce père de cinq enfants, qui vit au milieu des vignes et des cèdres, lit Platon, Aristote ou saint Thomas d'Aquin, anime encore la chorale paroissiale, l'important, ce sont les relations humaines.

Pierre-Marie Puech

Rodez (Aveyron) et Cahors (Lot)



La femme dit qu'il a trois passions : la campagne, le vélo et le rugby : « À Toulouse, où je viens de passer cinq ans, on ne peut pas ne pas l'aimer. On le dit en plaisantant, mais c'est un peu vrai. » Sportif, indéniablement. Pierre-Marie Puech a d'ailleurs été prof d'éducation physique et sportive (EPS) à ses tout débuts. Aveyronnais de souche, il a fait presque tout son parcours dans ce département, et en grande partie dans les établissements des Frères des écoles chrétiennes. Il est parti en 2001 à Toulouse, à leur demande, pour reprendre « Saint-Jo », leur gros bahut. Et pendant trois ans, il a été président de l'Association La Salle (ALS) qui fédère leurs 150 établissements dans l'Hexagone. Viscéralement attaché à sa région, il revient donc aux sources avec bonheur. « J'en connais l'identité, les avantages et les inconvénients », concède-t-il. Son

objectif ? « Faire fonctionner les assises, tout mettre en œuvre que les mots du national trouvent toujours plus d'applications sur le terrain ; faire en sorte que le maillage rural soit réel ; donner une véritable identité à la région. Car Toulouse absorbe tout. » Mais il lui semble aussi indispensable, pour lui qui arrive, de respecter l'histoire et les personnes en place.

Sylvie Robert

Amiens (Somme)



Cette « bâtisseuse », qui a d'abord enseigné les matières sanitaires et sociales, a passé 21 ans à la tête d'un établissement à Bohain, près de Soissons, « une ancienne école ménagère qui s'est transformée, année après année, en lycée Sainte-Sophie avec des CAP, BEP, baccalauréats, BTS, et je travaillais sur une licence professionnelle avec trois collègues de Lille. C'était un peu ma maison. J'étais très épanouie parmi ces jeunes qui donnaient un sens à notre mission. Ils attendaient de nous plus qu'un métier, et nous donnait beaucoup. Effet du hasard, dans le diocèse où j'arrive, l'enseignement professionnel est peu implanté. » Pilote des assises, elle a une bonne connaissance de la structure de l'enseignement catholique et reste persuadée que la mission de directeur diocésain gravite autour de trois mots : « Aimer, écouter, accompagner. » « Je souhaite vraiment que l'on fasse de l'accueil de tous, que l'on risque la différence. Avec tout ce que nous avons vécu au niveau des assises et des états généraux, on a matière à travailler. Il y a une grande prise

de conscience dans les établissements. Cela va nous permettre de rebondir. »

Marc Sautereau

Évry - Corbeil-Essonnes (Essonne)



Cet amoureux de la nature qui sait aussi profiter des événements culturels que propose la capitale, avait quitté son métier de chef d'établissement il y a trois ans pour prendre la responsabilité des services de l'emploi des différentes composantes de l'enseignement catholique de Paris. « Le travail était très administratif. C'est un changement radical de me retrouver tutelle et inspiration pour un diocèse. Poste où il faut être très disponible pour les chefs d'établissement. » Un petit diocèse de l'Île-de-France, avec une présence scolaire diversifiée, allant de l'école rurale de quatre classes aux sites urbains de 2 000 élèves. Parmi ses points forts : un important pôle technologique et professionnel et un réseau d'adaptation et d'enseignement spécialisé. « Une vraie réflexion est à faire quant à la pérennité des petites structures. Mais j'ai déjà découvert un corps de chefs d'établissement très solidaire. Ce n'est pas du "chacun pour soi". Les bassins fonctionnent bien. »

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.
2. Comité académique de l'enseignement catholique.
3. Comité diocésain de l'enseignement catholique.
4. Centre de formation pédagogique.
5. Institut supérieur de promotion de l'enseignement catholique.
6. Diplôme d'études supérieures spécialisées.

« Les financements publics ne sont pas des cadeaux ! »

Élèves refusés faute de place, forfait communal, carte scolaire, égalité des chances étaient au menu de la conférence de presse de rentrée de Paul Malartre. Le secrétaire général de l'enseignement catholique a affirmé : « *Nous ne sommes pas un enseignement privé, mais associé au service public.* » Explications...

Dans l'Éducation nationale, il y a deux réseaux d'enseignement, a expliqué Paul Malartre à la presse, *l'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat associé au service public d'éducation.* » C'est aux médias nationaux que le secrétaire général de l'enseignement catholique s'adressait, lors de sa conférence de presse de rentrée, le 19 septembre dernier, en ajoutant : « *Nous ne sommes pas un enseignement privé !* » Las de voir ses établissements ainsi qualifiés par les journalistes, Paul Malartre a tenu d'emblée à apporter cette précision. Il en découle que « *les financements publics ne sont pas des cadeaux mais des moyens d'assurer l'ouverture à tous, dans le cadre de notre réelle participation à l'école de la République.* » Premier sujet d'actualité abordé : les élèves refusés cette année par les établissements catholiques. 30 000 familles ont déposé un dossier d'inscription, sans compter les très nombreuses demandes adressées par téléphone et non comptabilisées¹. Une situation qu'on ne retrouve pas dans toutes les régions, ce qui a permis des « *redéploiements de postes, car certaines académies ont connu une baisse.* » Cependant, l'enseignement catholique n'a augmenté que légèrement ses effectifs à la rentrée 2006 : + 0,1 %, soit 2 430 élèves de plus sur un total de 2 023 547. Il n'empêche que pour satisfaire les familles, là où la demande explose, on « *charge* » les classes². « *Pour les années qui viennent, nous demandons à fonctionner avec le même nombre de professeurs, sinon se posera la question du libre choix des familles.* »

Autre sujet épineux : le forfait communal³, inscrit dans l'article 89 de la loi de décentralisation du 13 août 2004. « *L'ensemble de nos écoles est sous contrat avec l'État* », a martelé Paul Malartre. Ainsi, tout écolier de l'enseignement catholique ouvre droit à un forfait calculé sur le coût d'un élève du public dans la même localité. » Et c'est là que le bât blesse ! Ce forfait



© J. Guillemain

« *Nous souhaitons privilégier le dialogue avec les conseils municipaux et les maires.* »

varie en fait de 1 à 15 suivant les communes. Son montant moyen est de 440 euros par an et par élève, alors qu'un élève du public coûte en moyenne 1 000 euros, soit deux fois plus cher. « *Nous sommes donc loin de la parité !* » s'est exclamé le secrétaire général.

Élèves non-résidents

Par ailleurs, sur les 900 000 élèves inscrits dans les écoles catholiques maternelles et primaires, 300 000 sont scolarisés en dehors de la commune où ils habitent. Or un amendement prévoit que les communes prennent aussi en charge ces élèves. En réponse aux réactions négatives d'une soixantaine de maires qui ne veulent pas payer, Paul Malartre a précisé : « *Pour les non-résidents, la situation n'est pas normale, mais nous ne sommes pas pour une application brutale de la loi. Nous proposerons à nos responsables départementaux de travailler à des échéanciers.* » Un

relevé de conclusions, signé par l'enseignement catholique avec les maires de France⁴, précise la marche à suivre si une commune d'accueil refuse de prendre en charge les dépenses de fonctionnement afférentes aux élèves non-résidents : « *Nous souhaitons privilégier le dialogue avec les conseils municipaux et les maires, sous l'autorité du préfet.* »

Dernier thème abordé : la carte scolaire. Refusant toute hypothèse d'intégration de l'enseignement catholique dans la carte scolaire, Paul Malartre a souhaité un élargissement de celle-ci pour l'enseignement public. « *Cette carte assouplie ne permettra plus de*

penser que la seule raison d'être de l'enseignement catholique, c'est de la contourner ! Nous espérons être choisis pour notre projet éducatif », a exposé le secrétaire général. Et de conclure : « *L'enseignement catholique, dont 11 collèges viennent d'être classés "Ambition réussite", veut prendre toute sa part pour assurer l'égalité des chances. Nous sommes prêts à développer l'enseignement professionnel, à créer de nouvelles structures d'accueil pour enfants en difficulté, pour enfants autistes, trisomiques, tziganes. C'est un défi que nous voulons relever avec le public... à condition que l'on nous en laisse les moyens. C'est le forfait communal qui nous permet d'être ouvert à tous et de ne pas sélectionner par l'argent !* »

SYLVIE HORGUELIN

1. 4 700 élèves refusés dans l'académie de Créteil, 4 000 à Versailles, 3 600 à Aix-Marseille, 3 000 à Paris, Montpellier et les Dom-Tom, 1 450 à Lyon, etc.

2. Dans les écoles primaires catholiques, on compte en moyenne un élève de plus par classe que dans le public.

3. Cf. les documents diffusés par la Fnopec (277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 74 40) : la plaquette *Votre commune, votre intercommunalité et les écoles privées sous contrat - nouvelles dispositions (gratuite)* et le *Guide d'information des élus municipaux sur le financement des écoles privées sous contrat simple et d'association avec l'État* (5 € jusqu'à 8 ex., puis tarifs dégressifs, frais de port compris).

4. À l'issue d'une réunion qui s'est tenue le 16 mai 2006 au ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire.

Agir ensemble pour répondre aux besoins psychologiques

Réunis à Aix-en-Provence pour l'assemblée générale de leur association, les psychologues de l'enseignement catholique ont affirmé leur volonté d'inscrire leur action dans la démarche des assises, avant de s'interroger sur la personne de l'élève et des réponses à lui apporter.



Ils étaient encore cette année près de 100 psychologues de l'enseignement catholique à s'être réunis pour

l'assemblée générale de leur association : l'Anpec¹. Qu'ils soient intégrés dans un service d'une direction diocésaine (cf. leur répartition sur la carte ci-dessus), membres d'une association de psychologues ou psychologues en établissement, tous ont exprimé leur joie de se retrouver, d'échanger sur leurs pratiques, de réfléchir ensemble, de s'interroger sur le sens de leur profession et de faire valoir plusieurs de leurs interrogations.

Au cours de cette session qui s'est déroulée à La Baume, à Aix-en-Provence, du 19 au 22 septembre 2006, ils ont notamment affirmé leur volonté de s'inscrire dans la démarche des assises qui met en exergue l'exigence de considérer chaque élève, chaque enseignant comme une personne dans sa globalité et sa singularité. En effet, ont-ils précisé, les diagnostics qu'ils portent ne sont là que pour aider un sujet à trouver son chemin pour exister et se construire. Cette exigence de considération de la personne les a conduits à insister sur la nécessité de développer et de renforcer leurs liens, leur solidarité et la communication de leurs outils de travail malgré de très grandes disparités d'équipement et de reconnaissance dans les diocèses et les établissements. Cela, conformément aux principes exposés dans le texte *Psychologues de l'éducation dans l'en-*

seignement catholique voté par le Cnec² en juillet dernier. Ce document « préconise la généralisation au niveau diocésain ou interdiocésain d'une commission chargée de l'étude des besoins psychologiques de l'ensemble des personnes de la communauté éducative ». Car, ajoutent les membres du Cnec : « L'enseignement catholique a besoin des psychologues pour définir et inscrire sa philosophie d'accueil aux élèves "à besoins éducatifs particuliers" ».

Comment et pourquoi

Par ailleurs, de nombreux psychologues ont demandé qu'une position claire de l'enseignement catholique, tant au niveau national que diocésain, soit apportée sur les Maisons du handicap. Instituées par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, elles doivent constituer dans chaque département le « guichet unique » auprès duquel toute personne handicapée bénéficiera de l'accueil, de l'information et du conseil dont elle pourrait avoir besoin. Le lien entre ces Maisons du handicap et les éta-

blissements doit pouvoir s'effectuer, mais dans quel cadre ? Où en sommes-nous ? Quelles sont les décisions prises ? s'interrogeaient les psychologues.

En outre, cette rencontre fut l'occasion pour les psychologues de l'éducation de reprendre, avec la participation d'intervenants de grande qualité, la réflexion ouverte l'an dernier sur leur perception du jeune : « Cet enfant, cet adolescent, ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre... » Les mutations culturelles associées à de nouveaux modes de communication, les mutations psychologiques liées à la nouvelle donne des relations entre générations, les nouvelles souffrances qui s'expriment à travers de nouvelles plaintes, de nouveaux comportements parfois indéchiffrables sont autant de traits vécus profondément par les jeunes qui déconcertent et brouillent les repères des psychologues.

Comment permettre au jeune de concilier son lien social et sa singularité ? Comment éviter que ce jeune ne se place en situation de victime devant son incapacité à relier ses environnements à une culture ? Comment demander au jeune de parler à propos de sa

« Les commissions chargées de l'étude des besoins psychologiques ont pour objectifs de définir les missions des psychologues de l'éducation et leurs priorités d'actions, de déterminer les besoins en postes de psychologues, de penser aux modes de financement possibles et de faire des propositions quant à des montages financiers ayant pour base de possibles mutualisations, de constituer des dossiers techniques de demandes de financement ou de subventions, et de prévoir un échéancier de réalisation. Les psychologues doivent être associés à ce travail et présents dans ces commissions. »

souffrance sans s'enfermer dans des interprétations ? Comment le besoin, le désir, la demande du jeune sont-ils entendus, sans être confondus ? Comment l'attitude d'écoute constitue-t-elle un premier palier pour dire au jeune qu'il est reconnu et aimé ? Comment adopter une attitude analytique qui laisse toute sa place au singulier de la personne au moment où le diagnostic risque d'éti-quer ? Pourquoi anesthésier la plainte du jeune ? Comment favoriser l'émergence du langage, source de sécurité, de lien entre les choses ? furent quelques-unes des questions apportées par les intervenants et travaillées par les membres de l'Anpec.

GILLES DU RETAIL

Partenariats

Créée voici 41 ans, l'Anpec est un partenaire actif de nombreuses structures :
 – la Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP) qui refléchit notamment sur le rôle du psychothérapeute ;
 – l'International School Psychology Association (Ispa) qui a permis à l'Anpec d'apporter sa contribution sur les situations de crise ;
 – l'Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique (Ifcec) où l'Anpec intervient dans la formation des directeurs diocésains ;
 – le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec), ainsi que la Commission nationale de pédagogie (CNP) et la Commission nationale adaptation et intégration scolaires (Cnais).

1. Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique.

Site internet : <http://anpec.scolanet.org>

2. Comité national de l'enseignement catholique.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES TIC APPLIQUÉES À L'ÉDUCATION.

Présenté par Gilles de Robien, le 14 septembre 2006 à Poitiers, ce plan a pour ambition « de faire en sorte que tous nos enfants apprennent mieux et plus vite ». Cette initiative s'appuie sur trois grandes mesures :

- le développement des espaces numériques de travail (ENT) : ces « bureaux virtuels » à entrées multiples destinés aux parents, aux enseignants, aux collectivités et à l'élève, seront généralisés, en commençant par un livret scolaire des compétences en langues vivantes, appelé « portfolio » ;
- l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'accompagnement scolaire : après un appel à propositions, 8 projets ont été labellisés, dont un associant le Centre national d'enseignement à distance (CNED) et une entreprise privée, Maxicours. Le CNED devra, par ailleurs, remettre, avant le 20 décembre 2006, des propositions concrètes pour développer l'accompagnement scolaire par internet ;
- une clé USB comprenant l'essentiel des ressources pédagogiques disponibles validées au plan national, remise à chaque nouvel enseignant.

LOGICIELS LIBRES SUR 400 000 POSTES DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE.

Cette migration sera effective à la fin de l'année 2007. En janvier 2005, la Gendarmerie nationale avait ouvert la marche en généralisant l'usage d'OpenOffice en lieu et place de Microsoft Office sur ses 70 000 postes, pour une économie de 2 millions d'euros par an. Le ministère du Budget et de la Réforme de l'État attend de ce passage massif vers la suite bureautique libre des économies qui pourraient atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros. Sur ECA + (www.scolanet.org), on lira avec intérêt le document rédigé par l'Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales (Adullact). Intitulé « Déploiement d'OpenOffice.org sur les postes de travail », il inclut une proposition de stratégie de mise en place.

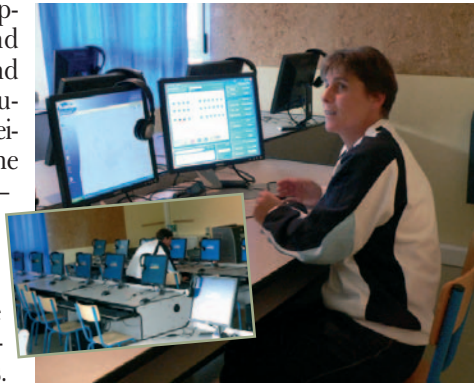
UN NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE PROPOSÉ PAR L'INA.

Le mercredi 4 octobre 2006, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a lancé sur son site (www.ina.fr) une nouvelle rubrique destinée aux enseignants et aux élèves. « Apprendre sur ina.fr » propose « 1 000 archives audiovisuelles » en visionnage gratuit. Une première sous-rubrique, « Après les cours », est destinée à accompagner les programmes scolaires ; une seconde, « Aller plus loin », rassemble trois modules interactifs : une frise chronologique des années 1940, une série d'entretiens et un aspect particulier du fonctionnement des médias présenté chaque mois par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi).

Naissance d'une salle multimédia

Avec l'ouverture prochaine de leur laboratoire multimédia pour l'apprentissage des langues, les collégiens de l'institution Sainte-Croix, à Provins, seront bien armés pour remplir le livret scolaire des compétences en langues dont vient de les doter le ministère de l'Éducation nationale.

Tout commence en septembre 2005 quand Frank Boralevi prend la direction de l'institution Sainte-Croix, à Provins (Seine-et-Marne). Il y trouve une ancienne salle informatique – système d'exploitation obsolète, problèmes de maintenance sur une majorité des postes – et un budget de 8 000 € pour l'achat de logiciels de langues monopostes. Du côté du corps enseignant, sur dix professeurs (anglais, allemand, espagnol), la moitié au moins ne se sentait pas concernée par le multimédia. Restait un Ogec¹ qui s'interrogeait sur la timidité du projet et souhaitait, au contraire, aller « au bout de la question ».



Personne ressource. Daphné Dechaume initie ses collègues à la pratique des outils multimédias.

(mobilier, logiciel, matériel informatique), la possibilité de dissocier certains achats en gardant l'assistance d'un fédérateur ; enfin, la nature de la maintenance, une garantie de trois ans pour l'aligner sur la durée de l'amortissement, et bien sûr le prix. C'est Technilab³ qui a su répondre à ces contraintes grâce à son partenariat avec Dell⁴. Au final, le laboratoire compte trente postes pour un coût total de plus de 75 000 €.

Pour éviter que des dégradations ne compromettent la fréquentation de la salle, il était bon de s'assurer de l'implication des enseignants. Un entretien individuel entre chacun d'entre eux et le chef d'établissement a permis de faire comprendre ces enjeux et d'obtenir l'engagement moral d'accepter une formation et de pratiquer autant que nécessaire avant la première séance devant élèves.

Au final, le laboratoire compte trente postes pour un coût total de plus de 75 000 euros.

Il ne pouvait dès lors s'agir que d'un laboratoire multimédia² avec ses canaux multiples (texte, son et image) et son interactivité. Accompagné d'un membre de l'Ogec ou d'un professeur (double regard oblige), Frank Boralevi commence par visiter quelques établissements déjà équipés. Il en revient avec une certitude : on ne peut rien faire de sérieux à moins de 40 000 €. Pour l'avoir déjà vécu, il craignait qu'une telle annonce n'entraîne une réaction négative. Est-ce l'appartenance au monde de l'entreprise des membres de l'Ogec qui les a fait réagir en financiers capables de se projeter à dix ans et non en comptables figés sur l'exercice ? Plutôt que de « passer son temps à faire le tour de l'immobilier », il fut décidé que chaque investissement pour les bâtiments serait complété par une intervention significative dans le domaine pédagogique.

Dès lors, appel d'offres, devis, tout s'enchaîne très vite. Trois séries de critères sont définies par Frank Boralevi pour sélectionner les propositions : d'abord la réactivité (l'entreprise doit être proche pour répondre rapidement à tout questionnement), la disponibilité technico-commerciale (pour l'installation et le suivi) et l'attractivité du produit ; ensuite, un laboratoire multimédia faisant appel à des technologies différentes

Réceptivité et ouverture

Restait à trouver la « personne ressource » qui, formée par Technilab, serait ensuite capable de faire partager ses connaissances. C'est Daphné Dechaume qui assume cette tâche. Elle doit s'assurer du bon fonctionnement de la salle et initier ses collègues à la pratique des outils. En tant que professeur d'EPS, ses connaissances informatiques de départ n'étaient pas très importantes : un peu de bureautique et une pratique minimale d'internet. Mais réceptivité et ouverture sont plus utiles qu'une grande technicité pour ce travail d'accompagnement.

À peine plus d'un an après ses premiers échanges avec son Ogec, Frank Boralevi s'attache déjà à l'édition des plannings. Les premières classes investissent la place dans quelques semaines, et il évoque la possibilité d'une utilisation en soirée de son laboratoire. Provins vient de se jumeler avec la ville chinoise de Pingyao, et les demandes d'initiation au mandarin sont nombreuses.

JOSÉ GUILLEMAIN

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Cf. sur « Langues @ Versailles » la page consacrée aux outils : <http://www.ac-versailles.fr/pedagogie/langues/technic/labommm>
3. <http://www.laboratoiremultimedia.com/>
4. <http://www.dell.fr/education/>

Gestionnaires : un rôle spécifique et irremplaçable



Rencontre avec André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, à propos du texte

La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement.

Pourquoi le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) a-t-il décidé de rédiger et de publier un texte sur la place des Ogec¹ dans les établissements ?

Le 4 décembre 2004, lors de la deuxième étape des assises, Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, s'est engagé publiquement à « risquer la communauté éducative et ses lieux de parole ». Après quarante ans d'existence, celle-ci est toujours un défi à relever. Il a explicité sa position, dans la logique du Statut de l'enseignement catholique : « Que la place de chacun soit reconnue. Nous nous engageons partout à ne pas exclure de fait de la communauté éducative certaines catégories de personnels de l'établissement, les parents, les gestionnaires et, faut-il le rappeler ? les élèves. » Il est donc normal que le Cnec prenne soin de redire combien il compte sur le rôle, spécifique mais irremplaçable, de chacune des personnes qui constituent cette communauté.

Quel est le message essentiel de ce texte ?

La mise en œuvre du projet éducatif s'effectue sous la responsabilité du chef d'établissement, mais toutes les actions entreprises, les attitudes adoptées et les paroles échangées dans une communauté éducative participent à la manifestation de son projet. Il est donc essentiel de prendre le temps d'informer, et probablement de former sur toutes les dimensions de leur tâche ceux qui acceptent de rendre bénévolement service dans le cadre d'un organisme de gestion, . Comme tous les membres de la communauté éducative, ils ont leur place dans la réalisation du projet éducatif. Dans le choix des priorités budgétaires aussi bien que dans les rapports entre les personnes, et en particulier sur la manière dont sont développées les « ressources humaines » de chacune d'entre elles, ils ont des responsabilités propres dont ils doivent éventuellement rendre compte.

Quelle phrase de ce texte souhaiteriez-vous mettre en relief ?

« En conclusion, toute l'action des gestionnaires est inspirée des orientations de l'enseignement catholique, elles-mêmes fondées sur l'Évangile. En particulier, elle prend en compte le sens de l'homme et l'esprit de justice qui y sont exprimés. »

Quelles questions poseriez-vous aux communautés éducatives sur la suite à donner à ce texte ?

Dans le quotidien de votre établissement, quelle suite donnez-vous, à ce que vous ex-

périmentez depuis deux ans maintenant lors des journées des communautés éducatives ? Quelle place faites-vous à la parole de toutes les personnes et à leur engagement mutuel ? Quelle formation mettez-vous en place pour que chacun soit bien au clair avec ce qu'on attend de lui, et en particulier pour ceux qui interviennent de façon bénévole ?

Par ailleurs, quels sont les autres textes en préparation ?

Un texte intitulé *La place des parents dans la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement* a déjà été promulgué par le Cnec en 2004 et diffusé lors du congrès de l'Unapel² à Toulouse. D'autres textes sur les différents « conseils » : conseil d'établissement, conseil de classe, conseil de discipline, instances représentatives des personnels, rediront la place et les fonctions de chacun.

Pour compléter la Charte de la formation adoptée en 2005, un texte décrira la fonction des Services académiques pour la formation initiale (Sapfi), et surtout un deuxième volet de cette Charte traitera du développement des ressources humaines. Enfin, la Commission permanente a décidé la rédaction d'un texte sur les enseignants.

PROPOS RECUEILLIS PAR GILLES DU RETAIL

1. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.
2. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique.

LA PARTICIPATION DES ORGANISMES DE GESTION À LA MISSION ÉDUCATIVE DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT

L'exemplaire : 1,50 €

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75



Lycées catholiques de Turquie : une menace et des besoins

Les six lycées francophones congréganistes¹ de Turquie sont menacés ! Cette année, le frère François Kerdoncu, délégué France pour les relations de la Fédération des écoles catholiques privées installées en Turquie, ne se contente pas de lancer un appel aux bonnes volontés enseignantes. En effet, la baisse du nombre de postes attribués par le ministère des Affaires étrangères, amorcée depuis trois ans, se confirme. En 2007, l'ensemble des six établissements congréganistes ne bénéficiera que de 18,5 postes pleins – à comparer aux 100 « accordés à d'autres institutions publiques qui reçoivent trois fois moins d'élèves que les nôtres », souligne François Kerdoncu.



Parrainage. Le lycée Saint-Joseph, à Istanbul, accueille les élèves de l'école Akarca d'Izmir. Leur lien date du tremblement de terre de 1999 qui avait détruit l'école.

D'autant que ces lycées, porteurs de francophonie, s'investissent aussi dans des parrainages d'écoles primaires et dans des actions de solidarité (intégration d'enfants handicapés, bourses aux livres...). Il serait dommage que cette

flamme de coopération humaine qui brûle depuis 150 ans s'éteigne. Mais on n'en est pas encore là, et François Kerdoncu, après avoir tiré la sonnette d'alarme, rappelle aux enseignants² (de français bien sûr, mais aussi de mathématiques, de physique, d'informatique...), désireux « de s'ouvrir à l'interreligieux et de recueillir les intuitions, les compétences et le dynamisme

d'un pays jeune », que des élèves les espèrent en Turquie.

MCJ

1. Cinq à Istanbul et un à Izmir. Trois sont sous tutelle des Frères des écoles chrétiennes, un sous tutelle lazariste, un dépend des Filles de la Charité, et le dernier des Sœurs de Notre-Dame-de-Sion.

2. La qualification demandée est la même qu'en France, le Cafep par exemple. Les candidats doivent se mettre en congé de leur contrat en cours. Ils bénéficient d'un contrat Micel (Mission de coopération éducative et linguistique) avec le ministère des Affaires étrangères qui prend en charge une partie de leur salaire.

Savoir +

Contact : François Kerdoncu
Tél. : 02 97 29 07 47
Email : kpfzef@aol.com

Génération Socrates !

Il y a cinq générations en France : la « génération héritage », née avant la guerre ; la « génération papy boom », à l'origine de mai 68 ; la « génération réseau » qui a établi des liens forts pour s'organiser ; la « génération mosaïque » qui surfe sur internet et les idées ; la « génération virtuelle », née autour de l'an 2000, baignée dans l'audiovisuel, mais qui manque d'intériorité. C'est cette dernière qui nous préoccupe ! » explique Marie-Geneviève Prunier, directrice du centre de formation pédagogique (CFP) d'Aquitaine¹. Normal puisque la tâche du CFP consiste à former des professeurs des écoles qui enseigneront à cette « génération virtuelle » ! Or pour aider les enfants à se construire, des liens doivent être tissés avec les générations précédentes. C'est tout l'objet de la recherche dans laquelle est investi le CFP, avec la Fedapel et l'Ugsl de Bordeaux². Un projet à coloration européenne puisqu'il est mené, entre autres, avec l'Italie, la Grèce, le Portugal et la Pologne. Démarré en 2004, il finira en juillet 2007 par

la conception de modules de formation européens. L'objectif ? Aider enseignants, éducateurs et parents à prendre en compte cette richesse intergénérationnelle avec les enfants. Un travail qui est financé en partie par l'agence Socrates, dans le cadre de son action Grundtvig². Cette dernière promeut des projets de coopération entre de petites structures d'au moins trois pays. Avec un but : améliorer la dimension européenne de l'éducation des adultes. Trop peu connue encore, l'action Grundtvig³ permet de travailler avec des partenaires européens sur des thèmes comme l'insertion professionnelle, la diversité culturelle, l'engagement citoyen... Une chance ! Prochain dépôt de candidatures : mars 2007. **SH**

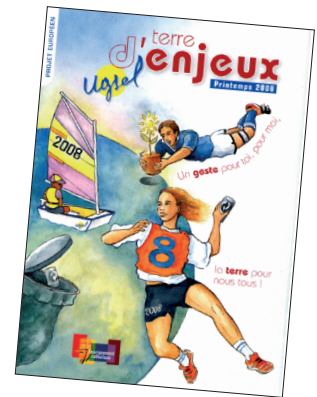
1. Adresse : 54 bd Godard, 33300 Bordeaux. Tél. : 05 56 39 81 06.

2. Respectivement : Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre et Union générale et sportive de l'enseignement libre.

3. Cf. le site de l'Agence Socrates - Leonardo-da-Vinci France : www.socrates-leonardo.fr (rubrique « Programme/Grundtvig »).

Objectif Terre !

Après « Planète Espérance 2004¹ », l'Ugsl² s'engage dans une nouvelle opération de longue haleine. Baptisée « Terre d'enjeux », elle invite à « protéger cette œuvre de Dieu » décrite dans le premier chapitre de la Genèse. Une œuvre bien malmenée par les hommes : « Gaspillage [des] ressources naturelles, pollution de l'eau, de l'air, disparition d'espèces animales et végétales [...] » constate Guy Magotte³ avant de s'interroger : « Quel regard les enfants portent-ils sur la planète ? Que disent-ils de leur lieu de vie quotidien ? » Et surtout : « Quelles pistes d'actions leur proposer pour découvrir leur environnement et apprendre à le protéger ? » Les réponses, fondées sur le respect, la responsabilité, la solidarité et le partage, sont riches et variées : « création de modules d'apprentissage pluridisciplinaires pour une éducation au développement durable », « participation à des actions de préservation (lutte contre les pesticides, nettoyage de plages...) »... Sans oublier, Ugsl oblige, la « découverte des milieux naturels par la pratique d'activités physiques et sportives (VTT, randonnée, ski...). Toutes s'inscrivent dans les projets d'établissement et prennent en compte l'ensemble de la com-



munauté éducative. De quoi faire grandir la personne.

Initiée en janvier dernier, « Terre d'enjeux » connaîtra son point d'orgue à la fin du mois de mars 2008 avec le Printemps international de l'environnement. Nous reviendrons sur cette dynamique ainsi que sur l'opération « Graine d'Ovalie » qui, en 2007, associera l'Ugsl et la Fédération française de rugby. **RT**

1. Le 14 mai 2004, 320 000 élèves de l'enseignement catholique avaient participé au relais-marathon.

2. Union générale sportive de l'enseignement libre.

3. Chef de service 2^e degré pédagogie à l'Ugsl.

Savoir +

La plaquette « Terre d'enjeux » peut être demandée gratuitement à : Ugsl, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 44 41 48 50. Le site « Terre d'enjeux » sera mis en ligne le mois prochain sur www.ugsl.org

« L'éducation : chemin vers l'amour »

Sous le haut patronage de l'Unesco, la mission d'observation permanente du Saint-Siège auprès de l'Unesco organise un symposium international¹ sur le thème « L'éducation : chemin vers l'amour », en écho à la lettre encyclique du Pape Benoît XVI, *Dieu est amour*.

Interviendront durant cette journée : M. Musa Bin Jaafar Bin Hassan, président de la Conférence générale de l'Unesco, ambassadeur, délégué permanent du Sultanat d'Oman auprès de l'Unesco ; le cardinal Zenon Grocholewski, préfet de

la Congrégation pour l'éducation catholique ; M. Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ; le cardinal Edward Egan, archevêque de New York ; le cardinal Telesphore Toppo, archevêque de Ranchi et président de la Conférence des évêques catholiques d'Inde. Le Saint-Père Benoît XVI fera parvenir un message.

Confrontée à une mondialisation qui ne cesse de s'étendre, l'éducation proposée par l'école doit être un chemin vers l'amour, un chemin où foi et raison interagis-

sent. Les éducateurs doivent pouvoir jouer un rôle de transmetteurs de valeurs ; relier l'apprentissage des savoirs et des « savoir-faire » à la découverte de « savoir-être » ; développer un tissu de relations sur lequel se construisent à la fois l'identité de chaque jeune et sa relation à l'autrui. Il leur faut aussi intégrer dans les dispositifs scolaires les diversités et les différences, et éduquer au « bien commun » et à la dimension religieuse de la culture. **GDR**

1. Le 9 novembre 2006, au siège de l'Unesco, 7 place Fontenoy, 75007 Paris. Sur scolanet.org, vous trouverez les coordonnées du site qui diffusera ce symposium en direct.

Nostradamus code



© Lycée Saint-Jean

Tout a commencé aux Cordeliers, le lieu où Michel de Nostredame a été inhumé au XVI^e siècle, à Salon-de-Provence. C'est là que les secondes IGC¹ du lycée Saint-Jean² avaient donné rendez-vous, le 1^{er} juin dernier, aux CE1-CE2 B de l'école Michelet pour un rallye culturel. Chaque petit, parrainé par un grand, a dû résoudre vingt-trois énigmes, en évoluant dans la cité salonnaise. À l'arrivée, les élèves ont trouvé dans une niche, à l'entrée du château de l'Empéri, un message de l'astrologue Nostradamus... Isabelle Conseil, professeur de lettres, et Chantal Sammut, professeur d'histoire, sont à l'origine de ce projet original. Il a conduit les élèves de 2^{de} à étudier la Renaissance et à inventer le manuscrit remis aux écoliers ainsi que les énigmes. Pour les écoliers, le rallye a constitué une approche originale du patrimoine, avec la découverte de deux personnages qui ont marqué l'histoire de Salon : Nostradamus et Craponne, l'ingénieur en hydrologie qui irrigua la Provence. Car les secondes avaient souhaité que cette quête joigne le ludique à l'écologique. Le message final devait sensibiliser les petits au problème de l'eau : « *L'homme du XXI^e siècle connaîtra l'enfer/ Son gosier brûlera sous l'Astre Solaire/ Pour rompre les chaînes de la Destinée/ C'est à présent qu'il faut œuvrer...* » Il a d'ailleurs été remis aux 53 participants sous la forme d'un petit parchemin calligraphié. **SH**

1. Informatique de gestion et de communication
2. Lycée technique et professionnel Saint-Jean, 76 av. Georges-Borel, 13300 Salon-de-Provence. Internet : www.lyceesaintjean.com

Six jeux de mots

Que faire pour motiver des collégiens en délicatesse avec la langue française ? Partir de leur plaisir quotidien à pratiquer des jeux de société que les soirées télé n'ont pas tués, quoi qu'on en dise. C'est ce que deux enseignantes de français et une enseignante d'arts plastiques du collège Sainte-Jeanne-d'Arc¹, à Vitry (Ille-et-Vilaine), ont proposé à leurs élèves pour consolider leurs acquis de primaire. Depuis 2003, en effet, l'un des objectifs du collège est de permettre à des enfants en difficulté d'intégrer le collège dans des classes aux effectifs allégés pour progresser au lieu de trébucher. Aussitôt dit, aussitôt fait : Emmanuel, Nolwenn, Yohan, Mélanie et les autres ont répertorié les jeux de leur connaissance : sept familles, loto, dominos, jeux de cartes, jeux de l'oie, messages codés. « *Ils sont entrés à fond*



dans la démarche », raconte l'une des enseignantes de français, Nathalie Ledan. À raison d'une heure hebdomadaire d'enseignement commun aux deux matières (français et arts plastiques) et de collaborations régulières entre les enseignantes, les quatorze élèves de 6^e et les quinze de 5^e ont élaboré une mallette de six jeux intitulée « La bataille des mots ».

Certains sont destinés à enrichir le vocabulaire (jeux des sept familles organisés autour du champ lexical du merveilleux, de la demeure, des métiers...) et la culture générale, d'autres ont été conçus pour maîtriser les pièges de la conjugaison ou progresser en expression écrite. **MCJ**

1. Adresse : 13 place de la République, BP 90326 - 35503 Vitry Cedex. Tél. : 02 99 75 22 39. Internet : www.jeanne-darc-vitry.fr

Un nouveau statut pour les volontaires

L'Agence pour le volontariat étudiant (AVE) a lancé le 4 octobre dernier, en présence de Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, le 1^{er} Tour de France du volontariat. Pendant trois mois, le Tour fera

étape dans une trentaine de villes pour informer étudiants et associations de l'existence d'un nouveau statut du volontaire associatif¹. Ce statut permet à un jeune de s'investir dans une mission d'intérêt général pour une durée de six mois à un an, tout en lui assurant une formation, une

indemnisation et une aide à l'insertion professionnelle. **SH**

1. Créé par la loi sur le volontariat du 13 juillet 2006.

Savoir +
L'AVE est sur internet : www.volontariat-etudiant.fr

Journée du volontariat dans l'enseignement catholique

Le mercredi 22 novembre 2006 aura lieu à Antony (Hauts-de-Seine), la Journée du volontariat dans l'enseignement catholique¹. Avec une question adressée aux participants qui devront être partis comme volontaires : « Comment réinvestir notre expérience internationale d'hier dans les activités professionnelles d'aujourd'hui ? »



Ailleurs. Partir enseigner un an à l'étranger avec la DCC change le regard que l'on porte sur l'éducation.

Coorganisateur de cette journée : la Délégation catholique pour la coopération² (DCC) et le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) qui ont signé le 5 avril dernier un « projet partagé ». Les liens entre l'enseignement catholique et la DCC sont forts : 50 % des 15 000 volontaires partis à l'étranger depuis 1967 avec


la Délégation catholique pour la coopération, y ont été enseignants, éducateurs ou responsables de structures éducatives. Aujourd'hui en poste dans des établissements français, ils sont bien placés pour promouvoir l'éducation à l'universel et donner envie de partir à d'autres. L'objectif de cette journée est

donc de mutualiser leurs expériences et de les remobiliser. Au programme : des interventions (de Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, Frédéric Mounier, président de la DCC, et Patrick Taperoux, sociologue, professeur à l'Institut catholique de Paris) et des ateliers thématiques.

SH

1. De 9 heures à 17 heures, à l'ensemble scolaire Sainte-Marie d'Antony (RER B, station Antony).
2. Site internet : www.ladcc.org

Savoir +

 **Pour s'inscrire et avoir plus d'informations :**
www.scolanet.org (rubrique « Solidarités et pastorale »).

Prix des droits de l'homme René-Cassin

En 1988, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le ministère de l'Éducation nationale a pris l'initiative de créer un « prix des droits de l'homme » sous la forme d'un concours portant le nom de René Cassin, en y associant la commission consultative nationale des droits de l'homme. Deux types de prix sont décernés : l'un récompense des travaux collectifs d'élèves (mémoire, support vidéo ou cédérom, affiche, création artistique, travail manuel, exposition...), tandis que le second distingue un projet d'établissement. En juin 2006, ce prix a été remis à Paris, à la Sorbonne, aux élèves des collèges Charles-de-Foucauld de Tourcoing et Sainte-Marie de Roubaix. Sur le thème « Grande pauvreté et droits de l'enfant », Marie Verkindt, directrice adjointe de

Charles-de-Foucauld et professeur d'histoire dans les deux établissements, a permis aux jeunes de réaliser un jeu sensibilisant à l'exclusion. L'idée de départ ? faire travailler ensemble des jeunes n'ayant pas de difficultés particulières, à Charles-de-Foucauld, avec d'autres collégiens d'une classe à pédagogie de contrat, à Sainte Marie, « car je crois beaucoup dans le partage du savoir entre élèves », dit-elle. Et ça a marché, les uns et les autres se sentant fiers et stimulés par des échanges inter-classes. » Pour participer au concours 2006-2007 sur le thème « Égalité des chances », les travaux doivent être envoyés entre le 23 et le 28 avril 2007 au rectorat de l'académie de l'établissement.

EDC

Renseignements :
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/30/MENE0601731N.htm>



Commissions nationales

Les contributions des cinq commissions nationales du Comité national de l'enseignement catholique à la réflexion sur l'évaluation, présentées en page 6 de notre n° 306, sont désormais en ligne sur www.scolanet.org



Cette nouvelle rubrique reprend, à sa manière, l'idée de la campagne du ministère de l'Éducation nationale, « Envie d'agir », pour inciter les jeunes à s'engager dans des associations à titre personnel ou pour soutenir une cause. Tous les mois, nous vous proposerons « Une idée, une action » dans des domaines très divers.

Deux ans après le tsunami qui a fait près de 300 000 victimes, le frère Antony Uvary manque de tout. Juste après le drame, il a créé une communauté des Frères des écoles chrétiennes à Nagappattinam, à 200 kilomètres au sud de Pondichéry, en Inde. Malgré l'immense élan de générosité des premiers temps, beaucoup reste à faire, et les fonds publics et ceux des grosses associations n'ont pas forcément été distribués à de petites actions locales très concrètes. Installé au milieu des populations les plus défavorisées, le frère Antony est confronté, au quotidien, à leurs besoins les plus élémentaires. Pour parer au plus urgent et permettre aux enfants de retrouver des points de repère, il a rapidement implanté dans quinze villages des jardins d'enfants et des centres de soutien scolaire pour les 7-16 ans, dans des bâtiments très rudimentaires. Il a ainsi pu embaucher des institutrices choisies, avec les chefs de village, parmi les rescapées du raz-de-marée. Toutes ont reçu une formation et cela leur a permis de reprendre pied dans la vie. Mais au drame a succédé un autre drame. Un des jardins d'enfants a récemment brûlé. Le frère lance donc un appel aux établissements catholiques de France pour pouvoir reconstruire cette école. Mais aussi pour ouvrir des centres de soins, fournir des bourses scolaires, acheter une voiture pour remplacer sa Mobylette, ce qui lui permettra de faire plus facilement le tour des villages, surtout en période de mousson. EDC

Savoir +

 **Vous pouvez correspondre directement avec le frère Antony, en anglais :**
uantony@yahoo.com ou contacter Élisabeth du Closel. Tél. : 06 10 70 18 71.
E-mail : duclo@club-internet.fr
Voir le dossier « Tsunami : de l'urgence humaine à l'urgence humanitaire », *ECA* n° 300 (pp. 48 à 53) et <http://www.scolanet.net/www/dossiers/tsunami.htm>

En bref

2/3 DES ENSEIGNANTS SONT DES FEMMES.

Parmi les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés, les femmes sont largement majoritaires dans le privé (73,7 %) et le public (66,6 %), selon une note de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) publiée en mai dernier (« Les femmes au ministère de l'Éducation nationale 2004-2005 »). Elles sont plus nombreuses dans le 1^{er} degré (90 % dans le privé et 79 % dans le public) que dans le 2^d degré (65,6 % dans le privé et 56,7 % dans le public). Chez les personnels d'encadrement, les hommes de plus de 50 ans sont, en revanche, majoritaires. Les femmes représentent 40 % de l'ensemble de ces personnels. Et l'on observe que trois femmes sur 31 sont recteurs !

(education.gouv.fr/stateval)

BOURSE AU MÉRITE.

Le montant de la bourse au mérite, complément de la bourse de lycée du ministère de l'Éducation nationale, est de 800 euros à compter de la rentrée 2006. Il s'agit d'une aide réservée aux boursiers qui s'engagent, après la 3^e, dans un cycle d'enseignement conduisant au bac général, technologique ou professionnel. Elle est attribuée à tous les boursiers ayant obtenu une mention bien ou très bien au diplôme national du brevet et à ceux qui se sont distingués par leurs efforts en 3^e. (AEF)

COMPORTEMENT DES COLLÉGIENS.

Les collégiens scolarisés dans l'enseignement privé se différencient de leurs camarades du secteur public dans les domaines du « comportement avec les pairs », de la « vie scolaire » et des « délégués » où ils obtiennent des indicateurs supérieurs. Ils affirment aussi être plus respectueux des normes de l'institution scolaire. C'est ce que constate la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) dans une note 06.02 publiée en août 2006. (education.gouv.fr/stateval)

LE CHIFFRE DU MOIS

93 %

des chefs d'établissement estiment que la rentrée s'est bien

passée, selon un sondage TNS-SOFRES, réalisé pour le ministère de l'Éducation nationale. Un avis partagé par 81 % des enseignants et 92 % des parents. Ils sont plus réservés quant aux nouveautés de la rentrée : la note de vie scolaire sera facilement introduite pour 56 % des chefs d'établissement et 65 % des enseignants, tout comme le socle commun pour 45 % des premiers et 54 % des seconds.

(AEF)

Grands textes pour petits élèves

Tu sais, Marie, quand je suis partie au Mali, je n'ai emporté qu'une chose : c'est mon classeur avec mes poèmes ! »

Quand Marie-Dominique de Coulhac, professeur passionnée de littérature, entend ce genre de déclaration à la rentrée, elle fond ! Et se réjouit de ce que ses « leçons de vie » ne se perdent pas au fil des mois. Car son objectif est de donner aux enfants « des textes qui les aident à tenir debout toute leur vie, indépendamment du travail de mémorisation et de vocabulaire ». « J'ai eu, raconte-t-elle, le bonheur de connaître Geneviève de Gaulle Anthoiz qui me disait se placer chaque matin, pendant l'appel du camp de concentration, derrière la même jeune fille qui disait des vers de Valéry pour tenir le coup... » Cette enseignante, aujourd'hui chargée de mission auprès du rectorat de Paris¹, sait y faire pour enraciner profondément l'amour de la poésie chez ses petits CE1-CE2, « le bon moment. Ensuite, ils sont pris par les automatismes scolaires ». Dans les six écoles primaires publiques, dont trois en ZEP, où elle anime



Tous en scène. Les élèves jouent les textes qu'ils ont appris à aimer grâce à Marie-Dominique de Coulhac.

cette année un atelier « Acquisition de la langue par les grands textes de la littérature », elle pratique de la même façon, avec une flamme très personnelle, un goût pour le théâtre et la musique (qu'elle utilise dans son travail), et la conviction que les enfants sont des « partenaires ». Elle leur lit du Pessoa, du Cendrars ou du Rimbaud, selon le thème choisi pour l'année. Les élèves relisent tour à tour le texte, parlent ensuite de leurs mots et images préférés... Objectif : une mise en scène collective pour la fin d'une

année pendant laquelle « ils ont engrangé l'équivalent d'une heure de grands textes. J'ai ainsi sorti des enfants du doute, de l'abandon. La poésie est la source de l'être, elle parle l'amour, transcendance, origines de l'homme... ».

Marie-Dominique de Coulhac est prête à échanger sur « cette triangulation magique entre un poète, les élèves et l'enseignant », avec tous les professeurs désireux de tenter l'aventure ou d'en savoir plus.

MCJ

1. Contact : lolg@wanadoo.fr

Le soutien scolaire : un marché lucratif



A l'heure où le soutien scolaire devient une industrie avec Acadomia pour leader (100 000 élèves, 30 000 enseignants), on ne s'étonne pas de voir un nouveau produit sortir de son giron. *Pédagogies Magazine* diffusera en effet l'essentiel de ses 170 000 exemplaires par le canal des parents clients d'Acadomia et des enseignants collaborateurs. Ce trimestriel (septembre, décembre, mars, juin) d'une centaine de pages (également diffusé en kiosque) a pour rédactrice en chef Marie Bernard. Le contenu ? Très inégal selon les articles (dyslexie, absence des enseignants, manuels scolaires, boom des écoles bilingues) avec des pistes pratiques : il est manifestement destiné à cultiver les exigences de parents, pour le coup, « consommateurs » d'école.

Si Acadomia s'offre un magazine, Studyparents (un site du groupe Studyparents spécialisé dans l'organisation de salons pour les étudiants) se paie une toile : il propose, en ligne¹, des informations pratiques dans les domaines scolaires et éducatifs (5-18 ans).

MCJ

1. À l'adresse : www.studyparents.com

PPRE : la marche à suivre

Expérimentés durant l'année 2005-2006¹, les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) vont être progressivement généralisés entre 2006 et 2009. Une circulaire du 25 août 2006² précise les modalités de mise en œuvre de ce dispositif prévu par l'article 16 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.

En 2006-2007, sont visés à l'école les classes de CP et de CE1, ainsi que « les élèves maintenus une année supplémentaire quel que soit leur niveau de classe ». Au collège, la classe de 6^e est privilégiée. Les PPRE, précise la circulaire, sont destinés aux « élèves rencontrant des difficultés importantes ou moyennes dont la nature laisse présager qu'elles sont susceptibles de compromettre, à court ou à moyen terme, leurs apprentissages. Les difficultés prises en compte sont prioritairement d'ordre

scolaire, en français, mathématiques ou langue vivante ; elles peuvent aussi concerner les autres compétences du socle commun. » Pour repérer et analyser ces difficultés, les enseignants s'appuieront sur les outils d'évaluation diagnostique mis à leur disposition par le ministère, auxquels s'ajouteront « des informations faisant converger des regards différents sur l'élève : observations, indications sur le parcours scolaire et les aides déjà mises en œuvre, entretien avec l'élève et avec sa famille... ».

Formalisé dans un document qui en précise les objectifs, le contenu, les échéances et les modes d'évaluation, le PPRE est « adapté aux besoins de chaque élève » et fondé sur les compétences acquises. Il est « modulable » (« son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné ») et « temporaire » (« sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi

que de ses progrès »). Sa mise en place requiert un travail d'équipe, ainsi que « l'adhésion et la participation de l'enfant et de sa famille ». Deux guides pratiques – l'un pour l'école, l'autre pour le collège – sont annoncés : ils devraient faciliter la mise en œuvre des PPRE. Souhaitons qu'ils apportent aux

équipes une aide réelle à la différenciation pédagogique.

VÉRONIQUE GLINEUR

1. Sur cette expérimentation, voir le rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale : <http://media.education.gouv.fr/file/48/3/2483.pdf>
2. BOEN 31 du 31 août 2006. Pour lire cette circulaire : www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601969C.htm

Salon de l'éducation



L'enseignement catholique, les facultés catholiques, les grandes écoles et les parents d'élèves vous attendent
hall 7/1 / stand ADM5

Paris Expo/Porte de Versailles
du 16 au 19 novembre 2006

Invitation à télécharger sur www.salon-education.org

PRÉPARATION DE VOS VOYAGES SCOLAIRES OU LINGUISTIQUES



"5 SUR 5 SÉJOUR",
c'est
pratique !

Où que vous partiez avec vos élèves,
informez tous les parents...

- d'un simple coup de fil,
- à tout moment,
- gratuitement !

Vous avez un projet de voyage scolaire ?

Pour simplifier votre organisation, "5 SUR 5 SÉJOUR" vous permet, à tout moment, d'enregistrer un message destiné aux parents. Ce service téléphonique fonctionne **24 heures sur 24** et **7 jours sur 7**, en France comme à l'étranger. Et en plus, c'est **gratuit pour vous !**

* sans abonnement ni adhésion, appels gratuits depuis un téléphone fixe en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Grèce, et selon tarif opérateur pour tous les autres pays.

Pour en savoir plus...



02 40 16 25 08



www.5sur5sejour.com

5 SUR 5
SÉJOUR
informe les parents 24h sur 24

5 SUR 5 SÉJOUR - BP 51 - 44702 ORVAULT Cedex - Tél : 02 40 16 25 08

Les parents dans l'école et dans la communauté éducative

C'est chose faite désormais *via* un décret du 28 juillet 2006¹ : la place et le rôle des parents dans l'institution scolaire sont reconnus et leurs droits garantis dans le code de l'éducation. Ce texte devrait renforcer leur implication dans les établissements. Implication dont « toutes les études montrent qu'elle est un facteur de réussite pour les élèves² ». L'intérêt du décret ne réside pas tant dans son contenu – il institutionnalise ce qui se fait déjà dans beaucoup d'établissements

et reprend, par ailleurs, des recommandations contenues dans des circulaires antérieures – que dans le fait qu'il donne à ces recommandations et pratiques une assise réglementaire.

Trois parties au texte. La première, de portée générale, concerne l'ensemble des parents dont elle définit les droits à l'information. Rencontres biennuelles entre les familles et les enseignants, obligation pour ces derniers de répondre aux demandes d'information et d'entretien présentées par les parents... sont ainsi institutionnalisées.

Les deuxième et troisième parties, relatives respectivement aux associations et aux représentants de parents, revêtent un caractère plus politique. Pour ce qui est des associations de parents, le décret reconnaît l'importance de leur rôle et précise les moyens dont elles disposent pour se faire connaître : affichage de la liste des associations dans « un lieu accessible aux parents », diffusion de documents d'informa-

tion aux familles... Quant aux représentants élus, le décret facilite l'exercice de leur mandat. C'est ainsi que les heures de réunion des différents conseils seront « fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves », ou encore que ces derniers devront disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Les dispositions du décret ne lient pas les établissements catholiques, lesquels constituent des communautés éducatives dans lesquelles les parents ont toute leur place et qui ont développé un partenariat avec les familles³.

« D'ailleurs, souligne Véronique Gass, présidente de l'Unapel⁴, les pratiques en vigueur dans nombre d'entre eux en matière de dialogue avec les familles et de participation des parents à la mission

éducative de l'école vont au-delà des dispositions réglementaires. Il faut poursuivre dans ce sens et ne pas se laisser enfermer par des dispositions qui, certes, marquent une avancée pour l'enseignement public, mais pourraient constituer, si elles étaient prises au pied de la lettre, une régression pour les établissements catholiques. »

VÉRONIQUE GLINEUR

1. Décret 2006-935 du 28 juillet 2006, au BOEN 31 du 31 août 2006. Cf. aussi la circulaire d'application 2006-137 du 25 août 2006 au même BOEN.

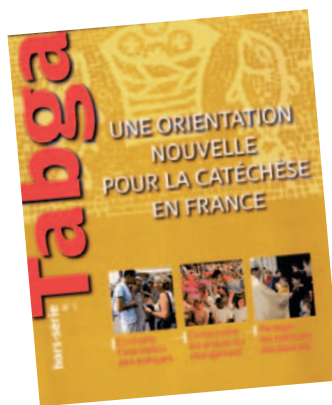
2. Jean-Louis Auduc, *La Croix* du 12 juillet 2006.

3. Cf. sur ce point le document « La participation des parents à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement », disponible auprès de l'Agjcec, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Prix : 1,50 € (port compris).

4. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.



Tabga : un hors-série pour la catéchèse d'aujourd'hui



En novembre 2005, l'assemblée des évêques de France adoptait des dispositions qui donnaient une orientation nouvelle à la catéchèse en France. Deux volets à cette orientation : le « texte national » qui « précise les grandes convictions et les points d'appui qui doivent guider la proposition catéchétique aujourd'hui¹ » et les « propositions pour l'organisation de l'action catéchétique ». « Aider à percevoir les enjeux de [cette] orientation nouvelle donnée par les évêques et à organiser l'action catéchétique dans les diocèses² », tel est l'objectif de la revue *Tabga*, pour son premier numéro hors série³.

Au sommaire de ce numéro : un retour sur la démarche engagée par l'Église de France et sur les

choix faits par les évêques puis l'explicitation des quatre principes d'organisation décidés par les évêques pour fonder une « pédagogie d'initiation » (entrée en catéchèse possible à toutes les étapes de la vie, première annonce par lieux et regroupements de vie, articulation avec l'année liturgique, réponse aux demandes sacramentelles).

Ce hors-série de *Tabga* donne la parole aux responsables en charge de la catéchèse et du catéchuménat : M^{gr} Dubost⁴, M^{gr} Dufour et le père Reichert⁵. Il livre aussi les témoignages d'acteurs engagés dans les diocèses, les mouvements, ainsi que des expériences locales qui témoignent des transformations engagées par l'Église de France. **VG**

1. M^{gr} Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des évêques de France, dans son discours de clôture de l'assemblée plénière de novembre 2005.

2. M^{gr} Dufour, évêque de Limoges et président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, dans l'éditorial.

3. *Tabga*, « Une orientation nouvelle pour la catéchèse en France », hors-série, n° 1, juin 2006 (13€). Numéro disponible à l'adresse suivante : *Tabga*, Service national de la catéchèse et du catéchuménat, 6 rue Vavin, 75006 Paris. Tél. : 01 43 25 23 75.

4. Évêque d'Évry - Corbeil-Essonnes.

5. Directeur du Service national de la catéchèse et du catéchuménat.

Déguise-toi avec ton saint...



La patronne est sainte Sybille [...], latiniste émérite. Tu peux te déguiser en jeune étudiante », peut-on lire à ce prénom, sur Sainternet. Suit un descriptif du costume, accompagné d'un patron pour le réaliser. Sur ce site, on trouve ainsi 40 costumes et des informations sur les saints. Avec 20 000 pages consultées depuis un an, Sainternet est devenu un outil précieux pour préparer la fête de la Toussaint. **SH**

D.R. Cliquer sur : www.sainternet.net

Les chrétiens d'Irak

Jour après jour, l'Irak s'enfonce un peu plus dans le chaos. Les violences y sont quotidiennes, avec leurs lots de blessés et de morts. Dans le bruit et la fureur, une voix s'élève, celle de M^{gr} Jean Benjamin Sleiman, nommé en 2001 archevêque de Bagdad des Latins. Ce carme libanais, polyglotte, théologien et sociologue, formé en France et à Beyrouth, docteur en anthropologie sociale et culturelle de la Sorbonne avec sa thèse *Le Liban pluriconfessionnel - de la coexistence des dieux à la guerre des hommes*, vient de publier un livre, *Dans le piège irakien - le cri du cœur de l'archevêque de Bagdad*¹, dans lequel il témoigne avant tout de la violence visant les chrétiens de ce pays bousculé par une guerre qui ne dit plus son nom. « Une guerre qui aurait pu être évitée et contre laquelle l'Église catholique s'est toujours



élevée, souligne-t-il. Avec une diplomatie musclée, on pouvait faire sauter le régime de Saddam Hussein, déjà très affaibli. » S'il s'attarde avant tout sur le sort des chrétiens, ce n'est pas pour minimiser les souffrances de l'ensemble du peuple, mais « parce que je connais mieux la communauté chrétienne ». Une communauté en très net déclin – l'Église latine est réduite à 3 000 âmes –, poussée à l'exode, menacée de disparition, après une période florissante et une présence bimillénaire. Pièce maîtresse, « le drame de la dhimmitude », cette soumission perverse des non-musulmans pour avoir simplement le droit de vivre. « La société civile a continuellement été gérée et administrée par la charia islamique », même si la laïcité a été souhaitée par le parti Baath. Au passage, M^{gr} Sleiman égratigne « le mythe des

chrétiens protégés par Saddam », stigmatise les évangélistes « venus avec les chars américains », insiste sur la peur chronique des chrétiens accusés à tort par les plus extrémistes d'être à la botte de l'occupant américain. Son message à la communauté internationale ? « Que celle-ci

soit unie. Je n'attends pas une "croisade" des chrétiens du monde, mais une attention particulière aux Églises locales pour qu'elles comprennent le sens de leur présence sur cette terre meurtrie. » **EDC**

1. Presses de la Renaissance, 2006, 192 p., 16 €.

Un concours pour faire la paix

La paix dépend aussi de toi ! » Cette interpellation du père Bernard Lalande qui fut l'un des principaux inspirateurs de l'encyclique *Pacem in Terris*, Pax Christi¹ demande aux lycéens² européens de s'en imprégner afin de participer au concours européen 2007 que le mouvement international catholique pour la paix organise à leur intention. La formule, qui a fait le succès des précédentes éditions, ne change pas : il s'agit, en équipe de quatre, de réaliser un spot de sensibilisation sur le thème « Vivre ensemble au lycée³ ». Les lauréats se verront offrir un voyage-rencontre avec les équipes

gagnantes de chaque pays participant. **RT**

1. Sections France, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique, Portugal.
2. De l'enseignement catholique et des aumôneries du public.
3. Logiciel : PowerPoint. Durée : 30 secondes à 2 minutes. Report sur cédérom. On peut obtenir plus de renseignements auprès de Fleur Borgeat. Tél. : 01 44 49 06 36. E-mail : paxchristi_jeunes@yahoo.fr

Savoir +

➤ **Inscriptions par l'établissement ou l'aumônerie avant le 15 janvier 2007, à l'adresse : Pax Christi France, Concours européen, 5 rue Morère, 75014 Paris. Date limite d'envoi des cédéroms : 30 janvier 2007. Internet : <http://paxchristi.cef.fr>**

CATÉ-CLIC

UNE NOUVELLE PROPOSITION
POUR UNE CATÉCHÈSE RENOUVELÉE
PAR LE SERVICE DIOCÉSAIN DE LA
CATÉCHÈSE DE CARCASSONNE
A.D.E.R.C.

15
modules
sur 3 années
pour enfants
de 8 à 11 ans
réunis
ensemble.

- La parole de Dieu au cœur du Caté-clic.
- L'appel à la communauté chrétienne, faire la catéchèse à plusieurs acteurs exprime la richesse de la vie en Église.
- Un DVD et des clics pour mettre en œuvre le module sous différents angles : clic vidéo, clic catéchèse, clic chant, clic jeu, clic célébration, clic témoignage, clic art, clic culturel, clic documentation.
- Une plus grande intégration de la prière.



Période clic
Pôle enfant EAU
Les commencements



Période clic
Pôle enfant TERRE
Bonsaisons de Noël



Période clic
Pôle enfant FEU
Le Feu de l'Esprit



Livre du lecteur
+ DVD



Livre jeux

Dossier de présentation disponible
sur simple demande aux éditions :

Le Sénevé

7, rue des Canettes 75006 PARIS
Tél. 01 44 32 12 75
le-seneve@buchet-chastel.fr



Mixité n'est pas égalité

Apporter « une contribution originale et diversifiée à l'analyse des vicissitudes de la mixité que connaissent tant la France que d'autres pays », tel est l'objectif visé par la revue *Administration et Éducation* dans un de ses derniers numéros consacré à « L'École au féminin¹ ». Il a fallu attendre la loi Haby du 11 juillet 1975 et ses décrets d'application pour que l'obligation de mixité soit instaurée dans les établissements primaires et secondaires publics, rappelle Rebecca Rogers². Reste que ce triomphe de la mixité n'a pas mis fin aux inégalités de sexe dans le système scolaire français. En témoigne le fait que, « malgré [leur] meilleure réussite, [les filles] continuent avec leurs familles à intérioriser des stéréotypes de genre contribuant à des orientations dans l'enseignement supérieur très sexuées ». Un constat que partage Fabienne Rosenwald³ : « Au vu des parcours comparés des filles et des garçons, on retrouve bien la double lecture des scolarités qui doit en être faite : une meilleure réussite scolaire des filles mesurée en durée et en termes de niveaux de diplômes, mais des orientations et des choix socialement moins efficaces [...] ». Également au sommaire de ce numéro : des réflexions sur les contenus d'enseignement, le poids des héritages maternels sur les diplômées des grandes écoles scientifiques, la féminisation croissante des métiers de l'Éducation nationale... **VÉRONIQUE GLINEUR**

Administration et Éducation, Association française des administrateurs de l'éducation, 28 rue du Général-Foy, 75008 Paris. Prix du numéro : 15 €.

1. N° 110, juin 2006.
2. « Histoire de la mixité en France depuis 1880 ».
3. « Les scolarités des filles et des garçons ».

Ruptures collégiennes

Sciences humaines explore, avec le n° 4 de ses *Grands Dossiers*, le thème « France 2006 : une société face à sa jeunesse¹ », et ce via cinq problématiques : banlieues, générations, emploi, éducation, immigration. La question « Le diplôme est-il une illusion ? » amène cette réponse : « La question de savoir s'il faut prolonger les études mérite d'être posée, puisque celles-ci n'apparaissent plus comme le garant d'une vie active épanouie. » Absentéisme, comportements perturbateurs... : le magazine s'intéresse aux ruptures des collégiens des milieux populaires. Des ruptures qui tiennent à un enchevêtrement de causes et qui « interrogent le rapport de l'école à ses élèves plus récalcitrants ». À lire aussi : l'interview de Dominique Pasquier sur la « crise des transmissions » en matière de culture ; les réflexions de Smaïn Laacher sur les liens que l'école entretient avec l'immigration. **VG**

Sciences Humaines, BP 256 - 89004 Auxerre Cedex. Prix au numéro : 7,50 €

1. Septembre-octobre-novembre 2006.

Catéchèse concrète

Renouveler la démarche et les pratiques catéchétiques dans l'esprit de la nouvelle orientation adoptée par la Conférence des évêques de France en novembre 2005¹ : tel est l'objectif visé par la nouvelle formule de *Points de repère*. Cet outil concret au service des animateurs de catéchèse des enfants met à leur disposition un espace Fiches avec de nouvelles rubriques : « École de prière », « Pastorale du dimanche ». Également au sommaire, des témoignages, des récits d'expériences vécues, des reportages et un dossier central. « Présenté sous trois angles – l'Écriture, la Liturgie, la Tradition –, [celui-ci] propose une démarche catéchétique à vivre avec les enfants grâce aux pistes pédagogiques d'animation. » « Peut-on s'appuyer sur le Seigneur ? » interroge le numéro de rentrée² : « L'Église [...] ose affirmer qu'il est possible de prendre appui sur la personne de Dieu. Elle vit cette expérience et la transmet à travers l'histoire des chrétiens qui ont osé prendre appui sur le Seigneur. Au-delà du doute – à commencer par celui de Pierre marchant sur la mer –, à travers une conversion radicale, celle de François d'Assise. Cette relation de confiance est tout entière résumée dans la prière du Notre Père remise à tout catéchumène et qui invite le chrétien à appeler Dieu "Père". » **VG**

Points de Repère, Bayard TSA 20519 – 59063 Roubaix Cedex 1. Prix au numéro : 6,50 €.

1. Cf. texte national pour l'orientation de la catéchèse en France.
2. N° 213, septembre-octobre 2006.



Soirées-débats de l'ISP

Paris (75)
Octobre-décembre 2006

Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas, 75006

Après « Qu'est-ce que la pédagogie ? », conférence d'ouverture prononcée le 2 octobre par Philippe Meirieu, le cycle 2006-2007 des soirées-débats de l'Institut supérieur de pédagogie se poursuit avec, pour ce premier trimestre :

— Le 16 octobre 2006 : « Vers la réussite de tous les élèves », avec Claude Thélot. Professeur à Paris-5, il a présidé la commission nationale du débat sur l'avenir de l'école dont les travaux ont inspiré la création du socle commun de connaissances et de compétences.

— Le 27 novembre 2006 : « Intégration et résistances à l'intégration des élèves différents - approche anthropologique », avec Marie-Louise Martinez, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Nice, auteur de *L'émergence de la personne - éduquer, accompagner* (L'Harmattan, 2001).

— Le 12 décembre 2006 : « Préparer des adultes capables d'avenir : un enjeu pour l'éducation », avec M^{gr} Albert Rouet, archevêque de Poitiers.

Toutes les conférences se déroulent de 18 heures à 20 heures. Autres renseignements : 01 44 39 60 00. Internet : www.icp.fr (rubrique « Agenda »).

« La traversée de la nuit »

Paris (75)
À partir du 20 octobre 2006

Espace Bernanos, 4 rue du Havre, 75009

La traversée de la nuit, c'est celle qu'a vécue Geneviève de Gaulle Anthonioz, déportée à Ravensbrück. Une longue nuit qui commence à son arrivée au camp en février 1944 et s'achève à sa libération en avril 1945. En adaptant le récit de ce « terrible voyage », les membres de la compagnie Hathaway ont voulu « affirmer un message de dignité et de résistance, de respect des droits de l'homme, de fraternité [...] pour devenir à [leur] tour, hum-

blement, « une petite veilleuse dans la nuit ». L'interprétation d'Esmeralda Kroy et la mise en scène de Cesare Capitani sont à la hauteur de leurs intentions.

50 représentations du mercredi au samedi à 20 h 30, les dimanches à 17 h 30. Réservations : 01 48 78 28 15 (on peut demander des matinées pour les classes de lycée).

Retraites spécial jeunes

Trosly-Breuil (60)
Du 27 octobre au 1^{er} novembre 2006
Du 26 décembre 2006 au 1^{er} janvier 2007

La Ferme de Trosly

La Ferme de Trosly, centre spirituel de la Communauté de l'Arche, accueille toute l'année des personnes venant individuellement ou des groupes. Et notamment des jeunes de 18 à 35 ans pour des retraites qui leur sont particulièrement destinées. Deux sont inscrites au calendrier de ce premier trimestre 2006-2007 :

– la première, « L'Évangile, espérance pour notre monde », sera animée, durant le temps de la Toussaint, par Jean Vanier, le fondateur de l'Arche ;
– la seconde, « Jésus, prince de la paix », se déroulera entre Noël et le jour de l'an avec Luisa Rossi et le père Christian Mahéas.

Adresse : La Ferme de Trosly, Service accueil, BP 21 - 23, rue d'Orléans, 60350 Trosly-Breuil. Tél. : 03 44 85 34 70 / 75.

Internet : www.lafermedetrosly.com
E-mail : accueil@lafermedetrosly.com

12^e Semaine du cinéma chrétien

Paris (75)
Du 8 au 14 novembre 2006

Cinéma des cinéastes, 7 avenue de Clichy, 75017

Cette édition sur le thème « Elle et Lui » rend hommage à « certains réalisateurs qui, mieux que d'autres, ont su peindre le couple dans son mystère, ce qui n'appartient qu'à lui et le rend unique ». Au programme (provisoire à l'heure où nous mettons sous presse) : *La Sirène du Mississippi* de François Truffaut, *Hollywood Ending* de Woody Allen, *Le goût du riz au thé vert* de Yasujiro Ozu... Rappelons que chaque projection est suivie d'un débat et que les séances du matin sont réservées au public scolaire sur inscription.

Contact : Bertille Walckenaer, Service chrétien du cinéma. Tél. : 01 55 79 95 90.
E-mail : cinema@diocese-paris.net

Images et représentations du religieux

Dijon (21)

Du 13 au 18 novembre 2006

Centre universitaire catholique de Bourgogne

Cette session organisée par l'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions (Ifer) sera consacrée aux questions suivantes : « Comment les religions se situent-elles aujourd'hui face à la puissance sans rivale des images (patrimoine artistique, cinéma, bande dessinée...) ? » ; « Entre caricatures et icônes, dérision et dévotion, le discours religieux se trouve interpellé dans sa fonction de médiation de l'invisible et du transcendant. Quelle pédagogie de la lecture des œuvres pour aider à repérer dans le visible la trace de l'invisible ? ». Soulignons que cette session s'inscrit dans un cycle (six sessions, deux modules de didactique, production et soutenance d'un mémoire) qui s'adresse aux enseignants de toutes les disciplines et leur permet d'obtenir un diplôme de « sciences et enseignement des religions ».

Adresse : CUCDB-IFER, 69 avenue Aristide-Briand, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 73 45 90. E-mail : secretariat@cucdb.fr

Semaine de la coopération et de la solidarité internationales à l'Université

Montpellier (34), Nîmes (30), Perpignan (66)

Du 13 au 17 novembre 2006

Site Cœur de ville (Montpellier) et autres lieux

Initié en 2001 par le Haut Conseil de la coopération internationale, cet événement universitaire change de région à chacune de ses éditions. Après l'Aquitaine, Rhône-Alpes ou le Nord - Pas-de-Calais, il s'adresse plus particulièrement cette année aux 80 000 étudiants de Languedoc-Roussillon. Thème de cette 6^e Semaine, organisée notamment par l'IUFM de Montpellier : « Universités du monde : lieux de naissance des solidarités, confrontation des savoirs et reconnaissance des cultures ». Au programme : conférences, débats, Salon « HumaniTerre »...

Programme complet sur internet : www.semaine-internationale-2006.net

Croire, c'est oser la liberté

Paris (75)

18 novembre 2006

Espace Bernanos, 4 rue du Havre, 75009

Cette quatrième « Petite université d'automne », organisée par d'anciens élèves du Centre pour l'intelligence de la foi (Cif) et soutenue par la revue *Croire aujourd'hui*, invitera chacun à « tendre l'oreille vers les évangiles ». Entre autres intervenants : Dennis Gira, spécialiste chrétien du bouddhisme, et sœur Marie-Laure, des Fraternités monastiques de Jérusalem.

Programme complet et bulletin d'inscription sur : www.cif-pua.com

4^e Forum des voyageurs

Anancy-Seynod (74)

25-26 novembre 2006

Salle Cap-Périal

Découvrez un monde aux horizons multiples en rencontrant des voyageurs venus tout exprès pour vous de l'Europe entière. Et puis, apportez votre CV, on ne sait jamais : vous pourriez bien vous laisser tenter par l'un des 7 000 postes à l'étranger qui seront proposés durant ce week-end. Le Forum des voyageurs ne change pas sa formule, il l'améliore à coups de nouveautés. Pas moins de six cette année. Dont un espace « Stages à l'étranger ». Les autres, découvrez-les sur le site internet du Club Téli, avec le détail du programme et des services offerts tout au long de l'année à ses adhérents par cette association.

Internet : www.teli.asso.fr

Journée des terminales à l'ICP

Paris (75)

6 décembre 2006

21 rue d'Assas, 75006

Organisée en partenariat avec l'enseignement catholique, cette journée permettra à des élèves de terminale de découvrir un cours de faculté à l'Institut catholique de Paris. D'autre part, le matin de ce même mercredi, les responsables des BDI d'Ile-de-France seront conviés à une réunion d'information suivie d'un déjeuner à l'ICP.

Renseignements auprès de François Robert : 01 44 39 84 74. E-mail : f.robert@icp.fr L'ICP sur internet : www.icp.fr

Pour vous guider dans le BO

Août-septembre 2006

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr

BO 31

Les parents à l'école

Ce décret, attendu, définit le rôle et la place des parents d'élèves dans les établissements scolaires.

Formation initiale des professeurs des écoles

Au cours de la seconde année de formation dans les IUFM¹, les stages en responsabilité sont organisés de telle façon que les futurs professeurs des écoles se trouvent dans une classe en alternance. Ce sont des stages dits « filés ».

Rémunération des enseignants

Les nouveaux taux de rémunération des travaux supplémentaires effectués par les enseignants dans les écoles.

Violence en milieu scolaire

Comment lutter efficacement contre la violence en milieu scolaire ? Des précisions sont apportées sur ce dossier toujours « chaud ».

Scolarisation des élèves handicapés

Des précisions sur : la mise en place du projet personnalisé de scolarisation (PPS), les modalités d'inscription et d'accueil, les dispositifs d'information, les partenariats à instaurer, l'organisation du dispositif de scolarisation..

Dans le BO 32, deux autres textes : un arrêté sur les enseignants référents et leurs secteurs d'intervention, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé de scolarisation.

Programme personnalisé de réussite éducative

La mise en place se fait à cette rentrée aussi bien en école qu'au collège : des éléments pour réussir cette mise en œuvre.

Baccalauréats professionnels

Plusieurs créations dans ce numéro : « Environnement nucléaire » ; « Industries des pâtes, papiers et cartons » ; « Technicien aérostructure » ; « Sécurité-prévention ».

BO 32

Dispositifs relais

Organisation et pilotage des dispositifs relais pour lutter contre le décrochage scolaire des jeunes soumis à l'obligation scolaire.

Directeurs d'école

Concernant l'enseignement public, revalorisation de l'indemnité de sujétions spéciales attribuée aux directeurs d'école.

Bourses d'enseignement supérieur

Deux textes précisent le taux de ces bourses pour cette année 2006-2007, ainsi que le plafond des ressources à respecter pour en bénéficier.

EGPA

Modalités d'admission et de suivi des élèves, conditions d'individualisation de leur parcours pour les enseignements généraux et professionnels adaptés (Egpa) dans le second degré.

Sport de haut niveau

Des mesures d'aménagement de la scolarité et des études sont prévues pour les élèves, étudiants et personnels sportifs(ves) de haut niveau et sportifs(ves) espoirs.

Note de vie scolaire

Un décret officialise sa mise en place dans les classes de 4^e et de 3^e des établissements de l'enseignement agricole.

BO 33

C2i

Il s'agit du certificat informatique et internet, niveau 2 « enseignant » : sa généralisation s'effectue à partir de l'année 2006-2007. Sont bien sûr concernés les IUFM.

Concours

Deux concours sont présentés dans ce BO : « Trophée civisme et défense » et « Prix armées jeunesse 2006-2007 ».

CCMA et CCMD²

Renouvellement de ces commissions en janvier 2007.

Risques, secours...

À noter, la republication de la circulaire sur l'éducation à la responsabilité en milieu scolaire : sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, formation aux premiers secours et enseignement des règles générales de sécurité.

BO 34

Bac pro

Attribution de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat professionnel.

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Institut universitaire de formation des maîtres.
2. Respectivement : Commission consultative mixte académique, Commission consultative mixte départementale.

L'apprentissage permet à des jeunes d'être dans le monde du travail tout en poursuivant une formation qui leur donne de nouveaux atouts pour leur avenir. Le secteur éducatif ne peut pas rester en marge d'une telle proposition d'intégration. Enseignants et responsables de lycée se doivent donc d'adopter de nouvelles postures éducatives et de considérer réellement ces jeunes comme des salariés pour lesquels leur établissement est un lieu complémentaire qui les aide à grandir. Avec leurs communautés éducatives ainsi élargies, leurs lycées seront encore plus des lieux « de toutes les intelligences, des ruptures et des seuils ». Des lycées pour toute la vie.

S'ouvrir à l'apprentissage

Au début des années soixante, émerge le concept d'éducation permanente, et les entreprises s'engagent dans un processus novateur de formation continue. C'est alors que l'apprentissage amorce une réforme de longue haleine. Jusque-là, toujours régie par les lois Astier de 1919, la formation des apprentis s'articulait exclusivement à des branches professionnelles, *via* un réseau d'établissements gérés par les chambres consulaires. Ce faisant, l'apprentissage construisait son identité en dehors et par opposition au système scolaire classique. Un virage est pris en 1966, quand syndicat du Bâtiment et Éducation nationale signent une convention qui donne naissance aux premiers centres de formation d'apprentis (CFA) sous tutelle du ministère de l'Éducation. Ce nouveau partenariat sonne le glas de la période des écoles d'entreprise. L'apprentissage perd sa vocation utilitaire et paternaliste – produire des ouvriers opérationnels – pour devenir un projet de construction de la personne. Une dimension qui permet aujourd'hui à Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique, d'inscrire cette philosophie de l'apprentissage au cœur du projet des établissements privés sous contrat : « *Il ne s'agit plus d'apprendre à reproduire des gestes. Il faut former le jeune à faire face à un monde du travail en mouvement, où règne la polyvalence. Au savoir-faire s'ajoute la transmission d'un savoir être et de savoirs* » (cf. interview p. 30). Se développe ainsi l'apprentissage dit « humaniste », par opposition à un modèle allemand davantage centré sur l'entreprise. Cet apprentissage « à la française » fait la part belle à un enseignement théorique, quoique lié aux réalités de terrain. En filigrane, on trouve déjà l'idée d'un socle commun des savoirs, nécessaire à l'intégration puis à la progression professionnelle de chacun.



La posture du formateur. Des comptes rendus collectifs des périodes passées en entreprise permettent au formateur d'adapter ses cours aux nécessités du terrain, comme ici, au centre de documentation du CFA d'Orléans.

Les accords interprofessionnels de 1971 officialisent le statut de formation initiale de l'apprentissage. Celui-ci devient alors une voie optionnelle à part entière du système éducatif, tout en restant synonyme d'insertion professionnelle rapide.

Le règne de la transversalité

Au fil des ans, les référentiels des diplômes de l'apprentissage s'alignent sur ceux des filières professionnelles sous statut scolaire, avec la création du bac pro en apprentissage en 1985, suivie, deux ans plus tard, de l'ouverture à l'apprentissage de tous les diplômes à

vocation professionnelle de l'Éducation nationale.

Des centres se structurent, acquièrent un savoir-faire qui commence à être reconnu ; d'autant plus après la décentralisation, en 1983, qui charge les régions d'organiser la politique de formation professionnelle. Leur gestion territoriale, en cohérence avec les bassins d'emploi, va parachever la modernisation de l'apprentissage. Enfin, la loi de cohésion sociale de 2005 a déployé des moyens importants pour l'apprentissage, instaurant les contrats d'objectifs par lesquels les régions peuvent améliorer la qualité de l'enseignement en CFA.

C'est ainsi que certains centres deviennent de véritables laboratoires pédagogiques chargés officieusement d'enrayer la sortie du système scolaire de jeunes sans qualification. Paradoxalement, ce sont les formateurs de CFA, dénués de formation pédagogique spécifique¹, qui vont élaborer des recettes de remédiation pour les décrocheurs. Face à un public hétérogène, avec des classes où la progression des élèves varie en fonction de l'entreprise qui les paie, un CFA se doit d'être, encore plus qu'ailleurs, le lieu de toutes les intelligences. La transversalité y règne en maître. La pratique du tutorat des apprentis se répand. Et les formateurs, obligés de s'investir dans la construction d'un parcours professionnel, dispensent un enseignement forcément individualisé. À rebours du système français qui

sont associés chaque année à l'organisation du festival de jazz de la ville. « *Nous voulons que nos jeunes soient acteurs de la vie de la cité, voire citoyens du monde. Chaque année, des jeunes partent parraîner d'autres jeunes ou aider à la création d'entreprises dans le cadre d'une action de coopération avec le Mali* », détaille Jean-Paul



© V. Leray



© V. Leray

cultive l'abstraction, ils mettent en valeur une pédagogie inductive, intégrant le travail en entreprise. Enfin, dernière spécificité de l'apprentissage moderne : sa propension à s'ouvrir sur l'extérieur, et, en premier lieu, sur le monde professionnel. Au contraire des professeurs, les formateurs, soumis au régime des 35 heures, consacrent en moyenne le tiers de ce temps hebdomadaire à contacter et visiter des entreprises. Mais l'ouverture va plus loin. Ainsi, on propose de plus en plus aux apprentis de s'investir dans des projets hors cursus. Un exemple : le festival vidéo du centre de formation supérieure d'apprentis (CFSA) de l'Aftec², à Orléans, est devenu un événement culturel de la vie locale, et, par ailleurs, les apprentis

Pinault, le directeur. Et ces projets à vocation humanitaire se multiplient dans de nombreux CFA en attendant la généralisation des programmes de mobilité internationale des apprentis³. L'apprentissage, traversé par ces orientations rénovatrices, a donc pris le tournant de la modernité. Les passerelles qu'il tisse vers le monde du travail ont inspiré des réformes de l'enseignement général, comme l'introduction de stages obligatoires en entreprise au collège et le recours à l'enseignement alterné dans les filières technologiques. « *Enfin, le chômage des jeunes contribue à rendre la filière plus attractive, à l'heure où avoir un BTS⁴ en poche représente une meilleure garantie de trouver un emploi qu'un DESS⁵. Une tendance exacerbée par l'effet*

Une pédagogie de projet. Qu'il s'agisse de construire son parcours professionnel, dans la CPA de Françoise-Cabrini, ou de réaliser un jardin anglais, au lycée agricole de Coulogne, chaque apprenti travaille son investissement personnel.

CPE⁶ », fait aussi valoir Alexis Bordet, secrétaire général de l'Union nationale de l'enseignement technique privé⁷ (UNETP). Dernière incitation en date favorisant la promotion de l'apprentissage, notamment au sein des lycées techniques : la réforme de la taxe d'apprentissage. Désormais, un quota de 51 % des sommes perçues est affecté au financement de l'apprentissage et non plus à celui de l'enseignement professionnel en général. Un manque à gagner qui pousse ces établissements à « *envisager de proposer l'apprentissage pour sauver l'enseignement technique* », déclare Patrice Hauchard, président de l'UNETP et directeur du nouveau CFA de l'enseignement catholique d'Alsace.

Le BTS est un meilleur sésame pour l'emploi que le DESS.

Néanmoins, il ne faudrait pas que l'apprentissage garde son étiquette de sous-produit du système éducatif, instrumentalisé par l'enseignement général et technique. Pour ce faire, l'État cherche à le développer selon une logique de filière : en promouvant d'un côté l'apprentissage junior qui vise un public menacé de décrochage scolaire, et de l'autre, l'apprentissage universitaire. Ce dernier permet à ceux qui ont choisi cette voie par défaut de s'élever à des niveaux équivalents à ceux des étudiants des facultés (cf. encadré sur les formations du Cnam p. 24). Deux options à

développer équitablement, sous peine de risquer d'introduire un apprentissage « à deux vitesses », comme le souligne le chercheur Jean-Jacques Arrighi (cf. interview p. 31).

Valeur ajoutée

Les membres du groupe de réflexion de Renasup⁸ travaillent à diffuser l'idée que l'avenir de l'enseignement technologique et professionnel réside dans le supérieur. Le CFA Stephenson⁹ reçoit quelque 600 dossiers de candidatures pour 40 places en licence. Il propose des licences professionnelles tourisme en partenariat avec la Sorbonne depuis 2002, et ouvre cette année un mastère en apprentissage dans le secteur bancaire avec l'université de Marne-la-Vallée. « Ce type de formation se développe d'année en année, car il répond à une triple attente : celle des jeunes qui souhaitent poursuivre leur apprentissage au plus haut niveau possible ; celle des entreprises qui réclament davantage de bac + 3 que de bac + 2 ; celle des universités poussées par la réforme du LMD¹⁰ à se poser la question de l'alternance, » résume Jean-Marc Cerf, responsable de formation.

Ces classes, encore pionnières, réunissent au CFA Stephenson des apprentis (issus de facultés ou de filières professionnelles) et des salariés en formation continue. Et c'est sans doute la véritable richesse de l'apprentissage : réconcilier formation initiale et continue pour révolutionner ainsi le mode de transmission des savoirs, dans l'optique d'une formation tout au long de la vie. C'est aussi la finalité du modèle du lycée des métiers, promu par Renaud Dutreil¹¹ en 2002. Ces établissements proposent un panel complet de formations professionnalisantes, depuis le niveau V (CAP/BEP) jusqu'au niveau III (BTS/DUT), dans un secteur donné. Reconnaître à l'ap-

prentissage sa valeur ajoutée et le faire vivre ainsi en complémentarité avec le système général nécessite toutefois la collaboration de tous les acteurs : centres de formation, établissements techniques, conseils régionaux et monde de l'entreprise. D'où la volonté de l'enseignement catholique de structurer l'apprentissage en réseau pour gagner en cohérence et favoriser les échanges de compétences et le dialogue avec les mondes institutionnel et professionnel. Pour réussir à faire, en somme, un pari commun sur l'avenir qui transformerait l'apprentissage en une philosophie d'enseignement.

VIRGINIE LERAY

1. Attention, si un professeur du privé veut enseigner comme formateur en CFA, il ne peut le faire qu'en heures supplémentaires, sous peine de perdre les avantages du régime Éducation nationale, distinct de celui de formateur. Dans le public, la loi Censi a organisé la perméabilité des deux statuts. Cela dit, certains estiment préférable de recourir à des formateurs sans double casquette, à temps plein (35 h) et en CDI, vu les spécificités de leurs tâches.

À noter aussi que la région Centre, via l'université de Tours, et la région Nord, via le Centre régional de ressources pédagogiques, propose une formation spécifique de formateur. Un titre auquel réfléchit aussi la région Ile-de-France.

2. Centre de formation supérieure d'apprentis de l'Association pour la formation technologique dans l'enseignement catholique. Adresse : CFSA de l'AFTEC, 27 avenue du Parc de l'Étudiante BP 55806 - 45058 Orléans Cedex 1. Tél. : 02 38 22 13 00. Internet : www.cfsa-aftec.com

3. Grâce notamment aux crédits européens affectés au programme Leonardo, qui permettent aux apprentis de passer six mois à l'étranger (des crédits auxquels ont recours le CFSA d'Orléans et le Cerfal de Paris).

Jongleuse

Étudiante et salariée

Clémence vient de passer un mois de septembre éprouvant, à boucler mémoire, rapports de stage et de synthèse, tout en passant les derniers partiels de son année de licence professionnelle en management touristique, une formation proposée en partenariat par le CFA Stephenson et la Sorbonne.

Si jongler entre son double statut d'étudiante et de salariée n'a pas été de tout repos, elle apprécie la différence avec son précédent BTS vente et production touristique, sous statut scolaire : « En BTS, j'ai passé seize semaines de stage dans trois entreprises ; cela ne m'a donné qu'un bref aperçu de la vie professionnelle. Là, avec six mois dans une seule entreprise, j'ai acquis un savoir-faire réel, appris à prendre des responsabilités et à m'intégrer au sein d'une équipe. » Malgré tout, Clémence ne restera pas en CDI dans son entreprise d'accueil. Elle a décidé de poursuivre ses études, comme un peu plus du tiers de sa promotion. D'autant que cette année lui a ouvert de nouvelles perspectives : « Tra-



© V. Leray

Clémence, 21 ans
Veut conjuguer tourisme rural et tourisme d'entreprise

vailer permet de découvrir ce que l'on veut vraiment. En plus, je suis partie trois semaines au Cameroun dans le cadre d'un partenariat noué entre le CFA et des acteurs du tourisme local camerounais pour notamment valoriser les chefferies traditionnelles. » Source d'enrichissement humain important, ce voyage l'incite à s'orienter sur la problématique du développement touristique rural qu'elle souhaiterait conjuguer avec le tourisme d'entreprise. Tout un programme !

VL

4. Brevet de technicien supérieur.
5. Diplôme d'études supérieures spécialisées.
6. Contrat première embauche.
7. Adresse : 11 rue Michelet, 75006 Paris. Tél. : 01 40 46 71 90. Internet : www.unetp.org
8. Réseau national d'enseignement supérieur professionnel privé. Internet : www.renasup.org
9. Adresse : 48 rue Stephenson, 75018 Paris. Tél. : 01 44 92 88 59. Internet : www.cfa-stephenson.tm.fr
10. Licence-Master-Doctorat.
11. Alors secrétaire d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions libérales et à la Consommation auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Avec le Cnam, les littéraires se préparent à un métier

Établissement d'enseignement supérieur qui accompagne le changement dans une vie professionnelle (des jeunes aux seniors), le Conservatoire national des arts et métiers* lance une nouvelle initiative, en partenariat avec Sciences-Po. Pour réduire l'écart qui se creuse entre les étudiants des filières sélectives et les autres, il recourt à la voie de l'alternance et aux parcours personnalisés. Sont concernés les étudiants titulaires d'une licence ou d'un master I, ayant choisi les filières littéraires par défaut et ne souhaitant pas intégrer l'administration. Le cursus, de neuf à onze mois, se fera en contrat de professionnalisation, et le profil de l'emploi sera mis au point avec l'entreprise qui embauche. Le programme sera défini, en fonction des besoins du poste, avec l'entreprise (où l'étudiant passera 75 % de son temps), les enseignants du Cnam et ceux de Sciences-Po (25 % du temps). Le coût de la formation, quant à lui, est pris en charge par les organismes collecteurs du 0,5 % de la masse salariale destiné à des actions de formation. Les grands secteurs prêts pour l'aventure ? L'assurance, la banque, les services à l'environnement. Par ailleurs, le Cnam développe ses formations en apprentissage. Près de 80 d'entre elles (à partir de bac + 2) sont déjà accessibles par l'apprentissage : de la licence professionnelle intervention sociale et insertion au Dut informatique, en passant par le diplôme d'études comptables et financières. D'ici à 2007, le Cnam veut augmenter ses capacités d'accueil dans l'ensemble des régions où il compte déjà 2 000 apprentis. En outre, une mission vient d'être confiée à un inspecteur pédagogique régional pour établir des liens directs entre le Cnam et des lycées et collèges candidats à des partenariats écoles-entreprises.

MCJ

* Informations Cnam : 01 40 27 23 30. Internet : www.cnam.fr

Les grandes dates de l'apprentissage

IX^e siècle : Les « guildes » ou « confréries », d'inspiration religieuse, regroupent les artisans (serfs, puis affranchis). Elles sont remplacées par les corporations où des maîtres compagnons transmettent leurs savoirs aux apprentis.

XIII^e siècle : L'apprentissage est obligatoire dans toutes les corporations. L'apprenti se libère du patron en effectuant son tour de France.

14 juin 1791 : La loi Le Chapelier abolit les corporations. Mais l'apprentissage est maintenu.

25 juillet 1919 : La loi Astier oblige les communes à organiser des cours professionnels pour les 14-17 ans employés dans l'industrie.

13 juillet 1925 : Création de la taxe d'apprentissage pour les entreprises. Les chambres d'agriculture ont été créées l'année précédente et les chambres de métiers naissent elles aussi en 1925.

16 juillet 1971 : La loi Guichard encadre légalement le contrat d'apprentissage, variété du contrat de travail, financé par la taxe et complété par une formation générale en CFA.

23 juillet 1987 : La loi Séguin permet de se préparer, par apprentissage, à tous les niveaux de qualification professionnelle (du CAP au diplôme d'ingénieur). Elle a peu d'effet jusqu'en 1989, année à partir de laquelle cette ex-filière de relégation connaît un processus d'expansion (220 000 apprentis en 1986, 360 000 en 2000 et 411 000 en janvier 2006).

18 janvier 2005 : La loi de cohésion sociale donne une impulsion forte pour redynamiser l'apprentissage. Elle améliore le statut d'apprenti, clarifie le mode de collecte de la taxe et instaure les contrats d'objectifs à travers lesquels les régions peuvent subventionner l'amélioration quantitative et qualitative de l'apprentissage. Elle fixe l'objectif de 500 000 apprentis à l'horizon 2009.

Définitions

Apprentissage : Mode de formation professionnelle initiale et continue, du CAP au diplôme d'ingénieur, qui représente la forme la plus accomplie de l'alternance. L'apprenti suit une formation « théorique » (enseignements généraux, technologiques et pratiques) dans un centre de formation d'apprentis (CFA) – qui peut s'adosser à un lycée professionnel. Parallèlement, il est salarié d'une entreprise qui valide une partie de son diplôme.

Alternance : Pédagogie inductive qui implique des allers-retours entre un lieu de formation théorique et un lieu de formation pratique. Le jeune peut vivre l'alternance sous statut scolaire, en étant stagiaire dans une entreprise, ou en apprentissage, lié par un contrat de travail. Tous les diplômes peuvent se préparer soit sous statut scolaire en alternance, soit en apprentissage. Basée sur une inversion de la pédagogie académique à la française, fondée sur la déduction, l'alternance va des savoirs exposés à leur application dans la vie. On y part de l'observation d'une activité en situation réelle pour remonter vers des savoirs structurants.

Comme l'entreprise n'est pas une école d'application et que son temps diffère de celui de l'école, il n'y a jamais adéquation parfaite – sinon en rêve – entre les deux formations, la théorique éclairant immédiatement les découvertes de terrain ! L'alternance implique néanmoins l'élaboration d'une stratégie pédagogique exprimée et une concertation minimum entre les deux lieux de formation.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT



Partenariats interrégionaux. De gauche à droite : Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, Bernard Joos, directeur du CFA d'Armentières, et Dominique Crinquette, directeur de l'Institut agricole de Genech, ont signé en 2005 une convention sur la collaboration entre CFA régionaux.

Bibliographie / webgraphie

– Philippe Champy et Christiane Etévé (sous la dir. de), *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Retz, 2005, 1 104 p., 23 €.

Un éclairage historique et institutionnel, une analyse des phénomènes sociaux et psychologiques, une présentation des personnalités de l'éducation.

– Bernard Pasquier, *Voyage dans l'apprentissage - chroniques 1965-2002*, L'Harmattan, 2003, 274 p., 22 €.

– « État des lieux sur l'apprentissage dans l'enseignement catholique - propositions pour le développement de l'apprentissage dans l'enseignement catholique » (mars

2006), rapport de Gérard Tonneau, chargé de missions techniques au secrétariat général de l'enseignement catholique :

www.scolanet.net/www/documents/rapports_tonneau/Rapport_apprentissage.pdf

– *Bref* n° 217, « 1995-2003.

L'apprentissage tiré par le haut », téléchargeable au format PDF sur le site du Centre d'études et de recherches sur les qualifications :

www.cereq.fr/pdf/b217.pdf

– *Bref* n° 223, « L'apprentissage : une idée simple, des réalités diverses », téléchargeable au format PDF :

www.cereq.fr/pdf/b223.pdf

– Voir le dossier très complet

« Apprentissage et enseignement professionnel jusqu'en 2004 - la relance des formations en

alternance » sur le site viepublique.fr.

proposé par la Documentation française (chronologie, chiffres clefs, acteurs et objectifs de la rénovation des

diplômes...) : www.vie-publique.fr/politiques-publiques/apprentissage-enseignement-professionnel/index/

et les rapports en accès libre sur le site de la Documentation française :

www.ladocumentationfrancaise.fr/ (entrer « apprentissage » en mot clef).

– Sur le site du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, voir le dossier sur l'apprentissage :

www.travail.gouv.fr/dossiers/156/apprentissage_298.html

Le réseau fait la force

Construire une culture de l'apprentissage dans l'enseignement catholique passe par une (re)structuration de ses filières au niveau régional. Deux régions, l'Alsace et le Nord - Pas-de-Calais, font figure d'exemples.

A lors que l'enseignement catholique vient de voter la création d'un réseau national d'apprentissage et de créer une cellule de pilotage *ad hoc*, l'Alsace apporte sa pierre à l'édifice. Cette rentrée, un CFA y a été créé. Il fédère l'ouverture, dans trois lycées professionnels¹, des toutes premières sections d'apprentissage de l'enseignement catholique en Alsace. « Cette nouvelle entité juridique rend l'enseignement catholique acteur de la politique de formation d'une région où il est historiquement peu présent », se félicite Patrice Hauchard, directeur du lycée strasbourgeois Sainte-Clotilde¹, directeur du



Un accompagnement spécifique. Au lycée Sainte-Clotilde, deux apprenties sourdes sont accompagnées en cours par Séverine, une interprète en langue des signes, bénévole d'une association de parents d'enfants déficients auditifs (Urapeda).

CFA et président de l'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP). Et, en effet, cette création *ex nihilo* a des perspectives de développement prometteuses, à en juger par l'évolution de CFA régionaux plus anciens qui profitent pleinement de leur stratégie de réseau. Dans le Nord - Pas-de-Calais, par exemple, le CFA régional de l'enseignement catholique d'Armentières², en 1993, puis l'institut agricole et horticole de Genech³, en 1994, ont été désignés comme têtes de réseau, à la demande la région, dans un souci de simplification administrative. Ces deux centres maillent aujourd'hui l'ensemble du territoire d'un large panel de formations réparties sur vingt et un sites et comptant plus de deux mille apprentis.

Dans un tel montage juridique, un CFA régional signe une convention avec la région. Il passe ensuite des accords avec chaque établissement proposant des filières en apprentissage, pour définir les responsabilités de l'échelon

régional et de ses antennes, parfois appelées UFA⁴. Interface administrative et financière, le CFA gère un budget global pour toutes les sections. Il perçoit et ventile la taxe d'apprentissage. « Définir un interlocuteur unique avec les instances régionales a rationalisé et approfondi notre collaboration. Ainsi, nous avons pu financer des points d'écoute pour l'accompagnement social et psychologique des jeunes, organiser des voyages, des concours citoyens, faire bénéficier nos élèves de l'aide au premier équipement », détaille Denis Jorel, directeur du CFA régional de Genech qui est subventionné à 71 % par la région.

Outre ce pilotage institutionnel, le CFA régional impulse aussi de grandes orientations communes, comme la préparation à la mobilité internationale des apprentis, à laquelle réfléchit le CFA de Genech (cf. aussi le projet de Clippa du Cerfal⁵, tête de réseau en Ile-de-France, p. 29, ou la formation organisée par le CFSA de la région Centre, p. 27). Un CFA régional peut également conclure des accords

Bernard Joos, directeur du CFA régional de Saint-Louis d'Armentières.

Cohérence de l'offre

Enfin, un CFA régional veille à la cohérence de l'offre d'apprentissage. Ainsi, cette année, les places de BTSA⁶ produits alimentaires ont été optimisées par leur répartition sur les deux UFA de Lesquin et d'Hoymille, distants de 80 kilomètres. Pour assurer une bonne répartition territoriale, le CFA régional guide aussi la réflexion prospective qui accompagne toute ouverture de section. Il aide le lycée professionnel au montage administratif des dossiers qu'il présente avec lui à l'arbitrage final du conseil régional. « Bien sûr, chaque lycée mène une enquête de terrain au niveau de son bassin d'emploi. Mais c'est le CFA régional qui veille au respect du projet régional de formation en s'assurant que les sections proposées n'entreront pas en concurrence avec une offre pré-

avec des branches professionnelles ou de grandes entreprises, comme l'a fait récemment le Cerfal, avec Schneider Electric. Autre mission : susciter des interactions entre les réseaux. Ainsi, les têtes de réseau de Genech et d'Armentières ont signé, en juin 2005, une convention formalisant une collaboration ancienne : « À l'époque de sa création, notre CFA avait aidé le CFA de Genech à se monter. Aujourd'hui, nous mutualisons nos pratiques et nos moyens, en concevant une brochure d'information commune, par exemple. Et nous apportons notre double expertise à des réseaux récents, comme celui de Picardie », explique

© V. Leray

existante », explique Patrice Hauchard. Les établissements intégrés au CFA d'Alsace se sont donc positionnés sur de nouveaux métiers : le lycée Saint-Jean de Colmar¹ a lancé une mention complémentaire « aide à domicile », après avoir recensé un manque de main-d'œuvre dans ce domaine en Alsace centrale. À Wittenheim, le directeur du lycée Don-Bosco¹ a ouvert à l'apprentissage un CAP gestion des déchets et propreté urbaine, qu'il propose depuis 1997 sous statut scolaire, car « nous avons remarqué que certains élèves n'aiment



Complémentarité. Apprentis et collégiens se sont répartis l'entretien de la nouvelle animalerie pédagogique de Coulogne.

plus être élèves et qu'un référentiel réaménagé, où davantage d'acquisitions se feraient en entreprise, leur conviendrait mieux ».

À Sainte-Clotilde, Patrice Hauchard a voulu faire coup double et se lancer dans l'apprentissage en ouvrant à de jeunes handicapés un CAP assistant technique en milieu familial et collectif. Une première dans l'enseignement catholique. Et le temps passé à sensibiliser les entreprises locales à cette démarche a payé : sur treize élèves prérecrutés, huit ont signé leur contrat avant la rentrée. Des apprentis ravis de suivre des cours à l'école que la majorité n'avait jamais fréquentée. Et plus impatients encore de prendre leur poste en entreprise.

En attendant l'immersion dans le monde du travail, le premier cours de cuisine bat son plein.

C'est notamment le cas d'Angélique qui a déjà rencontré deux fois son maître d'apprentissage, Pascal Steiner, le chef d'équipe de la cantine scolaire : « Lors du recrutement, elle a fait la différence par son dynamisme. Ensuite, je l'ai rencontrée pour mieux faire connaissance et lui parler des postes qu'elle occupera. J'ai aussi averti l'équipe de son arrivée, pour que chacun prenne du temps pour elle. » Une insertion professionnelle bien préparée, donc. Rendue possible

par la philosophie de l'entreprise Scola-rest⁷ qui favorise déjà l'apprentissage et l'embauche de personnes handicapés, y formant son personnel. Pour compléter ce dispositif, une tutrice diplômée en psychologie assurera le lien entre CFA et employeurs.

En attendant l'immersion dans le monde du travail, le premier cours de cuisine bat son plein. Monique Bourret, professeuse de mathématiques au lycée technique, en profite pour se joindre à ses nouveaux élèves et à leur formatrice en vie

professionnelle. Lecture de graduations, approche des conversions à travers les proportions de la recette, avec au passage une leçon de grammaire, elle expérimente avec bonheur la transversalité : « Ce sera le maître mot de mes cours avec eux. Je partirai toujours de leur vécu en entreprise pour leur transmettre un savoir qui les aidera sur le terrain. »

Voies complémentaires

Dans le Nord aussi, le réseau régional agricole s'agrandit avec l'arrivée de trois nouvelles sections, en plein rodage de rentrée. À Aire-sur-la-Lys, le lycée agricole Sainte-Marie⁸ se lance en créant une UFA proposant en apprentissage le seul échelon manquant dans la filière du lycée. À savoir le bac pro services en milieu rural qui servira de passerelle idéale entre le BEPA⁹ du même titre et le BTSA espace rural, déjà proposés sous statut scolaire. Une opportunité saisie par Matthieu qui a découvert, pendant ses stages de BEPA que « travailler [lui] convenait[t] bien mieux que les cours théoriques ». Pour Églantine, 19 ans, en attente de signer son contrat, c'est une chance d'obtenir un diplôme malgré son abandon des études en première ES, voilà deux ans. Thierry Winock, le directeur, se félicite de la complémentarité de l'apprentissage avec les activités de formation initiale et continue, qui « nous permet de dynamiser notre réseau de professionnels ». Comme à Strasbourg, c'est le début d'une aventure. Mais pas une plongée dans l'inconnu, l'expérience du réseau apportant un plus.

Formations en chaîne

▶ À Orléans, l'apprentissage de l'enseignement catholique s'est d'emblée structuré en réseau, et positionné sur les formations de niveau IV et III, à la demande de la région Centre en 1990. Depuis 2000, le CFSA (cf. note 2, p. 24) s'est engagé dans une démarche qualité* qui a notamment permis d'organiser un processus de formation des formateurs dans les antennes où le centre garde un contrôle financier et pédagogique étroit. Ce dispositif complète les formations proposées par la région Centre à l'université de Tours, dont bénéficient chaque année deux membres de l'équipe du CFA régional.

Sans diplôme spécifique, les formateurs sont en général dotés d'un diplôme universitaire et d'une expérience professionnelle, mais pas formés à l'enseignement. Pour pallier cette lacune, Patrick Roger, le directeur pédagogique, organise un tutorat interne d'un an pour les nouvelles recrues. « Je récapitule les bases, puis je les suis toute l'année avec des visites pendant les cours. » Est privilégié le mode inductif de transmission des savoirs « en partant du vécu en entreprise, à travers une prise de parole de chaque apprenti au retour en cours. Car la pédagogie intégrative est la clef d'un apprentissage réussi. Je leur conseille aussi de ne pas rendre les copies en énonçant les notes ou de proscrire les appréciations exclusivement négatives ».

Au fil des années, des outils innovants sont venus appuyer cette pédagogie. Des plans de formation retravaillés chaque année en fonction de l'évolution des référentiels organisent l'interaction entre travail au centre et en entreprise. Cette année, la synchronisation des deux est même expérimentée pour les BTS MUC**. « Nous avons aussi engagé une petite révolution en demandant à nos formateurs de coucher par écrit le contenu de leurs cours pour les inciter à réfléchir sur la progression pédagogique », poursuit Bernard Amade, conseiller pédagogique. De cette planification des cours sont nées des fiches de préparation fixant les objectifs avec le découpage horaire précis, les supports utilisés et les modes d'évaluation.

Enfin, dernière innovation en date, un extranet permet au formateur, au maître d'apprentissage et au jeune de consulter et de remplir en ligne le livret d'apprentissage et un cahier de textes. Un outil que le CFA veut améliorer via une plate-forme numérique élaborée en partenariat avec le CFA public de Tours. **VL**

* Processus de certification ISO 9001, garanti par un audit extérieur annuel, très utilisé dans le monde de l'entreprise, mais peu en éducation.

** Brevet de technicien supérieur management des unités commerciales.

La preuve à 50 kilomètres de là : à l'UFA de Coulogne¹⁰, une structure de dix hectares, collégiens, lycéens et, par intermittence, salariés en formation continue cohabitent depuis dix ans avec des apprentis. David Vandewalle présente donc son établissement comme « une plate-forme d'orientation, où, dès la 4^e, on construit le projet professionnel en envisageant l'option technologique et l'option professionnelle et en ménageant des passerelles entre les deux ». À côté des filières aménagement paysager, horticulture, aquaculture, la dernière née, vente d'animaux de compagnie, ne se fait qu'en apprentissage car elle répond à un besoin immédiat exprimé par les professionnels venus en formation continue au centre. Dans les autres secteurs, certains niveaux sont proposés soit sous statut scolaire, soit en apprentissage mais,

dans la logique d'un lycée des métiers, « un élève peut trouver l'équivalence manquante dans une autre UFA du réseau », souligne Denis Jorel.

Surtout, l'UFA a beaucoup mis sur l'intégration des 85 apprentis aux 390 autres élèves. Les ateliers extrascolaires et les colonnes de la Feuille de chou leur sont ouverts. Enfin, si formateurs et enseignants ont ici des casquettes bien différenciées avec des locaux et des rythmes spécifiques, ils travaillent en parfaite synergie. Chaque semaine, ils établissent leur emploi du temps en se partageant les plateformes pédagogiques et se transmettent les informations collectées lors de leurs visites en entreprise, qui pour contrôler le travail d'un stagiaire, qui celui d'un apprenti. Ils dirigent aussi chaque année trois ou quatre projets communs aux apprentis et aux élèves : jardins



© V. Leray

Responsabilisation. Fort du savoir-faire acquis en entreprise, les apprentis se révèlent souvent plus autonomes et efficaces sur les plates-formes pédagogiques où ils complètent leur expérience professionnelle.

ASP : Au service de la profession

▶ L'ASP est un syndicat d'établissements catholiques assurant des formations professionnelles (la majorité en Ile-de-France) en relation avec des entreprises. Créé en 1949, c'est le seul organisme national habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour les établissements catholiques sous contrat. Il est agréé par arrêté ministériel comme organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (Octa) de compétence nationale et interprofessionnelle. Il redistribue les fonds collectés auprès des entreprises aux différents établissements et est chargé de promouvoir les formations professionnelles auprès des familles et des entreprises. Ce pourrait être l'un des instruments fédérateurs d'une politique commune des établissements de l'enseignement catholique en matière d'apprentissage. **MCJ**

Contact : ASP, 22 rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 01 42 22 13 60. Internet : www.asponline.org

Créer un CFA régional

▶ Il existe divers moyens de créer un CFA régional en fonction de la situation locale. Tout d'abord, mettre en place une structure « hors les murs » pour fédérer des sections existantes (le Cerfal) ou s'appuyer sur un CFA déjà fonctionnel (Genech). En fonction de la densité de l'offre d'apprentissage, on peut garder un CFA régional agricole et un autre technique comme dans le Nord ou les regrouper comme en Rhône-Alpes ou en Bretagne. À noter qu'en cette rentrée, le CFA régional de Picardie vient d'achever son montage juridique et que le Creap engage une réflexion pour créer un réseau en Pays de la Loire, tandis que la Lorraine et l'Aquitaine entament leur restructuration. Un mouvement qui devrait s'accélérer avec la création dans les CAEC* de cellules d'apprentissage**. **VL**

* Comités académiques de l'enseignement catholique.
** Cf. rapport 2006 sur le site Scolanet ; le lien direct vers ce rapport est indiqué dans la webgraphie, p. 25.

français, anglais, méditerranéen et roseaie ont ainsi vu le jour. Cette année, c'est la toute nouvelle animalerie-école qui sera le lieu de ces partages de compétences. Les collégiens mettront en place un élevage de rongeurs, les BEP s'occuperont de la volière des canaris, et le reptilium reviendra aux bac pro. Un bel exemple d'interaction entre filière initiale et apprentissage... à faire connaître *via* le nouveau réseau en construction.

VIRGINIE LERAY

1. Adresses : LEGTP Sainte-Clotilde/CFA, 19 rue de Verdun, 67083 Strasbourg. Tél. : 03 88 45 57 20. Internet : www.clotilde.org
LPP Saint-Jean, 3 rue Saint-Jean, 68000 Colmar. Tél. : 03 89 21 98 10. Internet : www.institution-saint-jean.com
LTPP Don-Bosco, 60 rue d'Ensisheim, BP 25 - 68272 Wittenheim Cedex. Tél. : 03 89 52 62 25. Internet : www.salesien.com/oeuv/oep71.htm
2. Adresse : Institut professionnel Saint-Louis, 145 av. Marc-Sangnier, 59280 Armentières. Tél. : 03 20 77 06 07. Internet : www.saintlouis-armentieres.com
3. Adresse : Rue de la Libération, 59242 Genech. Tél. : 03 20 84 57 08. Internet : www.institutdegenech.fr
4. Les Unités de formations d'apprentis désignent des antennes ayant plus d'autonomie, notamment au niveau pédagogique.
5. Adresse : 2 rue Lacaze, 75014 Paris. Tél. : 01 40 52 28 70. Internet : www.cerfal.com - À noter que le Cerfal fêtera ses 20 ans ce 18 octobre.
6. Brevet de technicien supérieur agricole.
7. Groupe Compas (autres filiales : Eurest pour la restauration d'entreprise et Médiwest pour la restauration en milieu hospitalier).
8. Adresse : 52 rue d'Isbergues, 62120 Aire-sur-la-Lys. Tél. : 03 21 39 01 63. Internet : www.reseauah.org
9. Brevet d'études professionnelles agricoles.
10. Adresse : Route nationale 43, 62137 Coulogne. Tél. : 03 21 46 14 60. Internet : www.lycee-agricole-privé-de-coulogne.org

Statu quo pour les juniors

En panne, l'apprentissage junior ? Dans l'enseignement catholique, seule l'Alsace s'est lancée en ouvrant une section. Ailleurs, le maintien des dispositifs de préapprentissage existants prévaut.

L'écrasante majorité des régions bloque la mise en place de l'apprentissage junior, à l'exception de la Corse et de l'Alsace. Les 12 000 apprentis juniors annoncés par le ministre de l'Éducation comptabilisent en fait les 9 000 élèves des classes de préapprentissage (CPA) et des classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clippa) qui n'ont pas encore disparu comme prévu¹. Dans l'enseignement catholique, c'est l'ouverture d'une unique section alsacienne, au lycée technique Sainte-Thérèse², à Œrmingen (Bas-Rhin), qui servira de laboratoire à l'apprentissage junior. Et peut-être de vivier de recrutement pour le CFA régional naissant. Cette première année du dispositif (en alternance sous statut scolaire) a



Mise en situation. Les pré-apprentis de l'UFA Française-Cabrini (Cerfal) découvrent leur magasin-école et se font leurs premières impressions sur les métiers de la vente.

leur découverte du monde professionnel sans surcoût. Néanmoins, cette réflexion a été différée, en attendant des directives précises des régions qui pourraient au final se voir imposer l'apprentissage junior à la rentrée 2007. L'idée de mutualiser les ressources pédagogiques des UFA du Cerfal pourrait, dans cette éventualité, profiter à l'apprentissage junior. Pour l'heure, les autres dispositifs d'initiation à l'apprentissage sont maintenus. Baptisés « passerelles » et financés à 100 % par la région, ils proposent à des jeunes en décrochage un cycle de six mois en alternance.

VIRGINIE LERAY

Mélo die, 14 ans, et Antoine, 19 ans, sont pour !

Mélo die, 14 ans, fait sa rentrée en classe de préapprentissage à Française-Cabrini, après une 5^e décevante : « Ça ne servait à rien de continuer en filière générale car mes résultats ne suivaien t pas », résume la jeune fille, enchantée « de travailler comme serveuse et de se retrouver avec des profs qui prennent le temps d'expliquer ». Elle affirme son goût pour l'hôtellerie avec conviction. Mais, à son âge, sait-on vraiment ce que l'on veut faire ? « Ça dépend, répond Antoine, 19 ans, apprenti en bac pro vente, certains oui, mais moi, à 16 ans, je me suis planté et j'ai arrêté le BEP hôtellerie que j'avais commencé après ma 3^e. » Après un creux de six mois pendant lesquels il enchaîne les petits boulots, le dispositif passerelle puis l'apprentissage le remettent en selle. Du rangement des rayons d'un supermarché, en stage passerelle, Antoine est passé vendeur dans une boulangerie, en CAP, puis a conclu ses premières ventes, en BEP, comme apprenti conseiller clientèle dans une entreprise de sanitaire. Cette année, celle-ci va le reprendre pour un programme de prospection téléphonique. « Au début, j'avais l'impression que mes études pesaient moins lourd par rapport à la filière générale. Maintenant, je me dis que j'ai un pied dans une entreprise, bientôt mon bac... et peut-être un BTS après... alors ! » VL

suscité une demande puisque le directeur, Philippe Bomo, a accepté jusqu'à quatorze élèves au lieu de douze et refusé une dizaine de dossiers. L'équipe pédagogique s'inspire des travaux menés par des chefs d'établissement de l'UNETP (cf. note 7, p. 24) qui ont adapté les décrets de l'apprentissage junior à la spécificité des établissements catholiques : « *L'emploi du temps s'articule autour de trois ateliers pour décroiser les matières. Chaque professeur est tuteur de trois à quatre élèves. Les conseils de classe sont remplacés par quatre bilans individuels.* »

Ailleurs, aucun changement notable. Les Clippa et CPA du CFA Stephenson³ à Paris sont maintenues à l'identique. Comme la CPA de l'unité de formation par apprentissage (UFA) de Française-Cabrini⁴, basée à Noisy-le-Grand et rattachée au Cerfal. Le CFA régional d'Ile-de-France avait même dans ses cartons un projet de Clippa tournant entre ses différentes UFA. « *Il s'agirait de faire profiter une classe de Clippa de plusieurs plateaux techniques à Noisy-le-Grand, à Thiais⁵, à Paris⁶, et à Saint-Denis⁷* », détaille Léon Sextius, directeur des études de l'UFA de Française-Cabrini. Les élèves bénéficieraient ainsi d'équipements dans le domaine de la vente, de la restauration, de la mécanique et des installations électriques. De quoi étoffer

1. Des sections ont été créées dans les CFA nationaux, que l'État subventionne directement, et dans quelques lycées volontaires. Le ministère des PME a aussi signé une convention avec l'association des Compagnons du Devoir concernant une quarantaine de jeunes.

2. Adresse : 4 rue des Alliés, 67970 Œrmingen. Tél. : 03 88 00 82 66.

3. Cf. ECA 303, p. 11.

4. Adresse : 20 rue du Docteur-Sureau, 93167 Noisy-le-Grand Cedex. Tél. : 01 48 15 16 25. Internet : www.ensemblecabrini.fr.st

5. Adresse : Fondation d'Auteuil, 3 bd de Stalingrad, 94320 Thiais. Tél. : 01 48 53 65 77. www.fondation-auteuil.org

6. Adresse : Carcado-Saisseval, 121 boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 01 45 48 43 46.

Internet : www.carcado-saisseval.com

7. Adresse : Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 6-8 place de la Résistance, 93207 Saint-Denis Cedex. Tél. : 01 55 87 45 00. Internet : www.jeanbaptistedelasalle.com

Savoir +

L'apprentissage junior, parcours de découverte des métiers, a été créé par la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances. Il prévoit une première année, à partir de 14 ans, avec plusieurs classes sous statut scolaire (comme dans les actuelles Clippa et CPA), qui peut aboutir, l'année suivante, à un contrat d'apprentissage dès 15 ans au lieu de 16. Les élèves suivent en même temps des cours d'enseignement général, technologique et pratique et peuvent théoriquement réintégrer un collège ou un lycée professionnel. Le parcours, personnalisé, doit être suivi par la famille et un tuteur. Sur le terrain, nombre d'associations professionnelles sont hostiles à ce projet.

Une culture à créer !

Délégué général de l'enseignement catholique et délégué de l'enseignement agricole, Fernand Girard nous explique en quoi l'apprentissage que certains jugent d'un autre temps pourrait être révolutionnaire.



L'enseignement catholique milite pour « une école de toutes les intelligences ». Comment la pédagogie de l'alternance, pratiquée au sein des formations en apprentissage, répond-elle à cette exigence ?

Fernand Girard : L'intelligence humaine comprend des aspects inductifs, déductifs, pratiques, théoriques, ludiques, artistiques, émotionnels, et donc chaque personne a son profil propre. On ne peut la restreindre à une simple gymnastique permettant de manier l'abstraction. L'apprentissage, loin d'être un dressage gestuel destiné à reproduire une technique ou une façon de faire, associe théorie et pratique, met en jeu diverses capacités et types de connaissances. Le savoir, indispensable à la maîtrise des nouveaux métiers, y est interdisciplinaire. On pourrait dire que c'est une véritable incarnation de l'école de toutes les intelligences, l'un de ses moteurs ! La transmission y est faite par une équipe à laquelle appartient le maître d'apprentissage, différent d'un enseignant cantonné à une matière. L'apprentissage s'adresse à un jeune à la fois élève et salarié, intégré dans une entreprise avec sa hiérarchie, ses clients, ses habitudes. On ne s'y comporte pas comme en classe. Et on y demande au jeune d'aboutir à des actes profes-

sionnels et responsables. Le maître d'apprentissage transmet des savoirs spécifiques, un savoir-faire et un savoir être.

Ce compagnonnage est assez étranger à la culture de l'Éducation nationale. L'enseignement catholique, lui, y est-il prêt ?

F. G. : La démarche d'apprentissage suppose que le maître soit préparé et le jeune motivé, non pas orienté par l'échec. Et il faut aussi que ce dernier soit correctement informé sur les ressources de la filière de formation dans laquelle il s'engage (exigences du métier, types de formation continuée, modalités des contrats de travail). C'est tout cela qui va fonder un

compagnonnage réussi. J'ai récemment assisté à une « réunion pédagogique » dans un garage ! J'étais là par hasard et j'écoutais la conversation à trois entre le jeune, son maître et son professeur : ils évoquaient les capacités du jeune à entrer dans ce métier de la réparation mécanique aujourd'hui très complexe. Le jeune posait les bonnes questions. Il se découvrirait membre d'une équipe sur laquelle son comportement avait des répercussions...

Évidemment, les réussites sont diverses. Il y a dans l'enseignement catholique des centres de formation reconnus : c'est une affaire d'histoire. Certaines régions, comme le Nord, vivent une longue tradition d'accompagnement professionnel des jeunes. Mais nous avons besoin de passer d'une culture spécifique, propre à tel ou tel établissement, à une dynamique globale. C'est une stratégie à construire afin que les formateurs et les chefs d'établissement pensent à l'intégrer dans leurs propositions aux jeunes. On aura de plus en plus affaire à des jeunes avec des besoins et des profils différents. L'apprentissage serait l'un des moyens de promotion de ces personnes tout au long de leur vie et un outil dont l'esprit pourrait faire évoluer la pédagogie scolaire dans son ensemble.

Mais l'apprentissage reste surtout utilisé pour les bas niveaux de qualification...

F. G. : Le système scolaire trouve en lui une issue à ses difficultés. Le système de tri qui caractérise encore beaucoup l'orientation est contraire au travail indispensable de diagnostic des potentiels d'un jeune, de ses motivations, à la recherche des moyens pouvant l'aider à s'épanouir. Il faudrait aussi que le jeune puisse changer de formation s'il s'est fourvoyé. Or, pour l'instant, on ne voit pas bien comment revenir de l'apprentissage junior au socle commun du collège. L'apprentissage nous rappelle que c'est une personne qui se forme et a besoin d'être soutenue.

Qui peut faire germer cette « révolution » ?

F. G. : C'est une stratégie à construire au sein de l'enseignement catholique. Elle demande un travail en CAEC¹. On y partagerait (avec des représentants de tous les syndicats et niveaux de formation) réflexions et moyens pour, au niveau régional dans le cadre d'un schéma global, répondre aux besoins de toutes les intelligences en formation. L'enseignement professionnel, en réseaux d'établissements, doit être spécialement mobilisé. Le syndicat « ASP² », au-delà de la collecte de la taxe d'apprentissage et de sa répartition entre établissements, pourrait avoir un rôle de contact avec les observatoires professionnels et fournir des informations nécessaires pour prévoir les évolutions. Le réseau d'animation des établissements de l'enseignement supérieur, Renasup, continuerait, lui, son travail pour étendre la formation professionnelle aussi loin que possible avec, notamment, un post-BTS « aligné » sur le premier niveau européen (licence). Une cellule d'animation nationale pourrait coordonner les choses au niveau du secrétariat général.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Comité académique de l'enseignement catholique.
2. Au service de la profession (cf. p. 28).

Un défi pour les entreprises

Chercheur au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), Jean-Jacques Arrighi vient de publier avec Damien Brochier un rapport¹ pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école.

Le gouvernement a remis l'apprentissage à l'honneur, mais vos travaux prouvent qu'il ne résoudra pas le problème des élèves sortis sans qualification du système éducatif car il a été « aspiré vers le haut » entre 1995 et 2003...

Jean-Jacques Arrighi : En effet, à la rentrée 1995, huit apprentis sur dix préparaient un CAP ou un BEP. Ils étaient à peine six sur dix, huit ans plus tard. Aujourd'hui, 17 % des apprentis relèvent de l'enseignement supérieur. C'est ce segment qui est dynamique. Au sortir du collège, l'apprentissage reste concentré sur un petit nombre de métiers traditionnels (coiffeuse, vendeuse, chef de rang, boulanger, cuisinier, maçon...) et aucune nouvelle voie ne s'est ouverte entre 1995 et 2003. En revanche, au niveau bac + 2, treize nouvelles spécialités se sont créées en huit ans (dans le commerce, la comptabilité, la gestion, la banque, le secrétariat, l'assurance...).

L'apprentissage en France – contrairement à l'Allemagne – est souvent circonscrit à des emplois où les conditions de travail sont contraignantes (activités le soir, le week-end, en extérieur, alternance de sur- et sous-activité). Les salariés expérimentés qui y travaillaient se reconvertisent, et ces métiers, en permanence déficitaires en main-d'œuvre, recrutent de nombreux jeunes (pas seulement en apprentissage). Or, les jeunes sont attachés à leur vie d'adolescents et supportent mal certaines contraintes. Néanmoins, si un professionnel a un vrai besoin de main-d'œuvre, assorti d'un solide projet de formation pour le jeune, d'un désir sincère de partager son savoir-faire, alors l'apprentissage peut faire des miracles. Et il en fait tous les jours !

L'apprentissage de niveau V [CAP] peut-il servir la mobilité sociale ?

J.-J. A. : Oui et non. Quand il permet à des jeunes en rupture avec le monde scolaire d'accéder à une qualification et à un emploi, son « rendement social » est fort. Sans diplôme, ou nanti d'un simple CAP, la probabilité d'emploi s'élève en moyenne à plus de dix points pour les jeunes passés par l'apprentissage. Mais si on compare l'insertion des jeunes bac + 2, pas-

sés ou non par l'apprentissage, ce dernier n'apporte rien. Simplement, ils sont peut-être un peu mieux payés du fait qu'ils travaillent dans le domaine qui relève étroitement de leur formation.

Que faire pour moderniser et développer l'apprentissage ?

J.-J. A. : Clarifier les objectifs et s'en donner réellement les moyens. 500 000 apprentis supplémentaires d'ici à 2009, pourquoi pas ? Mais lesquels et comment ? N'oublions pas

que l'apprentissage est de la compétence des régions qui votent l'ouverture des sections et assurent l'équilibre financier des CFA². Le plus simple aujourd'hui pour « faire du chiffre » est de laisser faire et d'accompagner les ouvertures nombreuses dans l'enseignement supérieur. Néanmoins, certaines régions (Paca, Ile-de-France...) s'interrogent à juste titre sur l'intérêt social de cette dépense publique : c'est dans l'enseignement secondaire que l'apprentissage contribue vraiment à l'égalité des chances³. Malheureusement, à ces niveaux, on l'a vu, il ne sort pas de ses terrains traditionnels, et beaucoup de CFA (notamment dans le bâtiment) sont pleins. Il faudrait donc investir. Mais, si les entreprises ne demandent pas d'ouverture de sections dans des domaines neufs (faute d'avoir compris qu'elles pourraient renouveler leur personnel par ce biais), il n'y aura pas ! L'apprentissage junior ne changera rien à la situation. Actuellement, les entreprises sans tradition d'apprentissage ne sont intéressées par celui-ci que pour des bac + 2 : c'est un moyen de tester et présélectionner leur personnel.

Ou alors il leur faut, pour se lancer dans l'apprentissage (qui les oblige à rationaliser leur processus de production), une visée précise. La Poste a, par exemple, créé un CAP tri-



distribution pour en finir avec la séparation des tris postaux et des facteurs...

Les statistiques nous montrent que les chefs d'entreprise préfèrent plutôt embaucher un personnel diplômé ou surdiplômé, souvent hors de la spécialité qui correspond à l'emploi, plutôt que d'investir dans l'apprentissage. Celui-ci ne se décréte pas ; il est toujours le résultat d'un compromis entre un tissu économique, une branche professionnelle, une chambre de métiers, un groupement d'entreprises, un dispositif de formation (CFA, établissements) et une politique. Plus qu'une solution d'avenir globale, c'est une solution d'avenir pour certains... L'Éducation nationale doit tisser des partenariats avec les régions et les entreprises afin de parvenir en la matière à plus de précisions dans ses objectifs et à plus d'équité dans ses réalisations.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. « L'apprentissage au sein de l'Éducation nationale : un état des lieux » (février 2005). On le trouve sur internet à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000528/index.shtml>

2. Centre de formation d'apprentis.

3. Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), soucieux de promotion sociale, bien qu'il soit établissement d'enseignement supérieur, vient de lancer sur ce thème une réflexion dirigée par un inspecteur d'académie.

Trois raisons de miser sur l'apprentissage

500 000 apprentis en 2009 ! C'est l'objectif fixé par la loi de programmation pour la cohésion sociale, adoptée en janvier 2005. Or, on est passé de 360 000 apprentis en 2003 à 411 000 en 2005*. Réussira-t-on à augmenter encore leur nombre ? Oui, si les établissements scolaires favorisent cette voie qui contribue à réduire le chômage des jeunes.

1) Une carte à jouer pour les établissements scolaires

LES ORGANISMES QUI GÈRENT L'APPRENTISSAGE

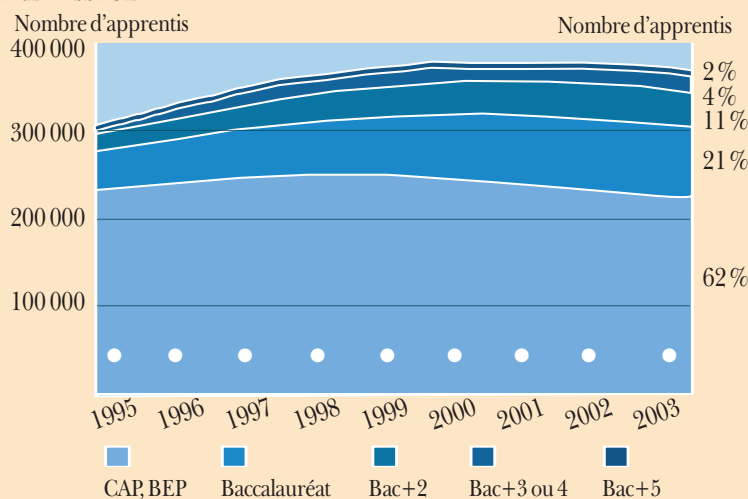
	Effectifs d'apprentis			
	à la rentrée scolaire 1995		à la rentrée scolaire 2003	
• Associations, entreprises, organisations professionnelles, groupements	137 000	47 %	183 300	51 %
• Chambres de métiers	77 700	26 %	74 200	21 %
• Chambres de commerce et d'industrie	29 400	10 %	39 400	11 %
• Établissements d'enseignement public ou privé	22 900	8 %	32 600	9 %
• Établissements d'enseignement agricole	15 500	5 %	23 400	6 %
• Collectivités locales et territoriales	10 900	4 %	8 600	2 %
Total	293 400	100 %	361 500	100 %

Les structures qui scolarisent les apprentis sont très diverses. Parmi celles qui se sont développées, on compte les structures adossées à des lycées techniques, professionnels, agricoles. En 2003, ces établissements n'accueillaient que 15 % de l'effectif global.

Dans l'enseignement catholique, ces structures sont portées de la même façon par des lycées, mais aussi des associations. Cela représente environ 3 % de l'effectif global.

2) Une voie de formation qui a de l'avenir

L'ESSOR DE L'APPRENTISSAGE



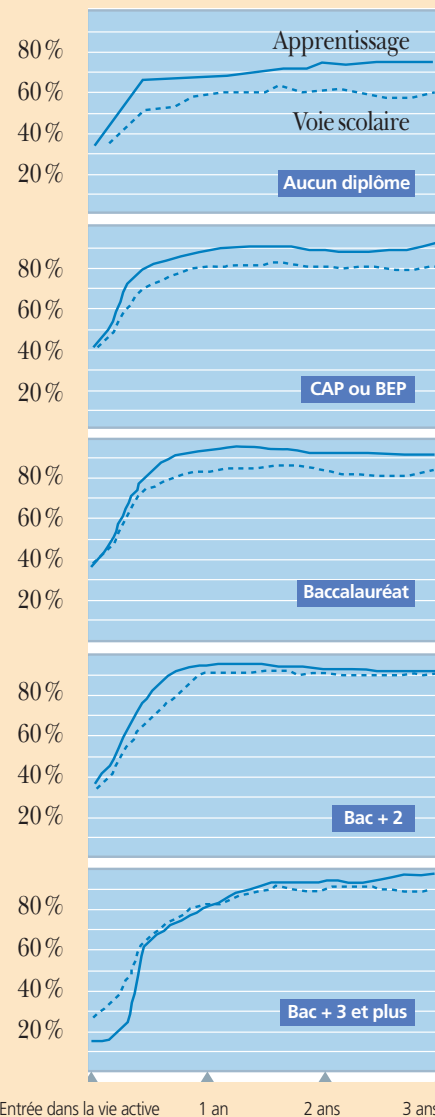
Le nombre d'apprentis préparant un CAP ou un BEP a baissé depuis 1995, tandis que la part de ceux qui préparent le baccalauréat a cru, tout comme celle des jeunes qui entrent en apprentissage avec un bac. On constate donc que le niveau de qualification monte. Toutefois le CAP demeure en tête : en 2003, 171 000 apprentis préparaient un CAP et 47 500 un BEP (contre 79 000 et 433 000 élèves dans l'enseignement professionnel scolaire). Dans l'enseignement catholique, la répartition entre les niveaux de qualification est différente. En 2005, le BTS (40 %) arrive en tête pour l'apprentissage, suivi du CAP/BEP (28 %) et du bac professionnel (21 %).

* Enquête rapide au 31 décembre 2005 (Repères et références statistiques - 2006, MEN).

3) Une insertion professionnelle facilitée

L'ACCÈS À L'EMPLOI AU FIL DU TEMPS

Évolution de la proportion de jeunes ayant quitté le système éducatif en 2001 et ayant un emploi au cours des trois premières années de vie active selon le diplôme détenu.



Le niveau de formation reste toujours plus important que la filière (scolaire ou apprentissage) pour accéder à l'emploi. Mais, quel que soit leur niveau de formation, les anciens apprentis sont en moyenne plus souvent en emploi que les jeunes qui ont opté pour la filière scolaire. Au niveau CAP ou BEP, 10 points séparent les apprentis des jeunes ayant suivi la filière scolaire, 8 points au niveau bac et 2 points au niveau bac + 2.

Deux données à prendre en compte

L'accès à l'emploi des apprentis varie sensiblement selon les spécialités. C'est un paramètre que les établissements catholiques doivent étudier avant d'envisager des évolutions, et ce, dans le cadre de leur contribution aux plans régionaux de formation professionnelle.

1) Quelles spécialités ont le vent en poupe ?

Niveau de formation ►►	CAP et BEP		Bac		Bac+2		Bac+3 et plus	
	2003	Évolution 1995-2003	2003	Évolution 1995-2003	2003	Évolution 1995-2003	2003	Évolution 1995-2003
Nombre total de spécialités	44	0	46	+2	53	+13	51	+23
Nombre total d'apprentis	225 100	-7 000	77 300	+35 900	38 100	+22 800	21 000	+16 200
Dix premières spécialités pour chaque niveau								
Agroalimentaire, cuisine	39 400	-13 %	4 700	+37 %				
Commerce, vente	25 600	+2 %	7 900	+96 %	9 100	+101 %	3 400	+439 %
Bâtiment : finitions	20 000	+23 %	2 400	+138 %				
Mécanique automobile	18 500	-6 %	4 800	+83 %				
Coiffure, esthétique, soins	18 300	0 %	8 800	+45 %				
Structures métalliques	13 900	+1 %						
Accueil, hôtellerie, tourisme	14 200	-16 %	2 700	+46 %	1 100	+68 %		
Bâtiment : construction et couverture	14 400	+25 %						
Travail du bois et de l'ameublement	12 200	+3 %	3 100	+63 %				
Électricité, électronique	11 400	+1 %	5 500	+76 %	1 300	+74 %	1 200	+266 %
Santé			9 100	+206 %				
Électromécanique			3 500	+36 %	1 400	+345 %		
Comptabilité, gestion					4 100	+142 %	2 900	+1 915 %
Transformations industrielles					3 400	+108 %		
Secrétariat, bureautique					1 800	+77 %		
Finance, banque, assurances					1 400	+381 %	600	
Agronomie, agriculture					1 400	+840 %		
Informatique, traitement de l'information					1 200	+1 198 %	1 900	+513 %
Industrie fondamentale							2 800	+280 %
Gestion							2 100	+296 %
Mécanique générale ou de précision							1 800	+173 %
Transformations chimiques							500	+303 %
Ressources humaines, gestion du personnel							500	—
Dix premières - Nombre d'apprentis	187 900		52 500		26 200		17 700	
Spécialités - Proportion	84 %		68 %		69 %		84 %	

UNE OFFRE ÉLARGIE

Le baccalauréat « sépare deux univers de l'apprentissage », explique le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq). À la fin du collège, cette voie reste concentrée sur ses « territoires traditionnels » (coiffure, bâtiment...) et très peu de nouvelles spécialités ont été ouvertes. En revanche, au niveau bac+2 et plus, l'apprentissage a beaucoup évolué avec de nombreuses spécialités nouvelles. C'est là que l'offre de formation s'élargit, ce qui traduit le niveau de qualification souhaité par les entreprises et les branches professionnelles.

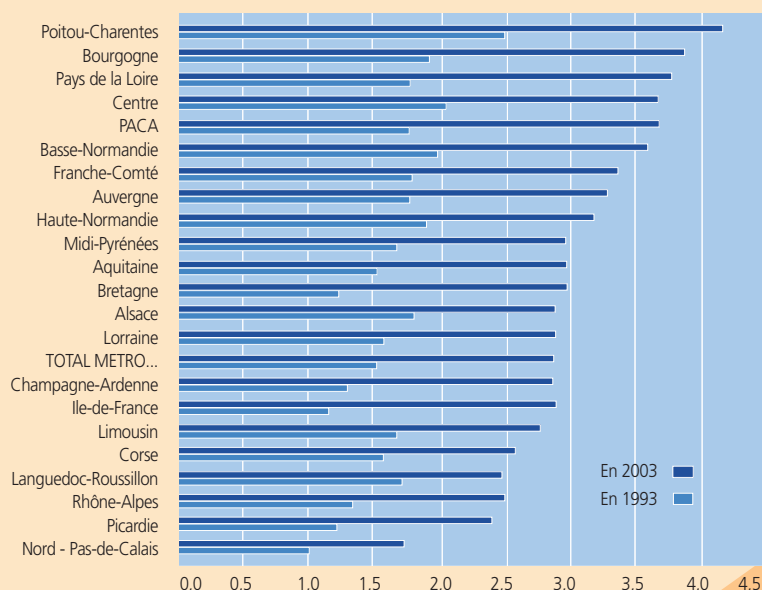
2) Quelles régions accusent un retard ?

NOMBRE ANNUEL DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE SIGNÉS POUR 100 JEUNES DE 16 À 25 ANS

La répartition géographique de l'apprentissage n'est pas homogène. Elle dépend de la politique des régions, de leurs moyens financiers et des ressources qui peuvent revenir aux CFA. Ainsi, la possibilité pour un jeune de 16 à 25 ans de suivre une formation sous contrat d'apprentissage varie considérablement suivant les régions. Cette hétérogénéité est encore plus grande dans l'enseignement catholique à cause de la disparité de l'implantation de ses établissements. De ce fait, la répartition régionale des effectifs de l'apprentissage y est très différente : c'est l'Ile-de-France et le Nord - Pas-de-Calais qui arrivent en tête.

SYLVIE HORGUELIN ET GÉRARD TONNEAU

Plusieurs sources ont permis la réalisation de ces deux pages : *Bref* n° 217 et n° 223, Cereq ; « L'apprentissage au sein de l'Éducation nationale : un état des lieux », rapport de Damien Brochier et Jean-Jacques Arrighi, publié par le Haut conseil de l'évaluation de l'école ; rapport publié par le Sgec : « État des lieux de l'apprentissage dans l'enseignement catholique », Gérard Tonneau.



65 semaines de réussite

Avril 2006 - Juin 2007

Dans la continuité des *États généraux de l'évaluation et de la réussite*, découvrez de semaine en semaine quelques-unes des expressions qui font de la confiance une attitude éducative majeure.



BON DE COMMANDE CALENDRIER DE LA RÉUSSITE

L'exemplaire : 8 € ; 6 € à partir de 5 exemplaires ; 5 € à partir de 10 exemplaires ; 4 € à partir de 100 exemplaires

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

« Être en cohérence avec la communauté éducative »

Entretien avec François Legendre, directeur des Cours Legendre

Depuis 1957, de nombreux collèges et lycées collaborent avec les *Cours Legendre* dans le cadre d'un projet d'établissement, d'une demande d'enseignant ou bien encore d'une recherche de solution d'accompagnement des élèves. Pour François Legendre, la fiabilité de la relation construite au fil des années reste la meilleure récompense du travail effectué.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR GILLES DU RETAIL**

Pouvez-vous préciser les services que vous apportez aux établissements d'enseignement ?

Nos liens étroits avec les chefs d'établissement, les enseignants et les parents, notamment par l'intermédiaire des Apel, associés à une bonne connaissance de l'environnement scolaire, nous permettent de proposer un ensemble de solutions susceptibles de s'intégrer dans le projet pédagogique des établissements, en répondant de façon concrète aux demandes spécifiques des familles. Nous sommes ainsi le seul établissement d'enseignement à proposer une véritable complémentarité non seulement par nos prestations de services aux écoles (prise en charge de corrections de copies, organisation d'oraux blancs, encadrement d'études dirigées, suivi des options facultatives, remplacement d'enseignants), mais aussi par l'ensemble de nos propositions dans le domaine du soutien scolaire aux familles (cours particuliers à domicile, stages intensifs, séjours linguistiques, cours d'été à distance, scolarité par correspondance, accompagnement scolaire sur internet).

Comment percevez-vous l'évolution de la demande des établissements et des familles ?

Que ce soit le service aux écoles (les premières prises en charge d'épreuves probatoires datent

de 1949) ou le soutien scolaire (les premiers « Cours de vacances Legendre » voient le jour en 1957), l'externalisation pédagogique n'est pas un phénomène nouveau. Il est clair néanmoins qu'aujourd'hui les attentes des établissements évoluent et que beaucoup d'entre eux expriment de réels besoins comme la mise en place d'études dirigées, les aides aux devoirs dans le cadre de l'internat, le suivi des options facultatives, la préparation aux épreuves des concours SESAME/ACCES ou la prise en charge des élèves de seconde sur la période du mois de juin. La mise en œuvre de ces services par l'intermédiaire d'une structure extérieure permet notamment de décharger les établissements d'un certain nombre de tâches administratives (recrutement, gestion et rémunération des intervenants, par exemple). Concernant les élèves et les familles, difficile d'évoquer l'évolution des attentes sans les placer dans la réalité du soutien scolaire d'aujourd'hui très souvent associé à l'angoisse des parents face à un monde toujours plus compétitif ! On ressent très nettement de la part des familles un besoin d'écoute, de plus en plus tourné vers le conseil « méthodologique » : gestion du stress, organisation du travail, préparation aux examens, etc.

En fonction de ces constats, quelles sont vos actions prioritaires ?

Elles sont simples et concrètes : non pas se substituer au système éducatif, mais le compléter en prenant en compte les besoins réels et identifiés de nos interlocuteurs. Mettre en place des solutions rigoureusement encadrées par des intervenants qualifiés (je rappelle que les Cours Legendre collaborent avec des enseignants en exercice). Poursuivre et renforcer notre politique de proximité par l'intermédiaire de l'ouverture d'agences sur l'ensemble du territoire. Améliorer en permanence la qualité des échanges avec nos partenaires constitue la clé de voûte de notre réussite.

Comment recevez-vous la démarche des assises dans votre entreprise ?

Les assises sont pour nous un temps fort. Elles nous permettent de « ressentir » les grandes



orientations de l'enseignement catholique et nous rappellent à notre devoir dans nos rapports avec cette « grande » communauté éducative. Il me semble ainsi important de rappeler que les « Cours Legendre », dans le plus strict respect du fonctionnement et des fondements du système éducatif, visent à se positionner comme un « partenaire » reconnu et expérimenté de l'enseignement catholique dont ils tiennent à partager et respecter les « valeurs ». Notre objectif reste donc bien de privilégier l'écoute, le contact, et de travailler « main dans la main » avec les établissements dans l'intérêt pédagogique des élèves.

Un dernier mot pour conclure ?

L'externalisation pédagogique ne s'improvise pas. Dans une société où les offres sont devenues, pour le meilleur et pour le pire, légion, je rappelle que les Cours Legendre n'ont pas attendu le « boom » du soutien scolaire pour collaborer avec les établissements et les familles. À l'heure où, justement, les interrogations et les débats fleurissent autour de cette « marchandisation » de l'école, notre rôle de partenaire de l'enseignement catholique prend tout son sens puisqu'il permet une collaboration construite sur des bases collectives, complémentaires, avec des référents identifiés et responsables de leurs actes. Nous estimons essentiel de renforcer des liens tissés depuis plus de 40 ans, d'être porteurs de projets novateurs et d'être attentifs aux attentes et aux besoins de la communauté éducative. ♦

Savoir +

LES COURS LEGENDRE EN QUELQUES CHIFFRES :

- – Plus de 22 000 élèves suivis chaque année.
- 7 000 professeurs et collaborateurs pédagogiques.
- 1^{er} établissement privé d'enseignement général par correspondance.
- 44 délégations régionales.

Contact : Jean-Pascal Denis :

01 42 71 96 33 – jp.denis@cours-legendre.fr

FRÉDÉRIC EYMERI

« Chaque rencontre est une grâce »

Volontaire de l'association Points-Cœur, Frédéric Eymeri a vécu en Roumanie, en Inde et en France auprès des enfants de la rue, des Tziganes, des intouchables, des SDF. Une expérience fondatrice qu'il aborde dans un livre, *Instants de grâce*, journal de rencontres évoquées avec amour et réalisme.



ÉLISABETH DU CLOSEL

Si la primauté est donnée à "l'être", avant "l'avoir" ou "le faire", tout est possible. »

Cette petite phrase inscrite en exergue du livre de Frédéric Eymeri *Instants de grâce* (cf. encadré) en dit long sur l'engagement de l'auteur et sa vision de l'humanité : l'homme comme le bien le plus précieux, l'autre comme l'indispensable révélateur de soi, la compassion comme réponse à la souffrance, l'amitié gratuite comme l'une des exigences fondamentales du cœur de tout homme. Mais tout cela ne peut se limiter au seul horizon humain. Qui serions-nous, à quoi pourrions-nous prétendre sans cet Autre aimant et Sauveur, le Christ ?

Rien ne prédisposait Frédéric Eymeri à faire l'expérience du bidonville à Bucarest ou à Madras, via l'association Points-Cœur. Dans les tourments de l'adolescence, Frédéric interrompt son cursus scolaire en classe de seconde, va de petit boulot en petit boulot et plonge dans l'enfer de la drogue. Il a suffi d'une rencontre, d'un sourire, d'une demande proférée par une jeune femme – « Si tu veux que nous restions amis, n'introduis pas le mensonge dans notre relation, dis-moi toujours la vérité » –, d'une parole toute simple, presque naïve sur Dieu, pour chambouler le jeune homme englué dans les affres du manque, du mensonge, de la fuite et qui courrait tout droit à sa perte.

Chambouler, terme encore trop insuffisant pour exprimer le revirement qui s'est opéré en Frédéric. Avec sobriété, sans un mot plus haut que l'autre, refusant de s'étendre sur son passé, il dit : « Tout d'un coup, la bonne clef est entrée dans la bonne serrure. Et ça n'a jamais vacillé. Il y avait une attente profonde en moi. Je ne le savais pas. Et savais encore moins de quoi elle était faite. Soudain, lorsqu'on m'a parlé du Christ, tout m'a paru évident. J'ai

© E. du Cloisel

senti un feu me traverser. Cela peut surprendre, mais ça s'est vraiment passé comme ça. Il n'est rien à ajouter.»

Conversion ? Le mot ne semble ni trop fort, ni le déranger. « C'était clair, limpide, je devais avancer sur ce chemin et lâcher mon "ancienne" vie. Il m'a quand même fallu du temps pour en sortir. Lorsqu'on ouvre des portes qu'on ne devrait même pas entrebâiller, on reste un peu fragile. »

De rencontre en rencontre, Frédéric découvre l'Église, le vrai visage du Christ – « Il était lettre morte pour moi auparavant ». Puis ses pas le mènent à la toute nouvelle association Points-Cœur (cf. « Savoir + ») que son fondateur, le père Thierry de Roucy, n'hésite pas à définir comme « l'école maternelle de l'amour ». Frédéric fera alors l'expérience de l'immersion parmi les plus déshérités, en Roumanie auprès des Tziganes, en Inde avec les intouchables, puis en France avec les SDF dans les foyers Emmaüs et auprès de personnes incarcérées. « Nous ne nous engageons pas dans l'idée d'apporter une aide quelconque. Nous arrivons les mains vides. Nous sommes là. Une simple présence d'amitié et de compassion. »

« Je suis dans un bidonville et voilà qu'une extraordinaire richesse m'apparaît. Je suis au cœur de la douleur, et la poésie jaillit ! Je m'affronte à l'absurde dégradant d'une situation, et tout prend sens et dignité. »

(Extrait d'*Instants de grâce*)

L'urgence de tant de choses à faire, de tant de personnes à soutenir aurait pu expliquer qu'une autre orientation fût prise. Mais les « Amis des enfants » – nom donné aux jeunes partant en mission avec l'association – réalisent bien vite combien cette présence gratuite a un sens. Elle permet la relation vraie, sans arrière-pensée, sans mise sous dépendance. « Il y a quelque chose d'universel dans cette démarche. Aujourd'hui, ça dérange. On veut plaquer des grandes choses qui ne correspondent pas forcément aux réalités de terrain. Mais l'homme aura toujours besoin d'une proximité, d'un amour de personne à personne, et ce ne pourra jamais être institutionna-

Vers le cœur de l'homme



FREDERIC EYMERI
Instants de grâce
Un regard différent sur l'humanitaire

▶ Au fil des pages d'*Instants de grâce**, Frédéric Eymeri nous propose une promenade au hasard des ruelles et des rencontres. Il faut accepter de se laisser entraîner dans une déambulation « en pays de misère ». Il nous livre des portraits. D'enfants essentiellement. De ceux qui n'ont rien, pas même le minimum vital, essentiel à la croissance. Il raconte ces yeux qui vous fixent, vous jaugent, vous troublent. Ces amitiés qui peuvent naître d'une simple rencontre, d'une seule attention, et qui n'exigent rien d'autre que la vérité de l'échange. Chacun de ces visages a un secret, bien gardé, qu'il peut aussi vous offrir. Le plus beau des cadeaux. À l'heure où l'humanitaire est surmédiatisé pour le meilleur et pour le pire, où l'on en dénonce les dérives, ce livre vient en contrepoint nous parler d'humanité, tout simplement. Sans forfanterie, sans sensationnalisme. Et face à tous ces déshérités, le mensonge et le fauxsemblant n'ont pas leur place. De chapitre en chapitre, de visage en visage, d'histoire en histoire, l'auteur nous entraîne toujours plus loin vers le cœur de l'homme.

EDC

* Presses de la Renaissance, 2006, 298 p., 19 €.

lisé. Nous sommes avant tout des chercheurs de Dieu. Cette soif nous pousse vers les plus pauvres. Cette "gratuité" m'a profondément touché. » Frédéric ne veut pas faire un tableau idéalisé de ce qui se vit « en pays de misère ». La vie en communauté, avec des personnes d'autres horizons, d'autres milieux sociaux, est loin d'être évidente. Si une naïve générosité accompagne les premiers pas, « très vite, nous réalisons que nous ne sommes pas aussi généreux ni aussi courageux que nous le croyons. Mais la communauté nous porte. Elle est une grâce qui permet à chacun de tenir. Et cette aventure de compassion est un appel à changer notre regard. Derrière la misère, l'humanité respire encore. Si l'on en prend conscience, la beauté peut être rendue à ceux qui se croient perdus. »

Dans le jardin de sa maison, en Anjou, dans les Mauges où il s'est posé avec sa femme et leurs deux petits garçons, le temps a suspendu son cours. Loin de l'agitation et de la fébrilité de la ville, la course contre la montre semble bien vaine. Frédéric s'est un peu éloigné de Points-Cœur qui lui a tant appris. Autant sur le terrain qu'entre deux missions (il suit alors la double formation de théologie et de philosophie que l'association propose). « *Années de fondation de la foi* », dit-il. Puis il passe un diplôme de communication d'entreprise. Travaille comme éducateur dans un foyer occupationnel avec des handicapés. Mais sans diplôme, il ne peut avoir que des vacances. Le voilà donc à nouveau sur les bancs de l'école. Déception. L'enseignement lui paraît si peu prendre en compte « l'âme humaine ».

Leçons de vie

Frédéric n'a pas 40 ans. L'expérience auprès des plus défavorisés l'a intérieurement mûri. Des leçons de vie, il en a pris. Il dit encore : « *Chaque personne est un miracle potentiel, une source d'émerveillement unique et permanent. Pas une rencontre ne devrait nous laisser neutre. Humblement, il faut bien reconnaître que, même si nous vivons au milieu des pauvres, nous ne connaissons pas la pauvreté. On ne saura jamais ce qu'est hurler parce qu'on a faim... Et là-bas, dans les bidonvilles, ils ne nous en veulent pas. Ce n'est pas ce qu'ils nous demandent. C'est beaucoup moins grave que le regard que nous pouvons porter sur eux, susceptible de les dénaturer. Sans arrêt, nous sommes confrontés à nos limites. Qui que l'on soit, nous sommes des mendiants de l'amour. On le découvre toujours plus au fur et à mesure que l'on avance. La foi donne une liberté, même si celle-ci s'acquiert tous les jours. Mais maintenant j'ai la certitude que tout a un sens, cette possibilité d'être moi-même dans toute situation sans avoir à jouer des rôles. Cette foi fait grandir à la connaissance du Mystère. Il y a une confiance de fond qui permet de ne pas juger la vie avant qu'elle ne soit achevée. »*

Savoir +

➤ **Points-Cœur est une association catholique de compassion qui part à la rencontre des enfants, des femmes et des hommes les plus déshérités, voire rejetés, à travers le monde. Fondée en 1990 par le père Thierry de Roucy, elle est reconnue par les instances civiles et ecclésiastiques au niveau international.**

Site internet : www.pointscoeur.org

Graines d'entrepreneurs

Les élèves de 3^e du collège Notre-Dame-de-Liesse¹, dans l'Aisne, ont monté une mini-entreprise avec l'aide de professionnels. Ils ont appris à équilibrer un budget, composer avec la loi du marché, pratiquer la conciliation. Ils ont aussi découvert les vertus d'une gestion solidaire.

VIRGINIE LERAY

Ingénieuse, pratique et dotée d'un design à la mode : cette pochette en tissu jean, avec fermeture Éclair et compartiments de rangement pour l'équerre, la règle et le rapporteur, évite que ce matériel fragile de géométrie ne se casse dans les car-

mai dernier, menant nos entrepreneurs en herbe jusqu'à la finale nationale au Sénat, à Paris². Comme « en vrai », tout a commencé par la collecte d'un capital de départ réuni grâce à l'introduction fictive en bourse de l'entreprise et à la vente d'actions dans l'entourage des élèves. Des donations ont plus que doublé la

ge de la démocratie », se félicite Francine Normand, la directrice de l'établissement. À chaque étape, depuis la création des statuts et la définition de l'organigramme de l'entreprise, les décisions ont été prises en concertation puis arrêtées par un vote.

Cette immersion dans la vie active a été riche de bien d'autres enseignements. À commencer par « une petite leçon de management », bien intégrée, si l'on en croit Véronique Weymeersch, consultante, coordinatrice régionale d'Entreprendre pour apprendre et tutrice de la mini-entreprise liessoise : « Ce groupe s'est vraiment distingué par sa cohésion et un partage des tâches en bonne entente. Il n'y a pas eu, comme parfois, de querelles de personnes. Les éléments moteurs ont toujours agi avec un grand sens de la conciliation. »

Slogan accrocheur

Les élèves ont aussi dû dépasser leur timidité pour rendre leur statut d'entrepreneur crédible : « Nous avons été très impressionnés par leur prestation orale au cours des assemblées générales, où ils ont dû prendre la parole et argumenter leurs choix devant les actionnaires qui étaient pour eux des inconnus », note leur professeur principale, Marie Pargneaux, qui a encadré le projet à l'école. Au-delà de la responsabilisation des élèves, la mini-entreprise leur a permis d'instaurer un autre rapport avec les adultes et donc un lien supplémentaire avec les enseignants.

Une fois les plans, puis un prototype réalisé, les vieux jeans collectés et dûment repassés, des demandes de devis ont été

adressées à plusieurs sous-traitants. Autant de démarches qui ont sollicité pleinement sens de l'initiative et débrouillardise. Au final, c'est le Centre d'aide par le travail (CAT) de Château-Thierry qui a assuré la confection de 200 pochettes. Ainsi, la « Pocket Jeans » est passée du stade de prototype à celui d'objet commercialisable... à distribuer. « Ce processus recoupe exactement leur programme qui aborde la vie d'un objet sous l'angle économique », explique Robert Boitelle, professeur de technologie, qui a plus particulièrement suivi la comptabilité de la mini-entreprise. « Mais attention, il s'agissait d'un accompagnement, je ne me suis jamais substitué à eux pour assurer la gestion ! » précise-t-il. D'ailleurs, c'est Simon, le comptable en titre, qui récapitule le raisonnement à mener pour trouver le prix de vente viable de la « Pocket Jeans » :

« Le petit projet d'un petit collège, d'un petit village a abouti à une grande réalisation. »

« Il a fallu calculer le prix de revient de l'objet, c'est-à-dire tout ce qu'il a coûté en fournitures et sous-traitance, le tout divisé par le nombre de troussees réalisées. À partir de là, nous avons dû arrêter un prix de vente qui ne soit pas trop élevé, pour rester compétitif mais qui permette quand même de rentrer dans les frais, en tenant compte des charges salariales et des impôts... » Au passage, les élèves ont appris à décrypter une fiche de paie, com-



Une aventure. Partir d'une idée pour arriver à un objet commercialisable...

tables... C'est la « Pocket Jeans » intégralement conçue par la classe de 3^e du collège Notre-Dame-de-Liesse, organisée en « mini-entreprise ». L'aventure, proposée par l'association Entreprendre pour apprendre (cf. encadré), a servi de fil rouge aux heures d'itinéraires de découverte professionnelle. Et la petite affaire des collégiens a remporté le concours régional organisé à Beauvais en

mise³. « Il a ensuite fallu trouver une idée originale mais réalisable, donc pas trop coûteuse et qui plaise à tout le monde », se souvient Philippine, la jeune directrice générale de la mini-entreprise. Pas facile de trancher entre l'éponge avec liquide vaisselle intégré, la cuillère amovible pour personne âgée, le chariot intelligent qui organise le tri sélectif des ordures... « Ça a été un véritable apprentissa-

pris la signification de la TVA, de la CSG... autant de notions « dont l'assimilation a été facilitée par l'aspect ludique, très concret, et le cadre parascolaire », poursuit Robert Boitelle. Or les élèves qui ne choisissent pas la filière économique



Photos : V. Leray

n'aurait plus l'occasion d'aborder ces sujets. Aussi Simon, se félicite d'avoir « découvert un tas de choses que je n'imaginais même pas... Je pense que ça pourra me resservir car j'espère monter un cabinet vétérinaire plus tard ».

Après l'étape du conditionnement, l'équipe des commerciaux a pris le relais. « Nous avons travaillé à chercher un logo et conçu des affiches », commence Alizée, dont le dessin a été retenu et estampille chaque pochette. « Puis nous avons organisé des ventes dans les écoles des environs », complète Jonathan, chef du service. Sans oublier la trouvaille d'un slogan accrocheur : « Avec Pocket Jeans, tout est dans la poche ! »

« C'est encore un exemple qui montre que rien n'aurait été possible sans l'implication de l'ensemble de l'équipe enseignante », fait remarquer Francine Normand. Elle précise : « La professeur d'arts plastiques a supervisé la création du logo, et les professeurs de langue ont aussi été mis à contribution pour



traduire le mode d'emploi. Cette mobilisation a eu des répercussions positives sur l'ensemble de l'établissement. »

Question piège

C'est en effet la solidarité qui a fait le succès de la mini-entreprise liessoise. Après avoir choisi de faire travailler les personnes handicapées d'un CAT, les élèves ont décidé de donner leurs bé-

néfices à l'Association de recherche contre le cancer (Arc) et renoncé au versement de leur salaire, tout symbolique qu'il soit.



Dialogue et implication. Confection d'affiches, mise en page du rapport d'activité, réunion de préparation à la finale nationale du 3 juin 2006 au Sénat..., des étapes importantes dans la vie de la mini-entreprise.

« Avec la participation des familles et de l'ensemble de l'équipe pédagogique, le petit projet d'un petit collège, d'un petit village a abouti à une grande réalisation », se félicite Véronique Weymeersch. Et cet-

te implication sérieuse de tous leur a été fort utile pour monter un sketch de présentation de leur société et rédiger le rapport d'entreprise qui a servi de base à leur prestation orale à la finale nationale au Sénat, à Paris. Ainsi, à la question piège du jury, « Qui a participé le plus ? », Célia, la présidente, a répondu sans hésiter : « Personne puisque, du début à la fin, cela a été un travail d'équipe. » Un argument qui n'a pas suffi à les faire gagner, étant donné le niveau élevé de la compétition. Mais l'expérience, formatrice, les incitera peut-être à oser se lancer dans de futurs projets. ♦

1. Institution Notre-Dame-de-Liesse (maternelle, primaire et collège). Adresse : 33 rue Abbé-Duployé, 02350 Liesse. Tél. : 03 23 22 20 25.

2. Le concours régional de Picardie se tient depuis quatre ans. Une finale nationale est organisée depuis deux ans à Paris, au Sénat, dans les catégories collège, lycée et CFA (centres de formation d'apprentis). Les 36 lycées lauréats de chaque pays euro-

péen adhérent à l'association ont concouru, du 3 au 6 août 2006, au championnat européen à Interlaken, en Suisse. C'est le lycée professionnel public des Jacobins de Beauvais, qui représentait la France.

3. Les mini-entreprises sont en général des SA au capital de 500 euros. Le collège de Liesse a bénéficié en plus de 600 euros de dons.

Un budget autonome pour les mini-entreprises

« Entreprenre pour apprendre » (anciennement connu sous le nom de Fédération des jeunes entreprises) a été créé en 1987. C'est une émanation française du mouvement *Junior Achievement* qui avait été lancé aux États-Unis par des chefs d'entreprise, dans les années 1920. Ils entendaient ainsi faciliter l'intégration future des jeunes dans le monde du travail, en proposant à des classes de vivre une expérience entrepreneuriale. En 2006, le

mouvement compte 104 mini-entreprises, et son dynamisme augmente d'année en année. L'antenne picarde, dirigée par Marc Flecher, est ainsi passée de 17 mini-entreprises en 2005, à 34 l'année dernière et 60 pour cette rentrée. Cette croissance résulte notamment de nombreux partenariats avec le monde de l'entreprise et, plus récemment, avec le monde de l'éducation puisque les recteurs d'Amiens et de Lyon ont noué des conventions avec les antennes

locales d'« Entreprenre pour apprendre » qui est aussi soutenu par l'enseignement catholique d'Ile-de-France.

Entreprenre pour apprendre fournit aux mini-entreprises, dont la durée de vie n'excède pas l'année scolaire, des supports et un suivi pédagogiques ainsi qu'un cadre juridique. Des conseillers viennent chaque mois contrôler les finances et valider les décisions, évitant ainsi tout dépôt de bilan. En échange, l'association perçoit une coti-

sation de 300 euros. Mais cette somme est prélevée sur le budget des mini-entreprises (cf. note 3 de l'article) qui fonctionnent donc en autonomie, sans peser sur les finances de l'établissement. En revanche, le succès de l'initiative dépend d'une implication forte des professeurs et de la direction qui ne doivent pas redouter de faire des heures supplémentaires bénévolement. **VL**

Contact : Entreprenre pour apprendre, Citi-center, 19 Le Parvis - 92073 Paris-La Défense Cedex 37. Tél. : 01 46 98 05 32 Internet : www.jeunes-entreprises.org

Les voyages forni

Treize élèves de la section d'enseignement général et professionnel (Segpa) du collège Notre-Dame-de-Bourgenay¹, aux Sables-d'Olonne (Vendée), ont fini leur année de 3^e par un périple de dix jours en Nouvelle-Calédonie. Une leçon de vie bien intégrée par ces allergiques à l'école.



Photos : V. Leray

« On s'est rendu compte qu'on avait beaucoup de chance et de confort. »

Mélanie : Tout a commencé l'an dernier, en début de 4^e. On nous a dit qu'il fallait lancer un projet extraordinaire. On a pensé à plein de choses, puis à un voyage... en Nouvelle-Calédonie.

Steevy : À partir de là, on a consacré presque tous les cours à découvrir ce pays.

Mélanie : On était très enthousiastes, jusqu'à ce que j'aie vu sur internet le prix des billets : 2 000 euros par personne, ce qui faisait un coût total de 40 000 euros !

Steevy : Personne n'y croyait plus... Mais M. Martineau² nous a dit ces deux mots magiques : « C'est possible. » Et il avait raison !

Mélanie : Il fallait réussir pour prouver qu'on n'est pas nuls, que ce n'est pas parce qu'on a des difficultés à l'école qu'on n'est capables de rien !

Marine : On a vendu des viennoiseries pendant les récréations et on a recherché des sponsors.

Marion : Pour cela, mon grand-père nous a beaucoup aidés. Il tient une entreprise de menuiserie et charpente. D'abord il a fait un don, puis il a sollicité de nombreuses autres sociétés de la région.

Jérôme : On a aussi organisé des tombolas³.

Jimmy : Le voyage a duré deux jours et demi : Les Sables, Nantes, Paris, Roissy-Charles-de-Gaulle... C'était la première fois que je voyais

un aéroport avec les allers et venues des avions sur la piste !

Mélanie : À l'arrivée, M. Pelissier et M. Cazeau⁴ nous ont accueillis avec des colliers de fleurs.

Steevy : Et puis pour commencer, direction le Club Med où on a dormi dans de petits bungalows, sur la plage, au milieu des palmiers... Le rêve, quoi !

Mikaël : La nourriture était délicieuse. On a découvert le bounia, une spécialité locale avec du manioc, et un poisson qui s'appelle bec-de-canne.

Jimmy : On a aussi fait une virée en bateau et on a pu voir la Poule de Hienghène, un rocher en forme de volaille, et la barrière de corail qui entoure l'île.

Mélanie : Dans le lagon, on a nagé avec plein de poissons multicolores, comme des poissons-clowns.

Jimmy : En pleine mer, on a donné à manger à des requins qu'on observait à travers le fond en verre du bateau. Ils faisaient au moins un mètre et demi de long ! C'était terrible !

David : Dans un parc forestier, on a aussi vu des cagous, l'emblème de la Nouvelle-Calédonie. Ce sont des oiseaux qui ne volent pas, dont le cri ressemble à un aboiement, et qui sont protégés.

Mélanie : Ensuite, nous sommes partis pour Pouébo, au nord de l'île, une région plus sauvage. Nous avons logé dans un internat où les chambres sont des boîtes minuscules, sans porte, que les élèves de là-bas partagent au moins à sept !

Marion : Il n'y avait pas

d'eau chaude, des cafards partout, des souris et des iguanodons, ces lézards qui marchent au mur et au plafond...

Jimmy : On mangeait une espèce de bouillie sur un plateau... On se serait presque cru en prison !

Mélanie : On s'est surtout rendu compte qu'on avait beaucoup de chance, en France, parce que pour les locaux, tout ça c'était du confort par rapport aux conditions de vie en famille !

Marine : Là-bas, le chef du village nous a reçus dans sa case. C'était un moment très solennel.

Philippe : Il fallait faire un don, alors nous avons offert 3 kilos de riz et 1 000 francs pacifiques, c'est-à-dire 8 euros.

Mikaël : Après, il nous a dit : « Tout ce qui est à nous est à vous. »

Philippe : Vraiment, nous avons été très bien accueillis partout, même si nous étions presque les seuls Blancs dans le Nord.

Jérôme : Quelque chose m'a marqué, c'est que là-bas, en brousse, tout le monde se dit bonjour en faisant des signes spéciaux avec la main.

Philippe : Oui, ils ont une meilleure mentalité qu'en France. Par exemple, il y a des marchés sans marchand où l'on se sert et on paie dans une soucoupe posée sur l'étal.

Marion : Il faut avoir confiance... Ce n'est pas chez nous qu'on ferait ça !

Philippe : Ni même dans la capitale, à Nou-



« En pleine mer, on a donné à manger à des requins. »

ment la jeunesse

méa, où il y a des caméras de vidéosurveillance partout !

Jimmy : Nous avons aussi assisté à une fête folklorique où il y avait des sculpteurs de totems.

Philippe : Tout le monde portait des tenues traditionnelles, dansait et jouait de la musique.

Anthony Ch. : Les femmes faisaient la cuisine, en plein air... au milieu des mouches. Mais le manioc frit était très bon quand même !

Marine : Ensuite, retour à la civilisation, à Païta dans un quartier de Nouméa où nous avons logé dans un autre internat... toujours rempli de cafards !

Philippe : Ça craquait sous les pieds... mais on s'est habitué et, à la fin, on marchait même pieds nus !

Mélanie : Là aussi, l'hospitalité nous a frappés. Nous sommes arrivés pendant un spectacle et, c'est incroyable, ils se sont tous levés pour nous laisser leurs sièges !

Jimmy : On a aussi fait le tour de Nouméa dans un petit train d'où on pouvait voir toutes les couleurs des toits de la ville.

Philippe : Je n'imaginai pas cette ville si grande. En fait, il y a plein de commerces.

Mélanie : D'ailleurs, on a fait du shopping, et pour ça heureusement qu'on avait bien travaillé les conversions !

Anthony Cr. : On a aussi visité le musée maritime, sur les pas de Louis Francheteau, un marin sablais sur lequel on avait travaillé avant de venir. Son bateau s'est échoué à Nouméa en... **Steevy :** ... 1869 !

Anthony Ch. : Là-bas, on a aussi revu toute l'histoire de l'île qu'on avait apprise depuis sa découverte par James Cook.

Mélanie : On a aussi rencontré un chercheur d'épaves qui nous a expliqué qu'il lui fallait parfois dix ans pour localiser un bateau tout proche !

Mikaël : Pour moi qui suis arrivé en cours d'année, sans copain et avec la peur de ne pas être accepté, le voyage a été génial. J'ai participé, j'ai été bien accueilli et j'ai beaucoup de bons souvenirs !

Mélanie : L'expérience nous a vraiment soudés, alors qu'avant c'était plutôt chacun pour soi !

Steevy : Il y a des gens qui ont changé, comme Philippe : lui qui était toujours hypersérieux, là-bas il riait tout le temps. Et Jérôme aussi.

Jérôme : C'est vrai que le voyage m'a rapproché du groupe !

Marion : En plus, maintenant, des gens qui ne se souciaient pas de nous s'intéressent à ce qu'on leur raconte.

Jimmy : Mon grand-père, qui habite à Paris, m'a demandé s'il pouvait organiser une rencontre avec ses amis pour que je leur fasse un récit détaillé !

Philippe : Dans le collège où on était plutôt mal vus, ça a changé le regard des autres.

Jérôme : Dans la boulangerie où je travaille, le patron et les autres ouvriers en ont parlé pendant toute une semaine !

Mélanie : Normalement, on s'est donné rendez-vous dans



« Un chef de village nous a reçus dans sa case et nous a dit : "Tout ce qui est à nous est à vous". »



« L'expérience nous a vraiment soudés. »

dix ans, tous, avec M. Martineau... Et je suis sûre qu'on en parlera encore ! Parce que, ce voyage, on n'est pas près de l'oublier !

PROPOS RECUEILLIS PAR
VIRGINIE LERAY

1. Adresse : 2 rue des Religieuses, BP 40253 - 85107 Les Sables-d'Olonne Cedex. Tél. : 02 51 32 07 85. Tous les détails du périple sur le site : <http://seppabourgenay.free.fr>
2. Professeur de français-histoire-géographie et responsable des Segpa.
3. Le budget de 38 250€ se décompose ainsi : 11 000€ collectés auprès d'une quarantaine de sponsors ; 9 000€ offerts par deux collèges de l'enseignement catholique de Nouvelle-Calédonie pour couvrir le gîte, le couvert et les déplacements sur l'île ; 8 250€ de contribution des familles (soit 550€ par élève) ; 6 000€ d'autofinancement (tombolas, etc.) ; 4 000€ de subvention du conseil général de Vendée.
4. Responsables de l'enseignement catholique de Nouvelle-Calédonie.

Une Segpa d'exception

► Ouverte en 2000, la section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) du collège Notre-Dame-de-Bourgenay peut accueillir jusqu'à seize élèves par niveau, de la sixième à la troisième. « Nous y adaptons l'enseignement classique. D'où l'idée du projet exceptionnel, né avec un groupe particulièrement difficile qui ne progressait ni dans le relationnel ni dans les apprentissages », raconte Gilbert Martineau (cf. note 2 ci-dessus). Une initiative fructueuse, puisque Sandra Jolivet, professeur principale et seconde accompagnatrice du groupe, constate que : « Les élèves se sont impliqués, en organisant des tombolas sur leur temps libre par exemple. Nous n'avons eu aucun problème de comportement pendant le séjour. Et, surtout, certains sont revenus métamorphosés. » Jean-Luc Dalizon, directeur de Notre-Dame-de-Bourgenay, signale que, « mené en autonomie par les Segpa, le projet a nécessité un investissement humain très important ». Or, Gilbert Martineau place justement l'investissement au cœur de sa pédagogie et espère que chaque promotion réalisera désormais un challenge hors du commun. Les sixièmes travaillent déjà sur les arts martiaux et les cinquièmes autour d'un échange franco-anglais. Autant d'aventures à suivre, tandis que les treize élèves partis en Nouvelle-Calédonie débutent cette année leur CAP en contrat d'apprentissage : « Leur vrai voyage commence maintenant. J'espère qu'ils sauront y appliquer la leçon de vie apprise à l'autre bout du monde », conclut Gilbert Martineau.

VL

L'école catholique en Europe du Nord

Après un panorama des systèmes éducatifs, puis de l'éducation aux valeurs en Europe¹, nous entamons ici un nouveau tour de notre continent. En nous intéressant, cette fois, à la présence et au rôle de l'enseignement catholique.

ÉTIENNE VERHACK²

Cette première étape de notre tour de l'école catholique en Europe va nous mener de la Norvège à la Suède, en passant par le Danemark et l'Islande. Avec ces quatre pays, nous serons loin de l'univers des grands nombres, mais au plus près de quelques thèmes d'une importance capitale pour toutes les écoles catholiques d'Europe.

Norvège

L'enseignement catholique norvégien compte 1 089 élèves répartis dans 4 écoles. La *St. Sunniva Skole*, à Oslo, en accueille 534 dont 35 % sont d'origine étrangère. À Bergen, la *St. Paul Skole*³ compte 325 élèves dont 123 migrants. Les 230 élèves restants fréquentent la *St. Franciskus Skole*, à Arendal, et la toute nouvelle *St. Eysteim Skole*, à Bodø.

En Norvège, la législation permet la création d'écoles privées. Sous certaines conditions, le gouvernement leur accorde des subventions, à hauteur de 85 % de leur budget (un pourcentage basé sur ce que reçoivent les écoles publiques). Un supplément est ajouté pour les enfants ayant des besoins spécifiques. Ainsi, les enfants de migrants reçoivent, jusqu'à ce qu'ils puissent participer aux cours normaux, des leçons de norvégien payées par la ville (remboursées par l'État à 50 %) aussi bien aux écoles publiques qu'aux écoles privées. Mais le

calcul est compliqué : nombre de langues étrangères, nombre de migrants, âge des migrants. Les écoles catholiques se sentent honnêtement traitées dans ce systè-



St. Eysteim Skole, Bodø, Norvège.

me : à Bergen, la *St. Paul Skole* bénéficie cette année de 73 heures par semaine.

Quelques caractéristiques

Des écoles très reliées à l'Église : le petit nombre d'élèves et d'enseignants facilite les contacts personnels, aussi bien avec le curé de la paroisse qu'avec les délégués des évêques et avec l'évêque scolaire lui-même.

Une relation très étroite avec les parents : un(e) délégué(e) des parents fait partie du conseil de gestion de l'école.

Un lien très fort avec la foi chrétienne : les écoles sont des modèles de communautés œcuméniques où la moitié – et dans certains cas même davantage – des enseignants sont luthériens et collaborent sans problèmes avec leurs collègues catholiques.

Lorsque l'on visite l'école d'Oslo ou celle de Bergen, on est frappé par le lien personnalisé entre des missionnaires et chaque classe : photos, lettres, actions, informations... La présence de Philippins, de Vietnamiens (un nombre important de *boat people* sont arrivés en Norvège pendant la guerre du Vietnam), de Polonais, d'Espagnols, de Tamouls dans les écoles est reliée à la mission universelle de l'Église. Il faut dire qu'il s'agit là de populations généralement baptisées ; les enfants musulmans sont en nombre infime.

Formation des enseignants

Tous les professeurs suivent obligatoirement 10 heures de formation continue propre. Ils participent à certaines formations à l'étranger

lorsqu'elles se déroulent en anglais. C'est ainsi que, pendant des vacances d'été, deux des quatre chefs d'établissement ont suivi une formation de trois semaines chez les Jésuites à Varsovie. Et tous participeront au séminaire sur le « leadership spirituel » que le CEEC organise à Bratislava.

Deux questions

Cette année, les quatre écoles se posent deux questions : « *Quelle est la perspective catholique que nous donnons à l'humanité et quelles en sont les implications pour l'interaction entre les adultes et les enfants ?* » ; « *Quelle importance accordons-nous à la vie liturgique et sacramentelle dans nos écoles ?* ». Précisons que la liturgie et les sacrements font partie du cours de religion, avec la Bible, l'histoire religieuse, la philosophie et l'éthique.

Danemark

Au Danemark, 7 413 élèves se répartissent dans 21 écoles catholiques⁴. Ces dernières sont implantées dans les lieux où les catholiques se sont regroupés au fil de l'histoire du pays. Les plus importantes se trouvent à Copenhague, à Hellerup, à Horsens et à Roskilde. Leur public est très varié. Seuls 17,5 % des parents choisissent l'école catholique danoise en raison de leur foi.

Libertés

Ici la liberté d'initiative, l'égalité des chances et le respect des croyances individuelles sont sacrés. Le Danemark a sans doute la législation la plus favorable en matière d'enseignement.



Institut Sankt Joseph, Copenhague, Danemark.



St. Paul Skole, Bergen, Norvège.



Sankt Annæ Skole, Copenhague, Danemark.



Les responsables de l'enseignement privé ont tout intérêt à suivre les réformes danoises. Nombre d'entre elles descendent, filtrées par les Pays-Bas puis par la Belgique, vers les pays méditerranéens.

Le Danemark se distingue aussi par une grande liberté en ce qui concerne les pédagogies suivies, les manuels, les textes. On y trouve une panoplie d'écoles fondées sur des conceptions idéologiques, méthodologiques, politiques ou religieuses : 35 écoles protestantes, 20 écoles islamiques ; 50 écoles « socialistes » (*Lille-skoler*) ; 19 écoles *Waldorf* inspirées par Rudolf Steiner ; des écoles bilingues près de la frontière allemande. On y trouve aussi une forte présence d'écoles *Grundtvig* (1783-1872) et *Christen Kold* (1816-1870). Sous leur influence, la Constitution danoise a choisi l'« éducation obligatoire », plutôt que l'« école obligatoire ». La même liberté se retrouve dans le choix du parcours commun d'un professeur avec « son » groupe d'élèves. C'est ainsi que, dans de nombreuses écoles, un même professeur suit ses élèves pendant plusieurs années.

Dernière caractéristique qui pourrait intéresser les autres écoles catholiques d'Europe : la loi oblige chaque établissement scolaire à bien définir sa spécificité, à expliciter ses valeurs, et à s'auto-évaluer une fois par an.

Subventions

Les écoles privées (*friskoler*), et donc les écoles catholiques, reçoivent une subvention publique. Équivalente à 75 % du niveau du coût des écoles municipales, elle inclut les salaires, les frais de fonctionnement et d'entretien des bâtiments. Son calcul prend en compte le nombre d'élèves (ceux qui ont plus de 13 ans comptent pour 1,47) et l'échelle de salaire des enseignants selon l'ancienneté. Le versement se fait avec un décalage d'un an, ce qui pose parfois des problèmes en cas d'augmentation importante de certains frais (chauffage, salaires)... Mais chaque établissement est complètement autonome – dans les limites de la loi – quant à la gestion de cette enveloppe. Une fois par an, le gouvernement organise un audit des comptes scolaires.

Place importante des parents

Les parents paient 25 % des frais de scolarité. Ils siègent d'office au conseil de gestion de l'école où ils prennent collégialement les décisions, y compris sur la pédagogie. C'est ainsi

qu'une évaluation critique de la vie scolaire peut être demandée. Souvent effectuée par un auditeur extérieur à l'établissement, elle passe au crible la qualité des enseignements comme la nécessité des investissements (infrastructure sportive, par exemple).

Éducation inclusive

Depuis quelques années, l'enseignement inclusif, un thème que l'on retrouve de plus en plus dans tous nos pays, est généralisé au Danemark. Mais la politique danoise, en la matière, doit nous rendre très vigilants. En effet, dans un premier temps, l'intégration d'enfants handicapés dans les écoles, avec un financement adéquat, s'est accompagnée de la fermeture d'établissements spécialisés. Puis, la situation budgétaire du pays a amené le nouveau gouvernement à pratiquer des coupes importantes dans les fonds destinés à l'assistance scolaire aux enfants handicapés...

Vie pastorale

L'accompagnement pastoral et religieux des écoles catholiques est assuré par les prêtres de paroisse, et dans leur ensemble par un prêtre de Frederiksberg, le père Jesper Fich. Ce dernier réunit une fois l'an les chefs d'établissement pour un week-end de retraite.

Islande

La seule école catholique de cette île, la *Landa-kotsskoli* à Reykjavik, a été fermée récemment. Elle comptait 140 élèves.

Suède

Les quelques écoles catholiques de Suède sont peut-être les plus isolées d'Europe occidentale. Ici, la diminution du nombre de religieuses a entraîné la disparition du lien avec le réseau international congréganiste. Le CEEC essaie de construire un réseau nordique entre les écoles du Danemark, de Norvège et de Suède. Bien qu'il n'y ait en Suède que quatre établissements catholiques, ils accueillent, entre autres, les enfants de la petite minorité de catholiques (et autres religions) qui vivent dans le pays. C'est la *Katolska Skolan av Notre Dame* de Göteborg qui compte le plus grand nombre d'élèves (430). Autre établissement remarquable, la *Sta Cecilias Skola - Stockholms Katolska Musikklasser*; à Solna. Créée en 2003, cette petite école primaire de musique veut offrir un enseignement des arts dès le plus jeune âge.



Katolska Skolan Notre Dame, Göteborg, Suède.



Sta Birgittas Folkhögskola, Stockholm, Suède.

Remises en cause

L'école catholique suédoise n'a pas la vie facile. Le dernier gouvernement socialiste tenait un discours renvoyant la religion à la sphère privée. Dans les discussions publiques, certains ministres disaient que le libre choix religieux que devrait faire le jeune adulte de 18 ans prévalait sur la liberté d'enseignement basée sur une confession religieuse. Dans le contexte occidental de « privatisation » de la religion, ce débat nous concerne tout autant que les quelques écoles catholiques suédoises. Ces dernières s'attachent à montrer que l'éducation religieuse est une éducation à la vraie liberté et n'a rien à voir avec l'endoctrinement. Malheureusement, leur situation minoritaire les empêche de peser sur le débat politique.

Quant aux subventions publiques, elles sont également remises en cause. Ce qui ne laisse pas d'étonner : la Suède a été un pays pilote dans le respect des immigrés et des minorités ethniques et idéologiques ; et au sein du Conseil de l'Europe, elle a eu un rôle innovant dans le domaine de la culture et de la langue maternelle des immigrés.

Nouveaux réseaux

Mis à part ces considérations, la situation suédoise nous apprend que les écoles catholiques d'Europe doivent travailler à l'élaboration de réseaux internationaux, à l'exemple des congrégations dans le passé. Ces nouveaux réseaux devront être gérés par des laïcs, car les vocations religieuses se font trop rares.

Le goût de l'Europe

Au terme de notre première étape, exprimons un souhait : que cet article, comme un apéritif, donne le goût de l'Europe et de tout ce que les réseaux catholiques peuvent nous apporter. En termes de communication, d'information, d'entraide et de solidarité. ♦

1. Cf. ECA 296 (pp. 44-45), 297 (pp. 44-45), 298 (pp. 46-47), 299 (pp. 38-39), 300 (pp. 42-43), 301 (pp. 44-45), 302 (pp. 42-43), 304 (pp. 42-43), 305 (pp. 42-43).
2. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC).
3. Son directeur, Gjermund Høgh, est le *primus inter pares* (premier entre les égaux) des quatre écoles qu'il représente auprès de l'évêque et auprès du CEEC.
4. L'un des chefs d'établissement, Georg Høhling, est le président du réseau.



Les écoles catholiques des pays nordiques sont sur internet : <http://www.katolsk.no/skoler/norden.htm>

La maison de Denicé

Depuis dix ans, Françoise et Jean-Jacques Fornier accueillent, chez eux, aux Bruyères, des adolescents déscolarisés pour la plupart. Lieu de vie et d'accueil, leur maison de Denicé, en Rhône-Alpes, est le dernier recours pour ces jeunes rejetés de tous les autres cadres institutionnels.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Une grande bâtisse au milieu du vignoble et des roses trémières, à une trentaine de kilomètres de Lyon. Deux chiens, Léo le bâtard et Nixon le basset, mascottes du lieu, offerts par deux « anciens ». 17 heures, un soir comme les autres. Le calme de la maison est subitement troublé par le retour des jeunes. Un à un, Cyril¹, Sulejman, Éric, Anita, Karine, Julien, Leïla, sept ados de 13 à 17 ans, casquette vissée sur le crâne et cigarette vite jetée, déboulent dans la grande pièce commune. Salut rapide, les uns s'affalent sur le canapé, d'autres jettent un coup d'œil dans le réfrigérateur pour calmer leur faim, puis tout le monde s'éclipse dans sa chambre. L'un revient serviette sur l'épaule, traînant des pieds. L'heure de la douche. Puis c'est la chambre à ranger, avant de mettre la table pour le dîner à 19 heures. Le menu est composé et cuisiné par Jean-Jacques, le maître des lieux.

Profils d'« incasables »

C'est une famille pas tout à fait ordinaire qu'accueillent Françoise et Jean-Jacques Fornier depuis dix ans. Sept jeunes placés par la PJJ², l'ASE³ ou la juge des enfants. Quelques profils... Cyril est là depuis trois ans. Il était dans une famille d'accueil avec son jeune frère. Sa mère est sous tutelle. Son père vit à Paris. Récemment, il a fait la connaissance de sa demi-sœur, née il y a trois ans. Il a trouvé un peu de stabilité aux Bruyères et parle volontiers. Il vient de réussir son examen de fin de Segpa⁴. L'an prochain, il sera apprenti cuisinier. Ça lui plaît. Souffrant d'un handicap léger, il est inscrit à la Cotorep⁵ et devrait pouvoir s'en sortir. « À

condition, précise Jean-Jacques, de ne pas le lâcher trop vite, malgré sa majorité dans quelques mois. »

Karine va partir, faute d'accepter les règles de la maison, malgré six mois de tentatives du couple pour la convaincre que c'était là sa dernière chance. « Nous nous séparons d'elle à contre-cœur, confie Jean-Jacques. Mais nous avons si peu de places que nous préférons accueillir ceux que nous pourrions faire progresser parce qu'ils le voudront. » Que ressent Karine ? Rien ne transparait sur son visage. Pas plus d'émotion quand elle évoque son demi-frère en prison pour meurtre.

Sulejman, 14 ans, marmonne dans son coin. Il ne fait pas trop la différence entre l'argent honnêtement gagné ou volé. Chez lui, c'est un petit caïd. Sa mère cède à tous ses caprices. Il désertait l'école depuis quelques semaines quand les travailleurs sociaux l'ont repéré puis placé en institut de rééducation. Viré, il arrive aux Bruyères.

Leïla vient de s'acheter un pantacourt et un tee-shirt bleu avec l'argent de poche mensuel donné par Jean-Jacques. Elle est fière d'exhiber sa tenue. Depuis son enfance, elle est placée. Son père a tout fait pour la garder. Mais, alcoolique, il la battait et a été condamné à la prison.

Ainsi en va-t-il de tous ces jeunes. Des histoires complexes qui se ressemblent dans l'horreur, la misère et parfois la violence. Des gamins totalement déstructurés, en très grande difficulté sociale et comportementale, incapables de s'inscrire dans le collectif après avoir été bien souvent trimballés de foyer en foyer, des « incasables » dont la société ne sait plus que faire. Là, ils trouvent des repères stables, sentent que l'on s'intéresse vraiment à eux malgré leurs incartades, pas toujours des moindres. « Récemment, l'un d'entre eux a « emprunté » une de nos voitures, commente Jean-Jacques. Nous l'avons coincé au bout de 3 heures. Il a passé 24 heures en garde à vue. J'ai été entendu par la police. Nous sommes allés le chercher, mais il a fugué de nouveau pour réapparaître le lendemain soir vers minuit, s'introduisant dans la maison par une fenêtre avec trois inconnus. » Un « fait divers » du quotidien parmi d'autres. Car on ne compte pas les fugues à répétition, les vols fréquents, voire les agressions. Qu'est-ce qui a poussé la famille Fornier à ouvrir un tel lieu il y a dix ans ? Jean-Jacques : « J'ai moi-même connu d'énormes galères. On



À l'heure du dîner. À leur table, les Fornier accueillent sept enfants qui n'ont pas choisi d'être là.

© E. du Cloisel

m'a aidé, je m'en suis sorti, j'ai voulu prendre le relais. J'étais restaurateur, j'avais des gamins de la rue comme apprentis. J'ai arrêté, fait un remplacement d'éducateur au pied levé, sans diplôme, avant de me lancer dans cette aventure avec Françoise, alors psychomotricienne. À l'époque, nous avions encore nos trois enfants à la maison. Ils ont très vite adhéré au projet. »

L'idée de départ était de monter un concept de restauration sur les marchés avec des jeunes déscolarisés pour leur donner envie de travailler. Le conseil général – qui accorde les agréments à ces structures non institutionnelles – a souhaité quelque chose de plus simple. Très vite, les Fornier, dès lors organisés en association loi 1901 sous le nom de MAAPEA⁶, réalisent qu'on leur confie des enfants très difficiles. « Six places ouvraient. Tous les gamins dont on ne savait plus quoi faire nous étaient confiés et nous sont d'ailleurs toujours confiés. »

« Pour se lancer dans une aventure pareille, il faut garder un quart voyou et avoir une sacrée confiance dans la capacité des enfants à s'en sortir ! »

Aux Bruyères, la routine, ça n'existe pas. Le quotidien n'est pas de tout repos. L'engagement est permanent. Jour et nuit, 365 jours par an, le couple Fornier est sur le qui-vive. Pas une soirée pour souffler. Toutes sont ponctuées de va-et-vient incessants, de jeux remuants, de sorties autorisées mais surveillées de loin, de chahuts ou de crises qu'il faut apaiser, de problèmes d'endormissement... Les responsables, qui prennent des risques, mettent à l'épreuve leur structure familiale et leur intimité. Ils sont sans cesse mobilisés. « Nous ne comptons pas notre temps, fait remarquer Françoise Fornier. En tant que permanents, nous sommes les piliers du lieu. Vous ne trouvez pas cela dans une maison d'enfants. Les éducateurs tournent avec des horaires variables. On n'imagine pas l'angoisse des gamins qui ne savent jamais qui va les lever le matin ! Avec Jean-Jacques, nous sommes des points de repère très stables. Comment envisager un statut fixe nous concernant, comme le préconise la nouvelle loi⁷ [cf. interview de Lionel Brunet, p. 47] ? Entrer dans le code du travail, c'est bouleverser totalement le mode de fonctionnement des LVLA [lieux de vie et d'accueil]. »

Mais alors, comment tient-on ? Jean-Jacques :

« Ces jeunes sont en grande souffrance. Il ne faut surtout jamais perdre cela de vue, sinon on les fracasse et nous avec. Mais pas question non plus de verser dans le trop-affectif. » D'où la nécessité d'être suivi par une psychologue, Colette Grille, afin de bénéficier d'une analyse de pratique et de prendre du recul. Et Jean-Jacques d'ajouter, tout souriant : « Pour se lancer dans une aventure pareille, il faut garder un quart voyou et avoir une sacrée confiance dans la capacité des enfants à s'en sortir ! Si nous n'étions pas là, ce serait probablement pire. Certains passeront par le centre éducatif renforcé ou la case prison. Mais il y a aussi tous ceux qui réussissent. On ne peut pas refuser de donner une chance à quelqu'un. Mais il ne faut surtout pas attendre de résultat immédiat. »

Avec sa grosse voix, sa stature imposante, son bon sens, et son air bon enfant, Jean-Jacques respire la force tranquille. Mi-éducateur, mi-parent de substitution, il est là pour marquer les limites, faire entendre aux jeunes qu'ils sont importants à ses yeux. Il croit plus à l'intuition qu'à la formation pour les faire progresser – c'est l'une des raisons pour lesquelles il n'est pas favorable à la loi 2002-2 (cf. p. 47). « Quand un gamin pique une crise, j'y vais vraiment au feeling. Les jeunes n'ont pas à faire la loi. Julien fait peur quand il s'énerve. C'est une telle masse ! Il prend n'importe quoi, une hache, une scie, une fourche. Provoque. Il faut d'abord



Entre deux rôles. En choisissant d'ouvrir leur maison et d'offrir une nouvelle chance à des enfants trimballés de foyer en institution, Françoise et Jean-Jacques Fornier savaient qu'ils devraient être mi-éducateurs, mi-parents de substitution.

le calmer. Puis trouver rapidement une occasion pour parler. Je l'emmène faire un tour en voiture, par exemple. Il finit par exprimer son ressenti. On peut alors avancer. » Main de fer dans gant de velours, fermeté et malléabilité, rapidité de réaction valent mieux que tous les diplômes.

Trouver le déclic

Occuper les jeunes s'est vite révélé indispensable. Dans un premier temps, Jean-Jacques embauche un contrat emploi solidarité (CES) pour faire du soutien scolaire. Puis, en 2000, c'est la création de l'accueil de jour. Sur les fonds propres de la famille, pour commencer. « Nous nous sommes endettés pour monter ce projet. Si nous attendons un financement, on n'avance pas. Nous payons un peu notre autonomie. Les institutions ne prennent pas de tels risques. »

Histoire d'une belle utopie

Les lieux de vie et d'accueil (LVLA) sont nés dans les années 1960 avec la grande aventure menée dans les Cévennes par Fernand Deligny, ancien instituteur devenu éducateur spécialisé. Il crée un réseau de prise en charge d'enfants autistes composé de non-spécialistes de l'enfance, convaincu que le « vivre avec » est fondamental et plus important que le « vivre pour ». Petit à petit, d'autres expériences voient le jour autour de Maud Mannoni, Françoise Dolto, Michel Foucault ou Gilles Deleuze, avant que d'anciens soixante-huitards ne reprennent le flambeau. L'idée est de créer des microstructures quasi familiales autour d'un couple de permanents ayant un projet pédagogique spécifique, mais sans formation spécialisée, accueillant des jeunes venant d'horizons très divers, inadaptés aux grosses institutions, et un objectif ultime, la resocialisation et la réinsertion. Belle utopie humaine. Forme de générosité inhabituelle qui a fait ses preuves en 40 ans. Devant la multiplication de ces structures et un certain discrédit jeté sur les LVLA depuis une affaire de pédophilie qui a abouti à un non-lieu, certains vont se regrouper en collectifs et réclamer un cadre juridique afin d'obtenir une reconnaissance. Après la circulaire de Georgina Dufoix en 1983, la loi 2002-2* leur permet d'entrer de plein droit dans le dispositif de l'action médico-sociale (cf. p. 47).

EDC

* Cf. note 7 de l'article.

L'accueil de jour ? Une maisonnette, à une dizaine de kilomètres des Bruyères, où quatre éducateurs, aujourd'hui, s'occupent des ados. On y trouve un atelier bois, un atelier création – poterie, travail manuel –, un jardin à cultiver, des jeux de société et du soutien scolaire individualisé avec des supports pédagogiques diversifiés et ludiques. « *Le premier objectif est de leur donner un rythme : se lever le matin, sortir de la maison pour aller sur un autre site comme tout enfant partant pour l'école. Pour l'un d'entre eux, il nous a fallu des semaines avant de le "mettre debout". Il vivait couché devant la télévision, commente Muriel Agniel, l'éducatrice, chargée d'insertion, qui dirige l'accueil de jour. Côté scolarité, nous faisons du soutien très basique. Nous accueillons des jeunes de plus en plus jeunes et déscolarisés de plus en plus tôt. On les maintient en primaire pour ne pas les marginaliser. Mais un jour, ils décrochent. Certains savent à peine lire et compter. Ils ont tout juste un niveau de CP.* »

Quant aux ateliers, sont-ils vraiment formateurs ou plutôt occupationnels ? « *Nous avons un matériel professionnel qui leur permet de découvrir le travail du bois. C'est aussi une façon détournée de faire des maths, de prendre des cotes avec la règle. De vérifier la capacité d'un jeune à aller au bout d'un travail entrepris.*

Le but n'est pas de faire de la production. Mais d'apprendre à respecter les règles et le matériel. À ranger. C'est vraiment le b-a ba. Car tout est compliqué avec eux. Certains n'accrochent à rien. Ils sont dans une totale inappétence qui n'est pas due à de la mauvaise volonté. Ils ont l'habitude de ne rien faire, ils n'en voient pas l'utilité. Il y a cependant l'espoir de voir les choses se modifier. Certains vont bien évoluer, parfois des années plus tard, le temps de mûrir. »

Leitmotiv

De plus en plus déstructurés, de plus en plus sous psychotropes, de plus en plus violents – à l'accueil de jour, les pieds et les poings ont défoncé les cloisons –, le constat est dur. Mais un leitmotiv court de la maison de Denicé à l'accueil de jour. Jean-Jacques : « *Nous cherchons avant tout l'intérêt du gamin. Nous sommes toujours prêts à inventer. C'est l'intérêt des LVLA, la souplesse de la petite structure, notre capacité d'adaptation, notre intuition pédagogique, notre présence permanente. Cela autorise une réactivité qui permet d'avancer. Notre dispositif d'éloignement de longue durée au Sénégal, baptisé "Les copains d'ailleurs", né en 2000, momentanément mis en veilleuse, est né de cela. Au bout de quelques mois, certains jeunes revenaient radicalement transformés. En France, ils connaissent par cœur les discours éducatifs, ils savent godailler. La surprotection sociale ne les aide pas. L'idéal est de pouvoir les déconnecter, afin que leur fonctionnement habituel ne soit plus nourri. Il faut les mettre dans une situation d'effort obligatoire dans un lieu où la culture est différente. En arrivant en Afrique, ils sont totalement déstabilisés par l'environnement, et les réponses don-*



Rythme quotidien. À l'accueil de jour, les jeunes des Bruyères bénéficient d'un soutien scolaire, travaillent le bois, cultivent le jardin ou, comme ici, jouent avec une éducatrice.

nées sont complètement différentes. La notion de respect de l'ainé transpire ; celle de groupe existe encore fortement, tout comme la structure familiale et sociale. Il y a, de plus, une grande cohésion. Là-bas, nous avons un projet par lieu de vie. Ils construisent des écoles ou des latrines en pleine brousse. Ils se rendent – et se savent – utiles et capables de faire quelque chose. Ils luttent parfois plusieurs mois, testent les adultes avant de comprendre que c'est pour leur bien. À leur retour, certains ont intégré une formation, d'autres ont repris l'école de la deuxième chance. Mais c'est à nous de les accompagner jusqu'à leur réinsertion, car les mauvaises habitudes se reprennent très vite s'ils reviennent dans leur milieu originel. »

À Denicé, toujours en recherche pour apporter le meilleur aux enfants, on reste sceptique quant aux termes de la loi 2002-2. Est-il, en effet, possible de créer quelque chose d'original et de spécifique pour chacun alors que tout sera plus ou moins cadré d'avance ? L'expérience et le temps le diront. ♦

En lien et en réseau

▶ Deux jeunes des Bruyères sont actuellement scolarisés en Segpa*. Quel est votre rôle dans le suivi de leur scolarité ?

Jean-Jacques Fornier : Nous sommes en lien avec la direction de l'établissement. Nous travaillons main dans la main. Cela touche à la scolarité, mais aussi au comportement. Au moindre incident, nous sommes appelés. Le jeune le sait. En général, cela se passe bien. Mais nous n'avons aucun suivi scolaire à assurer à la maison. Ils n'ont pas de travail hors du temps de cours.

Est-il envisageable de les rescolariser dans des classes-relais ou autres ?

J.-J. F. : Rescolariser est très difficile, voire impensable. Cela n'arrive pratiquement jamais. On essaie au maximum, à l'accueil de jour, de maintenir le niveau pour les mettre en formation. Il y a une grosse offre de formations par le biais de toutes sortes d'organismes et de dispositifs. Nous travaillons vraiment en réseau.

Entretenez-vous un lien avec les familles ?

J.-J. F. : Nous rencontrons les familles, bien sûr. Tout au long du parcours du jeune, le lien est maintenu du mieux possible. Certains rentrent chez eux le week-end. Il y a des parents concernés par leurs enfants, mais qui baissent les bras, ne savent plus comment faire. Il n'y a aucune raison de les écarter.

PROPOS RECUEILLIS PAR EDC

* Section d'enseignement général et professionnel adapté.

1. Tous les prénoms des jeunes ont été changés.
2. Protection judiciaire de la jeunesse.
3. Aide sociale à l'enfance.
4. Section d'enseignement général et professionnel adapté.
5. Les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel sont compétentes pour des adultes handicapés à partir de 20 ans (16 ans en cas d'entrée dans la vie active). Elles fixent les taux d'incapacité permettant l'attribution de prestations financières, l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
6. Maison d'accueil d'activités et de projets pour enfants et adolescents. Prix de journée : 91€.
7. Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. On en trouvera le texte intégral sur internet : www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MESX0000158L



À lire sur ECA+
(www.scolanet.org) :

« Une autre forme d'accueil en Aveyron ».

« L'avenir est aux idées »

La loi 2002-2¹ s'appliquant aux établissements d'hébergement concerne maintenant les lieux de vie et d'accueil (LVLA) qui jusque-là échappaient à tout cadre juridique. Commentaires d'un chargé de mission.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISABETH DU CLOSEL

Après la marginalisation revendiquée des années 60-70 et la longue quête de légitimité des lieux de vie et d'accueil (LVLA), la loi 2002-2 et son décret d'application du 23 décembre 2004 vont-ils institutionnaliser, voire normaliser ces structures d'accueil non traditionnelles (SANT), dépendant désormais d'une triple tutelle – du ministère de la Justice, du ministère de la Santé, et du ministère de la Cohésion sociale² ? Celle-ci, en effet, va leur permettre d'entrer de plein droit dans le dispositif de l'action médico-sociale, au risque cependant de leur faire perdre un peu de leur raison d'être. D'ici au 31 décembre 2006, les LVLA devront présenter de nouveaux dossiers pour se mettre en conformité et voir – ou non – leur autorisation renouvelée. Lionel Brunet (*notre photo*), chargé de mission auprès des lieux de vie au conseil général de l'Essonne, revient sur leur évolution et sur quelques points délicats soulevés par cette loi.

Pourquoi appliquer la loi 2002-2 aux LVLA ? Ne risquent-ils pas de perdre leur spécificité ?

Lionel Brunet : La demande a été faite par certains lieux de vie, ne l'oublions pas ! Seule la circulaire de Georgina Dufoux³, en 1983, définit quelques devoirs et un cadre plus souple que celui des institutions. Mais elle ne donne pas pleine satisfaction à ceux qui veulent une réelle reconnaissance. Certes, ils risquent de perdre un peu de leur singularité. Il n'est cependant pas plus mal de mettre un peu d'ordre. Depuis vingt ans, il y a floraison de lieux pas toujours très fiables. Il est bon d'aller vers un assainissement, car nous avons besoin de ces structures, derniers recours pour certains enfants et beaucoup moins chères⁴.

Que devrait changer la loi ?

L. B. : Le statut des permanents et leur formation sont deux gros chantiers. À l'origine des lieux de vie, il y a cette immense générosité de personnes venues d'horizons très divers qui choisissent le « vivre avec ». Aucune



D.R.

formation spécifique n'est demandée pour obtenir un agrément. Si on met le doigt sur le diplôme et la qualification, on va se priver d'énormément de gens compétents. Les LVLA deviendront plus normatifs et se rapprocheront inévitablement d'une maison d'enfants à caractère social. Rien n'est encore tranché aujourd'hui. Mais il serait plus astucieux de faire une validation des acquis de l'expérience plutôt que d'exiger une formation initiale spécialisée.

Qu'est-ce qui différencie les LVLA d'une institution pour enfants ?

L. B. : Une maison d'enfants a des éducateurs référents soumis au code du travail, notamment en termes d'horaires. On arrive à des aberrations complètes au niveau des emplois du temps. Les lieux de vie sont porteurs d'une pédagogie liée aux permanents vivant sur place et défendant des valeurs. On obtient des résultats étonnants avec les jeunes parce qu'il y a une cohérence, des repères très stables. Les permanents ne comptent pas leurs heures. C'est donc tout le problème de l'annualisation des heures de travail qui est en jeu si l'on aborde leur statut.

Comment ont-ils évolué en trois décennies ?

L. B. : Ils étaient l'ultime solution pour certains jeunes. Aujourd'hui, j'ai des demandes de premier placement pour des enfants de 5/6 ans, pour éviter l'éclatement. Ce n'est pas incohérent. Les gamins en institution, trimballés de lieu en lieu, ont des parcours très morcelés. Je ne critique pas les institutions. Mais je défends la stabilité, les repères. Personne ne peut nier que la réalité de la vie passe par l'école, la formation. Dans les lieux de vie, il y a cette cohérence. D'autant qu'ils travaillent en supervision. Un psychologue extérieur les accompagne. Cela leur permet de prendre du recul, de mieux appréhender les difficultés et de maintenir le placement.

Continuent-ils à accueillir un public très hétérogène ?

L. B. : Ils se spécialisent de plus en plus. Mais si vous regardez l'annuaire recensant tous les LVLA⁵, il est d'une grande multiplicité de profils. Tout le monde ne se sent pas apte à accueillir tous les profils de gamins. Quand nous avons un jeune à placer, nous cherchons le lieu qui correspondra le mieux à ses envies.

Comment voyez-vous l'avenir pour ces structures ?

L. B. : Je crois beaucoup aux lieux de vie, pour cette diversité de réponses et la cohérence pédagogique. Si le cadre devient trop lourd, on verra apparaître de nouvelles structures expérimentales. Nous commençons à avoir des demandes. L'avenir est donc ouvert à ceux qui ont des idées pour sortir les enfants de leurs difficultés... ♦

1. Cf. note 7, p. 46.

2. Elles sont à ce titre habilitées à recevoir des jeunes relevant de la PJJ, de l'ASE, des mineurs ou majeurs handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles psychiques, des personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale.

3. Alors secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, chargé de la famille.

4. Autour de 100 à 120€, pouvant aller jusqu'à 160€ en cas de support pédagogique spécifique ou de nécessité d'avoir un éducateur par enfant en raison de la problématique de ce dernier.

5. Depuis 2000, le département de l'Essonne édite l'Officiel, un annuaire qui regroupe tous les LVLA autorisés à fonctionner par leur département d'implantation. Il est téléchargeable au format PDF sur internet : www.ldiva.essonne.fr

Les attentes des lycéens

Qui sont les lycéens ? Comment vivent-ils dans l'univers scolaire ? Ces questions, Roger Establet et son équipe les ont explorées, et leur ouvrage, *Radiographie du peuple lycéen*¹, leur apporte un éclairage décisif.



Idées concrètes. Pendant qu'on leur enseigne des savoirs qu'ils jugent abstraits, les élèves rêvent d'un lycée où la philosophie côtoierait la couture.

VÉRONIQUE GLINEUR

C'était en janvier 1998 : le ministère de l'Éducation nationale lançait auprès des enseignants, des élèves et des établissements la consultation nationale « Quels savoirs enseigner dans les lycées² ? ». « C'est la première fois depuis 1968 que l'on s'attaque à la remise à plat de ce qu'il faut enseigner dans les lycées », indiquait Claude Allègre, alors ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche

et de la Technologie. Quelque trois millions de questionnaires avaient été envoyés aux lycéens. Huit ans plus tard, une équipe de sociologues a étudié 10 000 réponses prises dans trois académies – Amiens, Bordeaux et Grenoble – qui « constituent des univers scolaires et sociaux bien distincts³ ». Dans *Radiographie du peuple lycéen : pour changer le lycée*¹, ils nous livrent les résultats de leur travail, « [démêlant] traits communs et différences ».

« Avec trois sections de baccalauréats généraux, huit sections de baccalauréats technologiques et

une myriade de sections professionnelles [qui se subdivisent elles-mêmes en différentes options correspondant chacune à un baccalauréat], on ne s'étonnera pas d'obtenir un ensemble hétérogène ! soulignent les auteurs. Pourtant, les lycéens ont assez de points communs pour présenter toutes les apparences d'un groupe qui transcende les oppositions de filières et de spécialités. »

Premier de ces points communs, « une forte adéquation des ambitions aux possibilités offertes par les filières suivies » : projets d'études

longues pour les élèves des filières générales, projets de techniciens pour ceux des sections technologiques et choix centrés sur le marché du travail pour ceux des lycées professionnels.

Reste que si « *les lycéens professionnels se réfèrent plus souvent au monde du travail* » et que si « *les lycéens généraux voient les études supérieures dans le droit fil de leur carrière au lycée* », les clivages ne sont pas aussi marqués. Ainsi les élèves des filières générales « *évaluent-ils la formation reçue, y compris la culture générale, à l'aune des bénéfices matériels qu'elles pourront procurer plus tard* ».

Échange de savoirs

D'autre part, notent les auteurs, la création des baccalauréats professionnels et le développement des BTS⁴ font que les lycéens professionnels considèrent désormais leur scolarité comme « *le début ou l'étape d'un cursus* ». À cela s'ajoute le fait que les lycéens n'opposent pas enseignement général et enseignement technique ou professionnel : ainsi « *les attentes d'instruction des lycéens généraux [portent] aussi sur des savoirs enseignés en lycée professionnel, et vice-versa* ».

C'est en fait un échange de savoirs que les élèves appellent de leurs vœux, leurs réponses dessinant un lycée qui « *serait un hybride, sorte de tronc commun utopique où se côtoieraient sans vergogne la philosophie, la couture, la vie sociale et professionnelle, la musique, la programmation informatique, l'histoire de l'art, les sciences économiques et sociales, la cuisine...* ».

Une autre convergence apparaît à la lecture des appréciations portées par les lycéens sur les savoirs utiles ou inutiles pour la réussite et la formation personnelles. Les réponses se rejoignent sur ce point. Les élèves des séries générales et technologiques plébiscitent les savoirs humanistes tant classiques (français, histoire, philosophie), « *dotés d'un fort pouvoir de formation morale et personnelle* », que « *modernes* » (langues et sciences sociales) « *qui s'adressent à la personne tout en préparant son insertion dans le monde du travail* ». Côté lycée professionnel, et compte tenu de la spécificité de la formation qui y est dispensée⁵, « *le palmarès est proche de celui des lycées généraux, et l'on observe la même polarisation entre disciplines à finalité surtout professionnelle et disciplines à valeur personnelle* ».

Sur les savoirs à enseigner, il est un autre point sur lequel se retrouvent les lycéens : ils « *veulent apprendre pour eux-mêmes, c'est-à-dire en fonction de leurs "intérêts"* ». Or, estiment-ils, l'école ne leur propose souvent que des sa-

voirs abstraits qui n'ont d'autres buts qu'eux-mêmes. À deux reprises, le questionnaire invitait les élèves à proposer des réformes. L'analyse des réponses montre que les lycéens aspirent à un lycée qui offre une plus grande culture artistique, des enseignements plus ancrés dans la vie professionnelle, une initiation à la vie quotidienne, et qui favorise l'apprentissage réfléchi des responsabilités du citoyen.

*Le respect
dans les rapports
enseignants-élèves
est une valeur à laquelle
les lycéens sont attachés.*

S'intéresser aux contenus d'enseignement impliquait de s'interroger sur la relation pédagogique. Le respect dans les rapports enseignants-élèves est à cet égard une valeur à laquelle les lycéens sont attachés : « *Dans le voisinage des termes désignant les enseignants, les lycéens sont presque aussi nombreux à relater une relation gratifiante qu'à exprimer la déception de n'être pas respectés par leurs profs.* » Ils formulent également le souhait d'un « *dialogue pédagogique réellement ouvert* » fait de débats, de discussions et d'échanges. « *Les lycéens expriment fortement leur frustration, lorsqu'ils déplorent l'absence de débat, remarquent les auteurs, [et] suggèrent qu'ils ne sont pas de vrais lycéens mais des élèves de l'école primaire.* »

Tout en nuances

Analysant les spécificités des lycéens de l'enseignement général, l'ouvrage pointe la situation particulière des enseignements scientifiques. « *Les sciences "dures"⁶ ne sont jamais citées comme ayant une valeur de formation éthique ou personnelle.* » Les élèves des séries scientifiques eux-mêmes leur dénie toute valeur culturelle et toute contribution à la formation personnelle. Une situation qui tient à ce qu'elles constituent « *des instruments stratégiques, non pas des enseignements porteurs de sens* ». C'est l'inquiétude par rapport aux possibilités futures d'insertion qui caractérise les littéraires. Des élèves dont l'orientation « *n'est pas seulement un choix négatif de rejet des sciences* », comme en témoigne leur préférence pour les disciplines littéraires et celles qui relèvent des sciences

sociales. Quant aux élèves de la série économique et sociale (ES), ils concilient intérêt et utilité quant aux contenus d'enseignement.

C'est l'opposition entre sections industrielles⁷ et tertiaires⁸ qui caractérise la filière technologique. Une opposition qui tient à la composition sociale de leurs publics et à l'inégalité de leurs débouchés. Un renforcement du lien entre l'école, la vie quotidienne et le monde du travail ; un allègement de la charge de travail ; un meilleur équilibre entre stages et enseignement traditionnel ; une amélioration de la relation pédagogique ; des enseignants qui sachent mettre en évidence l'intérêt et l'utilité de leur discipline : telles sont quelques-unes des attentes de ces lycéens dont les auteurs soulignent qu'ils « *sont les plus critiques, peut-être parce qu'ils sont les plus exigeants* ».

C'en est fini de la représentation longtemps associée à l'enseignement professionnel et à ceux qui le fréquentent, à savoir « *un "cul-de-sac" destiné à mettre à l'écart les élèves indésirables dans l'enseignement général* ». Le lycée professionnel est devenu « *une vraie filière de formation qui propose un cheminement vers le bac et l'enseignement supérieur, sur le modèle de l'enseignement secondaire* », et ses élèves sont « *des lycéens comme les autres* ».

C'est une vision tout en nuances du peuple lycéen que le travail conduit sous la responsabilité de Roger Establet donne à voir. ♦

1. Roger Establet, Jean-Luc Fauguet, Georges Felouzis, Sylviane Feuilladié, Pierre Vergès, *Radiographie du peuple lycéen : pour changer le lycée*, ESF, coll. « Pédagogies », 2005, 200 p., 23 €.

2. Cette consultation a abouti à une réforme du lycée : « *Un lycée pour le XXI^e siècle* » (mars 1999). Mise en place de dispositifs pédagogiques nouveaux – aide individualisée en seconde, travaux personnels encadrés dans les classes de première et de terminale –, introduction d'un nouvel enseignement d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS), création des conseils de vie lycéenne, renouveau de l'éducation artistique figurent au nombre des mesures prises dans le cadre de cette réforme entrée en vigueur à la rentrée 2000.

3. L'académie d'Amiens se situe parmi celles qui « *comptent les scolarisations les plus faibles* ». « *Le marché du travail [y est] dégradé et l'insertion médiocre malgré l'importance des lycées professionnels* ». Des « *sorties précoces du système scolaire* », d'une part, et un « *développement intensif des études longues avec un poids limité de l'enseignement professionnel et un accès malaisé à l'emploi* », d'autre part, caractérisent l'académie de Bordeaux. Pour celle de Grenoble, on remarque « *le développement du marché de l'emploi et un développement important des filières générales* ».

4. Brevet de technicien supérieur.

5. Celle-ci tient à l'existence d'une formation professionnelle explicite, théorique et pratique.

6. Mathématiques et physique.

7. Série STI (sciences et technologies industrielles).

8. Séries SMS (sciences médico-sociales), STL (sciences et technologies de laboratoire), STT (sciences et technologies tertiaires) devenue depuis lors STG (sciences et technologies de la gestion).

« Tu as du prix à mes yeux »

Le calendrier scolaire, qui reste rythmé par les fêtes liturgiques, nous conduit aux congés de la Toussaint. Cette fête peut-elle faire sens avec le projet de l'école catholique ? La Toussaint et les Béatitudes parlent au cœur de tout éducateur et invitent à changer de regard sur l'élève...

CLAUDE BERRUER¹

Si pour beaucoup la Toussaint reste associée à la mémoire des défunts parce qu'elle précède le jour des Morts, cette fête célèbre d'abord l'appel à la sainteté que le Seigneur adresse à chacun. Ce jour-là, la liturgie nous invite à lire un extrait du livre de l'Apocalypse qui évoque « une foule immense, que nul ne pouvait dénombrer, une foule de toutes nations, races, peuples et langues² ». La foule de ceux qui nous ont précédés, la foule que nous sommes aujourd'hui, la foule de ceux qui viendront après nous. Dans un environnement marqué par l'attention souvent exclusive au présent, et par de nombreuses formes de particularismes, la Toussaint nous rappelle la solidarité de tout le genre humain et de toutes les époques dans le même et unique amour de Dieu.

Le mot de sainteté peut impressionner. Dire de quelqu'un : « C'est un vrai saint », c'est signifier le caractère exceptionnel d'une personnalité hors du commun. Le mot grec du Nouveau Testament, *hagios*, veut restituer un terme hébreu dont l'étymologie signifie « séparer », « mettre à part ». Et le Nouveau Testament, comme l'Ancien Testament, affirme que Dieu seul est saint. Mais la nouveauté, c'est que retentit avec Jésus un appel à la sainteté, par Lui et pour tous : « Pour eux je me sanctifie moi-même afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés dans la vérité³. » Cet appel à tous est rappelé par saint Paul aux Thessaloniens : « Que le Seigneur fasse croître et abonder l'amour que vous avez les uns pour les autres et pour tous, à l'image de notre amour pour vous. Qu'il affermis ainsi vos cœurs dans une sainteté irréprochable devant Dieu notre Père, lors de la venue de notre Seigneur Jésus avec tous les saints⁴. »

Dès lors, s'il s'agit bien de fêter la sainteté d'un peuple, il s'agit aussi de nous rappeler que la sainteté n'est pas réservée à des êtres d'exception, mais que chacun y est invité par cette relation personnelle et intime au Dieu de Jésus Christ qui nous a appelé par notre nom au



Joie partagée. Heureux les élèves de l'école Saint-Dominique de Bourges qui ont réalisé cette œuvre collective en pensant aux Béatitudes.

baptême. Chacun est saint aux yeux de Dieu : « Je suis Yahvé, ton Dieu, le Saint d'Israël, ton sauveur [...] tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et je t'aime⁵. » C'est à chacun de nous qu'est adressée la promesse du Royaume que proclame le passage de l'Évangile retenu par la liturgie de la Toussaint : les Béatitudes⁶.

Au cœur du croyant

Dans ce texte, nous sont rapportées les premières paroles de Jésus adressées aux foules. Et le premier mot en est « Heureux », comme les premiers mots du premier des psaumes (la prière même de Jésus partagée avec son peuple), était « Heureux l'homme [...] ». Cette première parole dit bien ce qui est premier

dans la Parole : l'invitation à entrer dans le Royaume, l'appel au bonheur ici et maintenant et pour toujours puisque les sept béatitudes font alterner des verbes au présent et au futur.

Et les Béatitudes s'adressent bien à tous et à chacun. Ne commettons pas de contresens grossier. Lorsque le Christ proclame : « Heureux les pauvres [...], Heureux les affligés [...], Heureux les persécutés [...] », il ne fait pas de l'indigence, de la souffrance et de la détresse des conditions pour prendre part au Royaume. Mais dans un monde qui, déjà, excluait les plus faibles et les plus fragiles, Jésus proclame qu'il les considère et les accueille de façon privilégiée. C'est ce que rappelle l'Église en réaffirmant sans cesse l'option préférentielle pour les pauvres.

La Toussaint et les Béatitudes parlent donc au cœur du croyant. Que peuvent-elles dire à tous les membres de nos communautés éducatives ? Comment cette fête peut-elle aujourd'hui faire sens pour le projet de l'école catholique ?

Nous avons vécu, l'année scolaire dernière, les états généraux de l'évaluation et de la réussite⁷. Toutes nos communautés éducatives ont été invitées en ce début d'année à changer de regard⁸. Si évaluer, c'est bien donner de la valeur, chacun, dans nos établissements, est invité à regarder autrui comme le Christ : « Tu as du prix à mes yeux. » Si l'enseignement catholique affirme que la performance scolaire ne peut être la seule mesure de la réussite, le « programme » des Béatitudes peut soutenir le projet éducatif de nos établissements et devenir pour chacun orientations d'un projet de vie.

Dans un monde tellement fasciné par la compétition et la puissance, entendons « Heureux les doux ». Dans un environnement où les inégalités sont tellement criantes, écoutons Jésus nous

dire : « *Heureux les affamés et assoiffés de justice.* » Dans une société où les relations sont souvent si rudes, laissons-nous interpeller : « *Heureux les miséricordieux.* » Dans nos écoles, nos villes, nos continents trop marqués par la violence, redisons-nous : « *Heureux les artisans de paix.* » Quand nous sommes témoins de tant de compromissions, de tant de calculs mesquins, sachons enseigner : « *Heureux les cœurs purs.* »

La sainteté ne s'expérimente pas dans des actes héroïques, mais dans l'attention quotidienne au prochain.

Alors que nous sommes si prompts à juger définitivement, à exclure par des *a priori* péremptoirs, à « casser » dirait-on aujourd'hui, défions-nous de tous ces modes quotidiens de persécution, et préférons la bienveillance. « *Il faut pré-supposer que tout bon chrétien doit être plus disposé à sauver la proposition du prochain qu'à la condamner* », recommande Ignace dans ses *Exercices*⁹.

La sainteté ne s'expérimente pas dans des actes héroïques, mais dans l'attention quotidienne au prochain, à tout ce que chacun peut faire advenir de plus humain.

Quand, par exemple, des enseignants réfléchissent aux critères qui doivent permettre de donner à chaque élève de collège une note de vie scolaire, ne nous en tenons pas au sens de l'effort, au respect des règlements qui doivent certes rester des exigences. Sachons aussi valoriser, au-delà du travail scolaire et du comportement discipliné ceux qui, parmi nos élèves, sont artisans de douceur, de justice, de miséricorde ou de paix.

Bonheur promis

Pour changer de regard, nous sommes invités à regarder la personne comme un être en devenir, comme un être fragile et comme un être relié¹⁰.

● L'appel à la sainteté est bien une invitation à devenir ce que nous avons reçu. Tout être humain est riche de capacités, de potentialités, et l'éducateur a à les révéler et à les faire advenir : « *Dieu ne crée pas l'homme tout fait, Dieu a horreur du tout fait. Dieu crée l'homme capable de se créer lui-même. Notre tâche humaine est de créer l'homme, c'est-à-dire de faire que l'homme soit*¹¹. »

● L'appel à la sainteté s'adresse à tous, y compris les « *pauvres* » et les « *affligés* ». L'appel à la sainteté s'adresse à chacun, y compris dans les pauvretés, les souffrances et les fragilités que nous portons tous.

● L'appel à la sainteté n'est pas une invitation individuelle. La réussite et le bonheur n'ont de sens que partagés et vécus en lien. C'est bien le bonheur de toute une foule que nous sommes appelés à contempler, « *une foule de toutes nations, races, peuples et langues* ».

Fête de la Toussaint, mémoire de tous ceux qui nous ont précédés dans la belle tâche d'humanisation. Pour nous, éducateurs, mémoire de tous nos fondateurs qui ont permis tant d'avènements. Nos fondateurs vers lesquels nous nous tournons pour puiser inspiration et énergie pour affronter les défis d'aujourd'hui. Fête de la Toussaint, occasion pour nos établissements de célébrer leur saint patron.

Fête de la Toussaint, appel à reconnaître tout ce que nous faisons, les uns et les autres, pour qu'advienne le Royaume, les Béatitudes, le

bonheur promis à toute la communauté humaine et à chacune de nos communautés éducatives. ♦

1. Adjoint du secrétaire général de l'enseignement catholique depuis la rentrée (cf. ECA 306, p. 7).
2. Ap, 7,9.
3. Jn, 17,19.
4. 1 Th 3,12-13.
5. Is, 43,3-4.
6. Mt, 5,1-10.
7. À Évry, les 4 et 5 avril 2006 (cf. ECA 304, pp. 20 à 31).
8. Titre du hors-série d'août 2006 d'*Enseignement catholique actualités*.
9. Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*, 22, 1.
10. Cf. les trois axes retenus aux états généraux d'Évry, rappelés dans l'affiche « *Changer de regard pour faire grandir la personne* ».
11. François Varillon, *Joie de croire, joie de vivre*, Le Centurion, 1986, p. 46.

Parler de la Toussaint à l'école

▶ « *Chaque année, nous rappelons à tous nos écoliers, collégiens et lycéens le sens de la Toussaint et de la fête des Morts* », explique Isabelle Weinachter, animatrice en pastorale scolaire (APS) dans un grand ensemble parisien du XI^e arrondissement, Eugène-Napoléon - Saint-Pierre-Fourier. Adaptée en fonction de l'âge, l'information qui est donnée, en cours de culture religieuse ou en catéchèse, permet de dissiper la confusion avec Halloween. Il en va de même à Saint-Louis - Sainte-Marie, à Marignane (Bouches-du-Rhône), où Robin Durieux, APS lui aussi, explique aux élèves : « *Halloween célèbre la peur des esprits mauvais, alors que les cathos préfèrent fêter la joie des esprits bons !* » En culture religieuse, celui-ci aborde le thème de la mort, en présentant les rites funéraires dans les différentes confessions. « *Nous nous demandons pourquoi les hommes enterrent leurs morts* », ajoute-t-il en précisant que l'on arrive très vite à la question : « *Y a-t-il une vie après la mort ?* » À l'invitation de la direction diocésaine, l'école Saint-Dominique de Bourges (Cher) a choisi, pour sa part, de travailler depuis deux ans sur les Béatitudes (une lecture proposée par la liturgie le jour de la Toussaint). « *C'est un texte qui n'est pas facile à comprendre pour les plus jeunes !* » reconnaît la directrice, Geneviève Gitton. Aussi, la première année, l'école a choisi de s'arrêter sur le personnage de Zachée, le bienheureux, parce que Jésus lui a dit : « *Aujourd'hui le salut est arrivé pour cette maison* » (Lc 19,9). Dans l'école, on a fabriqué un Zachée grandeur nature, étudié le récit par petites séquences, réfléchi sur le thème de la personne et du nom. « *En pastorale transversale*, déclare la directrice, nous avons élargi le champ du questionnement à : *qui suis-je ? Mes qualités ? Mes amis ? En catéchèse, nous avons rebondi sur d'autres passages de la Bible.* » L'année dernière, c'est un conte, *Ohé, petite fourmi !** qui a été lu, de la maternelle au CM2, pour illustrer la béatitude : « *Heureux les miséricordieux* » (cf. photo ci-dessous). « *Que feriez-vous si au moment d'écraser une fourmi, elle vous implorait de l'épargner ?* » est-il demandé dans le livre. « *À partir de ce récit, chaque enfant, quel que soit son âge, va réfléchir sur la façon dont on peut écrabouiller l'autre ou le respecter* », développe la directrice. « *Jésus nous appelle à ne pas écraser son prochain. Tous les enfants peuvent entendre ce message et sont libres de le laisser résonner en eux ou pas* », conclut Geneviève Gitton. SH

* Phillip et Hannah Hoose (textes), Debbie Tilley (ill.), De la Martinière, 1999, 32 p., 12 €.



Par Toutatis !

Le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière présente jusqu'au 7 janvier 2007 une exposition iconoclaste : *Par Toutatis ! La religion des Gaulois*. On y découvre avec stupeur le dernier état de la recherche archéologique et historique.

Panoramix n'a qu'à bien se tenir !

Tout ce que l'on croyait savoir sur les Gaulois ou presque... est faux et archifaux ! C'est la conclusion à laquelle sont arrivés les plus grands spécialistes de cette période, lors d'un colloque international organisé au Collège de France en juillet dernier. Les recherches archéologiques menées depuis un quart de siècle ont radicalement remis en cause la vision que nous en avions, fondée sur des textes écrits par des Grecs et des Romains – extérieurs à cette culture qu'ils regardaient avec condescendance.

Ainsi la Gaule serait un concept inventé par César pour justifier ses conquêtes (au-delà du Rhin les populations étaient, selon lui, inassimilables). Les savants modernes se sont aussi livrés à quelques arrangements avec l'Histoire : par exemple, aucun auteur antique ne mentionne de Celtes dans les îles Britanniques. L'hypothèse est apparue au XVI^e siècle seulement... sous la plume d'un érudit écossais qui légitimait de la sorte les revendications de ses compatriotes face aux Anglo-Saxons. Le désarroi des scientifiques est tel que Vincent Guichard, directeur du centre archéologique de Bibracte (cf. encadré ci-contre), déclarait à la fin du colloque : « Si nous devons remplacer la présentation erronée qui est faite des Gaulois dans les manuels de 6^e, au jour d'aujourd'hui nous mettrions des pages blanches à la place ! » Car l'entreprise de déconstruction venue des pays anglo-saxons n'est pas encore accompagnée de nouvelles hypothèses qui font consensus.

C'est pourquoi il faut saluer le courage de Christian Goudineau, professeur au Collège de France, et Mathieu Poux, archéologue, concepteurs de l'exposition *Par Toutatis ! La religion des Gaulois* que l'on peut admirer au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Ils nous livrent là, de façon audacieuse, le résultat d'une recherche en train de se faire. Un exemple : les sanctuaires de Corent, en Auvergne (découvert il y a 5 ans) ou d'Acy-Romance, dans les Ardennes, sont représentés par des maquettes et des reconstitutions grandeur nature qui font débat parmi les spécialistes. Car la religion gauloise reste mystérieuse.



Photos : Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière

Démarche. Partir du cliché – La cueillette de gui, un tableau qui reprend les poncifs de l'iconographie druidique (ci-dessus) – pour découvrir ensuite la science des prêtres gaulois – le calendrier de Coligny (ci-contre) –, tel est le parcours pédagogique de l'exposition *Par Toutatis !*



avant certaines pièces, tel le calendrier liturgique de Coligny, calé sur l'année lunaire, qui permettait de prévoir les éclipses pour 1 072 ans ! La science des druides n'a pas fini de nous étonner...

SYLVIE HORGUELIN

Savoir +

Par Toutatis ! La religion des Gaulois, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, 17 rue Cléberg, jusqu'au 7 janvier 2007. Du mardi au dimanche de 10 h à 18 h. Renseignements et réservations : 04 72 38 49 30. Internet : www.musees-gallo-romains.com

ROMANS GAULOIS



Pour entrer en Gaule, rien de tel qu'un bon roman historique ! *A fortiori* s'il est écrit par un éminent scientifique : Christian

Goudineau, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire des Antiquités nationales. Las de publier des ouvrages savants, celui-ci a entrepris de transmettre de façon ludique les dernières découvertes. À lire sans tarder : *Le voyage de Marcus* (celui d'un enfant de 12 ans qui traverse notre pays) et *L'enquête de Lucius Valérius Priscus* (qui nous fait revivre la rébellion de la Gaule contre Rome). **SH**

Christian Goudineau, *L'enquête de Lucius Valérius Priscus*, Actes Sud, 2004, 334 p., 22,90 € et *Le voyage de Marcus*, Actes Sud, 2000, 391 p., 8,50 €.

LIEU CULTE

Quoi, vous ne connaissez pas Bibracte ? C'est là que se déroula la première bataille



de la guerre des Gaules, là que Jules César se retira pour écrire le récit de ses exploits. Située en Bourgogne, à 25 km d'Autun, cette capitale gauloise est aujourd'hui un site archéologique, un musée et un centre de recherche. Tournée vers l'accueil des scolaires, l'équipe de Bibracte les sensibilise à l'archéologie avec des outils pédagogiques adaptés. Visites, ateliers, classes patrimoine, suivi de classes à PAC sont proposés, avec la possibilité d'une approche interdisciplinaire (histoire, lettres, maths, physique). **SH**

Bibracte, Mont-Beuvray, 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray. Tél. : 03 85 86 52 35. Internet : www.bibracte.fr

L'enchanteur Disney

Une exposition au Grand Palais, à Paris, nous plonge dans l'univers du créateur de Mickey en insistant sur ses multiples sources d'inspiration venues avant tout d'Europe. Pour le bonheur de tous.



La dit : « Et n'oubliez jamais que tout a commencé par une souris. » Et encore : « J'ai moi-même un penchant pour la nostalgie, j'espère que nous ne perdrons jamais certaines choses du passé. » Alors, souvenez-vous. Blanche Neige est si belle que sa belle-mère décide de s'en débarrasser. Mais le garde chargé de cette lourde tâche n'a pas le cœur de faire mourir la princesse et l'abandonne dans la forêt. Perdue, épuisée, elle arri-

ve finalement dans une drôle de maison, bizarrement peuplée de lutins.

Battez encore le rappel de vos souvenirs. Au moment où il sculpte dans le bois un pantin, le menuisier Gepetto ne sait pas encore que sa marionnette va prendre vie, dotée d'un nez qui va grandir démesurément à chaque mensonge. Et puis, le ballet des colombes, la danse des éléphants, les ours qui se dandinent, les palais fantasmagoriques, les forêts tentaculaires, les fées bienveillantes... Signés ? Walt Disney, bien sûr. Son œuvre a pour quelques mois¹ les honneurs du Grand Palais, à Paris.

On aurait pu craindre que l'exposition s'intéresse trop à l'industrie Disney et au créateur des parcs d'attractions, parangons de la société de consommation venue d'outre-Atlantique. Crainte vite dissipée quand on pénètre dans le Grand Palais, plus apte à accueillir des peintres anciens ou modernes qu'à s'intéresser à celui qui, à défaut d'avoir inventé le cinéma d'animation, aura su lui donner une audience universelle.

La réussite de cette exposition tient beaucoup au fait que les conservateurs ont choisi de mettre en parallèle les études préliminaires de chacune des réalisations de Disney nées sous la plume des dessinateurs qui l'ont entouré (tous des émigrants venus du Vieux Continent) et leurs sources d'inspiration.

Pour créer ses Bambi, Cendrillon, Dumbo, Mickey, Pinocchio, Blanche Neige... Disney a convoqué les grands maîtres de l'expressionnisme allemand,

mais aussi les symbolistes, les romantiques, les dessinateurs et graveurs de France et de Navarre : Paul Ranson, Gustave Doré, Honoré Daumier, Brueghel, Arnold Böcklin, Gustave Moreau, Caspar David Friedrich...

Correspondances

Les emprunts cinématographiques aussi sont évidents. Quelques-uns parmi d'autres. *The Mad Doctor* (1933), reprend avec humour des scènes du *Frankenstein* de James Whale sorti en 1931. Dans *Modern Inventions* (1937), Donald connaît des mésaventures similaires à celles du Charlot des *Temps Modernes* (1936). Il s'agit là de courts métrages, rapidement présentés au Grand Palais qui s'est plus intéressé aux longs métrages produits du vivant de Disney. Là, les correspondances sont tout aussi flagrantes. Laissons parler Bruno Girveau, commissaire de l'exposition : « *Le Metropolis de Fritz Lang (1927) comme le Faust de Murnau (1926), habitent littéralement Blanche Neige et les sept nains (1937) et Fantasia (1940). La marche en rangs serrés des balais de "L'apprenti sorcier" évoque le rythme mécanique des automates humains de Lang accomplissant leurs aberrantes besognes.* »

On apprend encore que le château de *La belle au bois dormant* est un enchevêtrement des enluminures des *Très riches heures du duc de Berry*, des dessins de Viollet-le-Duc et des excentricités architecturales de Louis II de Bavière. Que Dali, le « maître des montres molles », rencontra le « maître de Mickey Mouse » pour réaliser *Destino* qui ne vit jamais le jour. Et, toujours selon Bruno Girveau, « que *Blanche Neige est le croisement de deux actrices (Janet Gaynor et Shirley Temple) et des canons féminins éthérés du préraphaélisme anglais et de l'Art nouveau européen.* »

Alors, laissez-vous aller à la nostalgie et prenez vos enfants par la main. Une ribambelle d'animations (cf. encadré) les attend.

ÉLISABETH DU CLOSEL



POUR LES ENFANTS

D'abord il y a le « navipass » – audioguide donnant des informations ludiques. Et puis un conférencier et des dessinateurs des studios Disney qui animent visites guidées et ateliers de création avec, à la clé, pour les 8-11 ans, la fabrication d'un zoétrope, selon l'une des premières techniques d'animation des images. Les plus petits pourront se rassembler autour de la conteuse Marie-Laure Humery. Et pour toute la famille, des projections ont lieu à l'auditorium. Au programme, *Blanche Neige et les sept nains*, *Pinocchio*, *Fantasia* mais aussi des films d'animation tchèques, japonais, russes avec notamment *Le conte des contes* de Youri Norstein (1978).

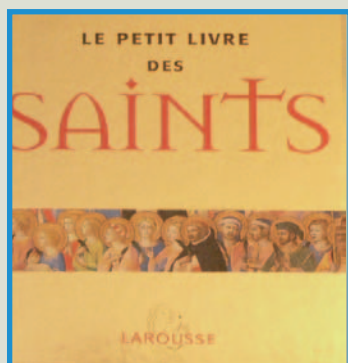
EDC



© Disney

1. « Il était une fois Walt Disney », Galeries nationales du Grand Palais, Paris. Jusqu'au 15 janvier 2007. Tous les jours (sauf les mardis et le 25 décembre 2006), de 10 h à 20 h (nocturne les mercredis jusqu'à 22 h). Tél. : 01 44 13 17 17. Internet : www.rmn.fr/disney

PRÉCIEUSE SAINTETÉ

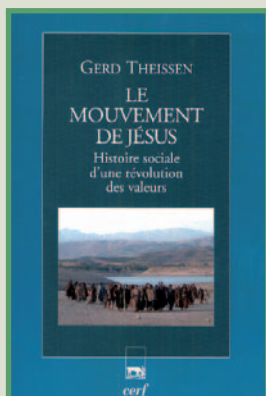


▶ D'abord, il y a le format. Ce petit livre carré et doré, à l'image de *La légende dorée* de Jacques de Voragine qui l'a inspiré, relève presque de l'objet précieux. Joie du lecteur qui manipule et caresse avant de se plonger dans son contenu. Pas de mauvaises surprises. On est ici loin du catalogue ou du simple répertoire. Et le lecteur français a même droit à une version enrichie : l'édition originale italienne présentait un ensemble de saints du calendrier liturgique romain ; Nanon Gardin, qui s'est chargée de l'adaptation en français, a rajouté quelques personnalités de notre calendrier. Quant à l'iconographie – dessins, gravures, peintures ou enluminures –, elle a été l'objet de tous les soins des auteurs qui ont puisé essentiellement

dans les chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art, sans négliger pour autant l'imagerie populaire. Entre autres anecdotes et dictons, on découvre que le nom de saint Roch, fêté le 16 août et invoqué contre la peste, est d'origine germanique et qu'il signifie « incertain ». Quant à saint Valentin, il protège des maux de ventre, et à la Saint-René, il faut « couvrir son nez ».

MATHILDE RAIVE

Rosa Giorgi (textes additionnels de Nanon Gardin)
Le Petit livre des Saints
Larousse
780 p., 20 €



COMPAGNONS DU CHRIST

▶ Professeur de Nouveau Testament à l'université de Heidelberg, Gerd Theissen a fait du christianisme primitif le principal objet de ses études depuis plus de 35 ans. C'est ainsi qu'il se penche sur les charismatiques itinérants, ces premiers compagnons du Christ, symboles d'un « mouvement de renouveau intérieur du judaïsme ». Par le biais d'une analyse socioculturelle minutieuse, ce théoricien engagé s'intéresse à l'universalisation des valeurs prônées par ces « révolutionnaires » indissociables des origines du christianisme. Une approche érudite pour comprendre la vision sociale de la mission de Jésus. **MR**

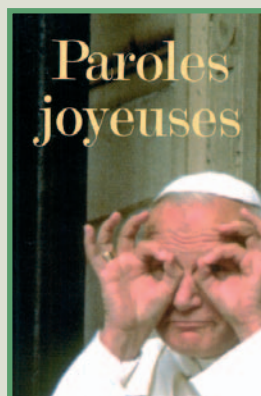
Gerd Theissen
Le Mouvement de Jésus - histoire sociale d'une révolution des valeurs
Cerf
364 p., 35 €



DIALOGUE AUTOUR DE LA FOI

▶ Autrefois, être athée signifiait nier l'existence de Dieu. Aujourd'hui, cette expression désigne tous ceux qui sont sans Dieu. Communiste, Thierry fait partie de ceux-là. Mais, au cours d'une réunion pour créer un comité de soutien en faveur d'une usine menacée de fermeture à Ivry-sur-Seine, il fait la connaissance d'un prêtre, Dominique Fontaine. S'ensuit une riche amitié de huit ans et un dialogue autour de la foi. Ainsi, au cours des conversations à bâtons rompus entre Thierry, sa famille et le prêtre, un livre s'élabore. Sans tabous, les amis abordent tous les thèmes, de l'existence de Dieu au dernier repas du Christ, en passant par la virginité de Marie ou la véracité des évangiles. Un bel échange. **MR**

Dominique Fontaine
La foi des chrétiens racontée à mes amis athées
L'Atelier
143 p., 13 €



RIRE ET SOURIRES D'UN PAPE

▶ C'est un portrait attachant de Jean-Paul II que le lecteur découvre au fil des quelques cent anecdotes et courts récits rassemblés dans ce petit ouvrage. On y trouve des souvenirs de proches, des bons mots ou des plaisanteries faites par le pape en personne, et nombre d'instantanés qui révèlent un autre visage de celui qui, tout a long de son pontificat, n'a cessé de surprendre. Questionné sur son état de santé, il répondit un jour : « *Je ne sais pas, je n'ai pas encore eu le temps de lire les journaux ce matin.* » C'est avant tout un homme que l'on découvre, attentif à ses étudiants, parfois taquin mais toujours à l'écoute des fidèles, prêt à se pencher pour les entendre ou à dialoguer sans cérémonie. Le sourire d'humilité d'un « massif de prière », comme l'appelait André Frossard. **MR**

Janusz Poniewierski (choix des textes)
Paroles joyeuses de Jean-Paul II
Salvator
154 p., 11 €

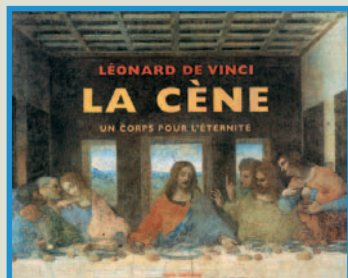


PRIÈRES D'ESPOIR

▶ *C'est la fin, mais pour moi le commencement de la vie*, eut le courage de dire le pasteur Dietrich Bonhoeffer (1906-1945) avant d'être pendu, le 9 avril 1945, après un simulacre de procès au camp de concentration de Flossenbürg. Recueillies par ses compagnons de captivité, ces ultimes paroles témoignent de la profonde spiritualité d'un théologien allemand engagé contre le nazisme. Fervent lecteur des psaumes dont il recommande la méditation à ses élèves, cet homme juste est aussi l'auteur de nombreuses prières. Rédigées dans les geôles nazies, les textes poétiques autant que spirituels rassemblés ici – transmis clandestinement à sa fiancée et à son meilleur ami – font partie de ses écrits les plus émouvants. **MR**

Mathieu Arnold
Prier 15 jours avec Dietrich Bonhoeffer
Nouvelle Cité
127 p., 12,50 €

LE DERNIER REPAS



▶ Ce petit livre est né pour accompagner l'exposition des reproductions photographiques grandeur nature du tableau de Léonard de Vinci conçue par l'association Ars Latina¹. *La Cène*. Peinte entre 1495 et 1497, pour le réfectoire du couvent des dominicains à Santa Maria delle Grazie, à Milan, cette peinture murale de 4,60 sur 8,80 mètres a demandé à Vinci une lente maturation. Tout le monde connaît ce chef-d'œuvre du maître italien qui a si bien su refléter le mystère du dernier repas du Christ, saisissant les apôtres à l'instant même du paroxysme du drame, surpris dans la révélation que leur maître vient de leur faire : « Quelqu'un d'entre vous va me trahir. » Cet ouvrage parle du mystère eucharistique et tente d'approcher le caractère unique de chaque apôtre. Et, comme

l'a voulu Élisabeth de Balanda, initiatrice du projet, « *la Cène est tellement universelle que j'ai souhaité des écrits en plusieurs langues* ». D'où des extraits d'*Écrits sur l'art* de Goethe en allemand traduit en français, et du *Traité sur la peinture* de Léonard de Vinci bilingue français-italien.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Collectif
La Cène – un corps pour l'éternité
Éditions et diffusion Ars Latina
152 p. (50 planches couleur), 23 €

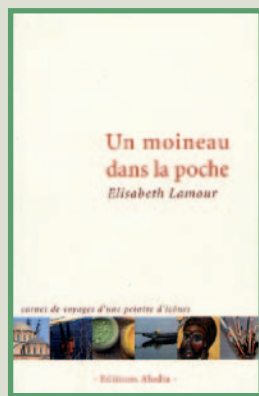
1. Jusqu'au 30 octobre 2007 au château du Clos-Lucé, 37400 Amboise.
Tél. : 02 47 57 00 73.



CES ENFANTS GAUCHERS

▶ Parmi quinze millions de gauchers à la naissance, cinq ou six millions sont orientés à droite avec les confusions, contrariétés et difficultés scolaires que cela implique. Loin de livrer un manifeste théorique, l'auteur dresse une typologie de cette population et s'appuie sur des témoignages pour divulguer ses conseils. Médecin, il connaît parfaitement son sujet et propose une série de tests aux parents, aux enseignants pour les aider à déceler la latéralité de prédilection de chacun et leur permettre d'agir face à d'éventuels traumatismes ou inadaptations. Un ouvrage qu'il complète grâce aux recherches, enquêtes, mobilisations et interventions au cas par cas disponibles sur le site www.lesgauchers.com sur lequel il intervient. **MR**

Michel Galobardès
*Gauchères, Gauchers et parents...
Ce que vous devez savoir*
Riv'gauche
217 p., 23 €



SOUFFLE D'ICÔNES

▶ Certains prient, méditent ou psalmodient. Je ne sais calmer mon esprit qu'avec un pinceau... », confie Élisabeth Lamour, peintre d'icônes et amoureuse de voyages. Il semble même que cette exploration du monde qui mène l'artiste sur les « rives du Bosphore dans la Byzance de Justinien », sur les « collines de Toscane avec Cimabue ou Giotto », en Algérie ou aux îles Kerguelen, soit sa façon à elle de respirer, de trouver son souffle. Nous la suivons donc au gré de ses pas et de ses rêveries. Ce recueil de notes sur sa vie et sur l'art de l'icône (qu'elle aime à transmettre aux plus jeunes, cf. ECA 306, pp. 34-35) a des vertus apaisantes. **MR**

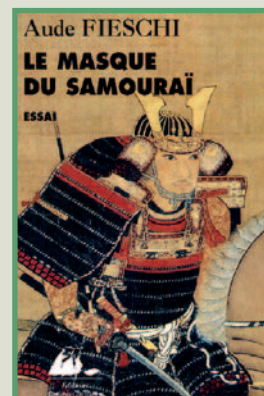
Élisabeth Lamour
Un moineau dans la poche - carnet de poche d'une peintre d'icônes
Alodia
176 p., 16 €



PARENTS, VOICI L'ÉCOLE...

▶ Mine de rien l'école, malgré tous ses blocages, change et s'adapte. Il existe un monde entre les principes – souvent excellents – et la réalité quotidienne des 56 000 écoles primaires de France. Avoir un instrument d'information de base sur la vie quotidienne de l'école, telle que les textes l'organisent, peut permettre un meilleur dialogue entre parents et enseignants. Ces derniers seront heureux soit de « réviser » leurs informations, soit d'avoir un manuel de référence à conseiller aux parents de leurs élèves s'ils sont professeurs des écoles. Tout y est exposé par une journaliste spécialisée et mère de petits écoliers ! **MCJ**

Laure Dumont
École primaire expliquée aux parents en 80 questions
Retz
152 p., 15,90 €



LA VOIE DU GUERRIER

▶ Dans l'imaginaire occidental, la figure du samouraï se confond souvent avec celle d'un guerrier inflexible, dont la fidélité à son maître et le sens exacerbé de l'honneur pouvaient mener au suicide rituel, tel que le pratiqua l'écrivain Yukio Mishima en 1970. Mais, cette figure indissociable du Japon est bien plus complexe que celle que véhicule le folklore national. Étayée de magnifiques illustrations et de textes d'écrivains, cette plongée dans sept siècles d'histoire japonaise permet de découvrir la complexité de ces êtres rares dont la vie quotidienne, les jeux du corps et de l'esprit, la discipline militaire ou la méditation zen sont transmis de génération en génération par un code de conduite oral, le bushidô. **MR**

Aude Fieschi
Le masque du samouraï
Philippe Picquier
160 p. 18,50 €



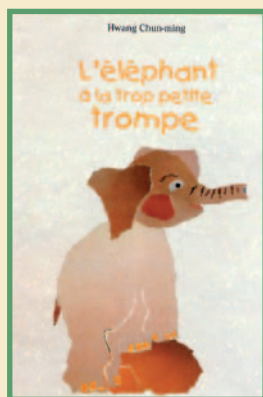
IMAGES SOUVENIRS

► Première speakerine : 1926. Premier poste commercialisé : 1935. Premiers reportages : 1936. Ces débuts étant actés, la véritable histoire de la télévision ne démarre réellement qu'au début des années 1960. Et c'est parti pour la grande aventure des émissions cultes – *Cinq colonnes à la une* ou *Nos amies les bêtes* – pour les incontournables *Rintintin*, *Thierry la Fronde* ou *Bonne nuit les petits*, pour la verve de Léon Zitrone et les sourires de Catherine Langeais. En noir et blanc puis en couleurs. Désormais, chaque décennie est marquée par des visages, des séries, des animateurs et des rendez-vous. Et c'est ainsi que l'on redécouvre au fil de ces pages, aux airs de vraie fausse bande dessinée, l'histoire du petit écran et son rôle changeant au sein de nos

foyers. Cambriolages d'Arsène Lupin, recette du gloubi-boulga (incontournable par ces temps d'adolescence triomphante...), cours de gym de Véronique et Davina, *Thalassa* ou *Urgences*, télé-réalité ou effondrement en direct des tours du World Trade Center : tout est là. À partir de 8 ans.

MATHILDE RAIVE

Gilles Bonotoux, Hélène Lasserre
Quand ils avaient mon âge... 40 ans devant la télé (et autour)
Autrement Jeunesse
 44 p., 13,95 €



UN ÉLÉPHANT, ÇA TROMPE

► Avec sa trompe trop courte, le petit éléphant est la risée des enfants. Mais, l'animal a beau faire, impossible d'allonger son museau. Tous ses efforts sont vains. Chirurgie esthétique, étirement artificiel, régime miracle, accessoires divers et variés, rien ne fonctionne. Jusqu'au jour où, devenu grand, il éteint à lui tout seul un incendie qui démarre dans la lande. À force de puiser l'eau dans un ruisseau et de la projeter sur les flammes, il arrive à ce beau résultat : le feu meurt et la trompe grandit. Réalisées en papier déchiré, les belles illustrations assorties d'idéogrammes témoignent de la créativité et de l'humour des nouveaux auteurs chinois que l'on découvre au hasard des trouvailles de nos éditeurs. À partir de 3 ans. **MR**

Hwang Chun-ming
L'éléphant à la trop petite trompe
Gulf Stream
 44 p., 11,50 €



HISTOIRE D'UNE FAMILLE

► Passer du jour au lendemain d'un trois-pièces exigu, au onzième étage d'une tour parisienne, à la douceur d'une maison de village, à l'orée de la forêt de Barbizon, ne peut relever que du miracle. L'héritage d'un aïeul généreux ne suffit pas. D'autant plus que l'aventure se reproduit plusieurs fois. Léopold veut connaître le fin mot de cette intrigante histoire. Avec Manon et Holly qui ont vécu le même conte de fées, il mène l'enquête. Rédigée avec humour, cette aventure rondement contée explore avec délicatesse une réalité peu souvent évoquée : l'adoption. La quête des origines suit parfois des chemins insoupçonnables qui révèlent de belles surprises. À partir de 9 ans. **MR**

Audren
Le paradis d'en bas
Neuf de l'École des loisirs
 110 p., 8,50 €



LUTTE FAROUCHE

► *Quand vous êtes impressionné par un adulte, regardez à travers lui l'enfant qu'il a été*, conseille l'ange à Jean-Baptiste Carmes. Catapulté dans un monde inconnu, le jeune collégien de quinze ans livre un courageux combat contre des forces inconnues. Fort de l'aide et des conseils du « colonange » Solanel, encouragé par sa camarade Lucie, le jeune garçon poursuit une quête qui le conduit à la découverte de son père. Sous un vernis fantastique, cette aventure initiatique mêlant anges et dragons, peur et bonheur, civilisations antiques, espions et recherches virtuelles se conclut par des retrouvailles émouvantes. À partir de 12 ans. **MR**

Michael Dor
La porte des anges - le complot d'Éphèse (t. 1)
Mediaspaul
 307 p., 16,50 €



LES P'TITS PHILOSOPHES

► Il y a 40 ans, *Pomme d'Api* inventait le premier magazine pour les enfants qui ne savent pas encore lire. Aujourd'hui, *Pomme d'Api* est le premier magazine à leur proposer une rubrique pour réfléchir sur des questions philosophiques. « *Est-ce qu'on est bête quand on se trompe ?* », « *Est-ce qu'on va mourir un jour ?* » : les p'tits lecteurs vont pouvoir réfléchir et échanger à partir des questions très profondes qu'ils posent dès l'âge de trois ans. Penser par soi-même et dialoguer aide les enfants à bien vivre ensemble. Et ce mois-ci, dans le supplément pour les parents, rendez-vous avec la psychanalyste Claude Halmos qui répond à la question : « *De quoi mon enfant a-t-il besoin ?* » Découvrez sans tarder la nouvelle formule de *Pomme d'Api*. **FR**

Pomme d'Api
Bayard Jeunesse
 N° 488, 5,20 €
 Abonnement 1 an (12 numéros) : 56,80 €

ENTREZ DANS LA DANSE



► Automne oblige, la chasse aux moustiques est sans doute terminée pour la plupart d'entre nous. C'est compter sans *Les moustiques*, un air endiablé interprété par les membres du groupe Mandarin. Tout spécialement concoctées pour faire danser les enfants de 18 mois à 12 ans, les nouvelles chansons réunies sur ce sixième album ont déjà subi l'épreuve du feu, ou du moins des tournées qui entraînent les musiciens dans une folle farandole à travers la France. Boogie-woogie, danses en couples, files indiennes, quadrilles, rondes et javas..., le répertoire de Mandarin explore tous les genres et tous les styles. L'astuce ? Inclure l'explication des pas et des postures dans les paroles. Ainsi,

il suffit aux enfants de bien écouter pour savoir comment bouger sur la piste. Idéale pour les moments de fête, chacune de ces danses peut également être exploitée lors des séances de motricité à l'école. Le livret sert alors de guide à l'enseignant pour guider sa classe dans le rapport aux autres et l'attention aux consignes.

MATHILDE RAIVE

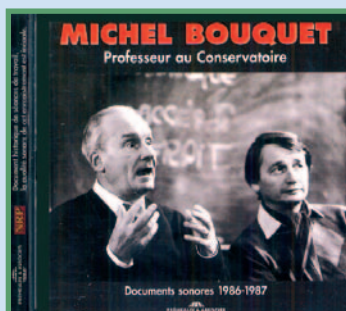
Mandarine
Le nouveau bal de Mandarin
L'Autre Distribution
1 CD (+ 1 livret), 19 €



ÉCRAN D'ÉVEIL

► Reconnaître les formes, s'orienter dans l'espace, repérer les sons et les couleurs, la pédagogie d'Adibou'chou est adaptée aux enfants de 2 à 5 ans et reprend les activités d'éveil des classes de maternelle. Aidé par le singe Reskouss, le jeune enfant fait son apprentissage de l'ordinateur en acquérant de plus en plus d'autonomie. Il manie la souris, encouragé par Adibou'chou et Lilibelle. En compagnie de ces trois personnages attachants et colorés, il se familiarise avec le curseur, se déplace sur l'écran, passe d'une séquence à une autre et résout les devinettes. Une joyeuse promenade éducative dans des environnements différents : à la campagne, à la mer, sur la banquise ou dans la jungle. De 2 à 5 ans. **MR**

Collectif
Adibou'chou à la campagne
Mindscap/Coktel
1 cd-rom, 29,99 €



LEÇONS DE THÉÂTRE

► Denis Podalydès, Anne Brochet ou Philippe Uchan (un des grands seconds rôles du cinéma français actuel) furent – parmi d'autres – les élèves de Michel Bouquet, durant l'année 1986-1987, au Conservatoire national d'art dramatique. Nulle leçon de comédie – « *On n'apprend pas à jouer, on sait ou l'on ne sait pas*, dit le maître. *Ce n'est pas en disant les mots que ça va suffire. Non, le véritable partenaire de l'acteur c'est la situation. Il faut qu'il comprenne ce qu'il va dire.* » Conservés par le metteur en scène Georges Werler, qui lui succéda auprès des apprentis-comédiens, ces enregistrements restituent la chaleur et la voix d'un magnifique professeur. Qui a su transmettre à ses élèves, témoigne Maria de Medeiros « *plus qu'une technique du théâtre [...], une éthique de notre métier.* » **MR**

Michel Bouquet
Professeur au Conservatoire
Frémeaux & Associés
1 CD, 19,99 €



LE PORTRAIT DERRIÈRE L'IMAGE

► Sœur Emmanuelle (*notre photo*) est sans aucun doute la religieuse la plus médiatisée de France. Nul ne peut ignorer, après ses nombreux passages sur les plateaux des grandes chaînes de télévision, qu'elle a mené de nombreuses actions humanitaires en faveur des enfants démunis de la planète. Mais, au-delà de ces images, qu'est-elle ? Avec *Il suffit d'aimer*, qui sera diffusé le dimanche 29 octobre 2006, à 10 h 30, *Le Jour du Seigneur* propose un portrait unique pour comprendre sa personnalité. Ce documentaire de Laurence Chartier se compose d'une série d'entretiens quotidiens qui traduisent avec force la vie spirituelle de celle qui a attendu soixante ans avant de découvrir sa vocation et de partir vivre auprès des chiffonniers du Caire. **MS**

www.lejourduseigneur.com



JOUR APRÈS JOUR, LA FOI

► Novembre, mois du renouveau pour KTO qui change de logo (cf. ci-dessus) et lance une nouvelle émission. Intitulée *Un jour, une foi*, elle se décline du lundi au samedi avec :
– « Chemins de vie » : Frédéric Jacovlev rencontre des hommes et des femmes laïcs ou consacrés.
– « Que deviennent-ils ? » : Richard Boutry retrouve des invités de marque de son émission, *KTO Magazine*.
– « La famille en questions », avec Stéphanie Dupasquier.
– « Art et culture », présenté par Régis Burnet.
– « Églises du monde », proposé par David Milliat.
– « La vie des diocèses », animé par Catherine Escrivo.
Autre temps fort de cette fin d'année : le voyage du pape Benoît XVI en Turquie, à vivre en direct sur KTO du 28 novembre au 1^{er} décembre 2006.

www.ktotv.com

SÉJOURS

➤ Le calendrier « Petites vacances 2006-2007 » de **Class Open**, partenaire associé privilégié de l'enseignement catholique, est paru. Au programme : des séjours multiactivités, voile et équitation à Eppe-Sauvage (Nord) à la Toussaint et au printemps ; ski et surf se partageant entre Megève, Chamrousse et Val-Cenis le temps des vacances d'hiver et de printemps. Sur le site de Class Open, on trouvera le détail et les tarifs de toutes ces propositions. En attendant la plaquette « Été 2007 » de Class Open, à paraître courant janvier prochain. Elle inclura les séjours « Langue et sports en Angleterre » pour lesquels on peut déjà se renseigner.
Contacts : 01 60 11 64 38 ou 06 72 28 44 09.
Internet : www.classopen.fr

FORMATION

➤ La faculté de sciences sociales et économiques de l'**Institut catholique de Paris** ouvrira, en novembre 2006, un nouveau Master : « **Actions et recherches pour une économie humaine** ». Il affiche une double ouverture pluridisciplinaire et internationale, et inclut une connaissance approfondie de trois champs habituellement cloisonnés : développement durable, économie sociale et solidaire, responsabilité sociale de l'entreprise.
Tél. : 01 44 39 52 89.
E-mail : fasse@icp.fr

➤ Pour répondre à la demande des professionnels du social et de la santé, l'**Université catholique de Lille** ouvrira, en janvier 2007, un **certificat en éthique de la famille**, accessible en formation continue.

Tél. : 03 20 13 40 11.
E-mail : lem@fupl.asso.fr

DOCUMENTATION

➤ Valoriser les talents et les potentiels des élèves et de leurs enseignants, c'est le but de la méthode **Talentiel** élaborée par **Fredonia**. Modulable (d'une seule classe à l'ensemble d'un établissement), adaptée à tous les âges de l'école et du collège (de 3 à 14 ans), elle invite à bâtir un **projet interdisciplinaire** à l'aide du théâtre et de la comédie musicale. Et ça marche ! Quinze établissements, 160 enseignants et 3 200 élèves qui l'ont expérimentée depuis cinq ans peuvent en témoigner.
Contact : France de Belloy.
Tél. : 02 40 40 57 67. E-mail : france.belloy@fredonia.fr
Plus de renseignements sur le site : www.fredonia.fr

➤ **Parc animalier** de faune européenne aux portes de la réserve de Chizé (Deux-Sèvres), **Zoodyssee** propose des animations (autour de la faune, de la flore, du développement durable...) en lien avec les programmes de l'Éducation nationale.
Le catalogue téléchargeable sur www.zoodyssee.org peut être obtenu gratuitement sur simple demande au 05 49 77 17 15.

À votre service

➔ Cette page est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.

Testez la FAC avant le BAC !

Un vrai cours dans une vraie FAC...

Une occasion à ne pas manquer d'être pour un jour étudiant en 1^{ère} année de lettres modernes, histoire, philosophie, sciences sociales et économiques, anglais, espagnol, allemand...
Au choix !

Mercredi 6 décembre de 13h30 à 18h

Pour recevoir une INVITATION

www.icp.fr

01 44 39 52 52



**Institut
Catholique
de Paris**

21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06

Établissement privé d'enseignement supérieur - Association reconnue d'utilité publique

Le lait, des métiers pour tous les goûts !

Exploitation, conseil et services,
agrofourniture, laboratoire,
R&D, production, qualité,
maintenance et équipement,
commerce et marketing,
achats et logistique,
gestion et administration...

Découvrez tous les métiers de la filière laitière sur www.metiersdulait.com

Le lait, des métiers pour tous les goûts !

30 métiers À LA LOUPE

Assés diversifiés que passionnants, les métiers du lait offrent de véritables opportunités de carrière. Cliquez ici pour tout savoir sur chacun des métiers !

Testez VOTRE PROFIL MÉTIER AVEC NOTRE QUIZZ "À LA DÉCOUVERTE DE LA VOIE LAITIÈRE"

À LA UNE
Un métier :
Conducteur de machine de dosage et thermocoagulation
Une formation :
B.T.S.A. Industries Agroalimentaires spécialité Industries laitières

Recherchez un métier
Niveau d'études req. :
Domaine d'activité :
Métiers référencés :
OK

LES FORMATIONS de lait
LES ENTREPRISES LAITIÈRES

LES MÉTIERS DE L'ÉLEVAGE
Découvrez les professions de l'exploitation laitière, les métiers du conseil, des services, de l'agrofourniture, du laboratoire... et bien d'autres encore !

LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE
Les métiers de la transformation, c'est bien sûr la production, mais aussi la recherche, la qualité, la maintenance, la logistique, la gestion... et un peu de marketing !

ZOOM SUR LE MÉTIER DE...
Technicien contrôle laitier
Auditer les performances du troupeau pour conseiller >>>

ZOOM SUR LE MÉTIER DE...
Technicien optimisation process
Améliorer le parc de machines de l'usine et les process >>>

Imprimer Envoyer à un ami

Retour Haut de page

Qui sommes-nous | Sites conseillés | Outils logiciels | Contact | Mentions légales

Le lait, des métiers pour tous les goûts !

30 MÉTIERS À LA LOUPE

De l'exploitation agricole aux produits laitiers, en passant par la transformation du lait, de nombreux métiers complémentaires et passionnants interviennent. Suivez le guide !

LES MÉTIERS DE L'ÉLEVAGE
Découvrez les professions de l'exploitation laitière, les métiers du conseil, des services, de l'agrofourniture, du laboratoire... et bien d'autres encore !

LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE
Les métiers de la transformation, c'est bien sûr la production, mais aussi la recherche, la qualité, la maintenance, la logistique, la gestion... et un peu de marketing !

Recherchez un métier
Niveau d'études req. :
Domaine d'activité :
Métiers référencés :
OK

LES FORMATIONS
LES ENTREPRISES LAITIÈRES
L'AGENDA des métiers

Recherche :
POUR PLUS DE QUESTIONS :
POUR LE SITE :

Imprimer Envoyer à un ami

Retour Haut de page

Qui sommes-nous | Sites conseillés | Outils logiciels | Contact | Mentions légales

Venez découvrir la diversité des métiers proposés par la filière laitière :
formation initiale et continue,
guide des métiers, entreprises,
agenda des salons...

Une mine d'informations à portée de clic !

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**
septembre 2006 - juin 2007

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

— De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
— De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
— À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79